



Third Session  
Fortieth Parliament, 2010

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Agriculture and Forestry

*Chair:*

The Honourable PERCY MOCKLER

---

Tuesday, April 20, 2010  
Thursday, April 22, 2010  
Thursday, April 29, 2010

---

**Issue No. 3**

**Seventh, eighth and ninth meetings on:**

The current state and future  
of Canada's forest sector

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Troisième session de la  
quarantième législature, 2010

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent de l'*

# Agriculture et des forêts

*Président :*

L'honorable PERCY MOCKLER

---

Le mardi 20 avril 2010  
Le jeudi 22 avril 2010  
Le jeudi 29 avril 2010

---

**Fascicule n° 3**

**Septième, huitième et neuvième réunions concernant :**

L'état actuel et les perspectives d'avenir  
du secteur forestier au Canada

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE  
ON AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Fernand Robichaud, P.C., *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) Duffy Eaton Fairbairn, P.C.	Lovelace Nicholas Mahovlich Mercer Ogilvie Plett
* LeBreton, P.C. (or Comeau)	Rivard Segal

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mercer replaced the Honourable Senator Hubley (*April 22, 2010*).

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Mercer (*April 21, 2010*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

*Président* : L'honorable Percy Mockler

*Vice-président* : L'honorable Fernand Robichaud, C.P.  
et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) Duffy Eaton Fairbairn, C.P.	Lovelace Nicholas Mahovlich Mercer Ogilvie Plett
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)	Rivard Segal

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mercer a remplacé l'honorable sénateur Hubley (*le 22 avril 2010*).

L'honorable sénateur Hubley a remplacé l'honorable sénateur Mercer (*le 21 avril 2010*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, April 20, 2010  
(8)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5:30 p.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Duffy, Eaton, Fairbairn, P.C., Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard and Robichaud, P.C. (10).

*In attendance:* Mathieu Frigon and David Surprenant, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 11, 2010, the committee continued its consideration of the current state and future of Canada's forest sector. (*For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

**WITNESSES:***Foreign Affairs and International Trade Canada:*

Don Stephenson, Assistant Deputy Minister, Trade Policy and Negotiations;

Colin Bird, Director, Softwood Lumber Division.

*Natural Resources Canada:*

Jim Farrell, Assistant Deputy Minister, Canadian Forest Service;

Bob Jones, Director, Industry and Trade, Policy, Economics and Industry Branch, Canadian Forest Service.

Mr. Stephenson and Mr. Farrell each made opening statements, and together with Mr. Bird and Mr. Jones, answered questions.

At 7:00 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Thursday, April 22, 2010  
(9)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:05 a.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Eaton, Fairbairn, P.C., Hubley, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard and Robichaud, P.C. (8).

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 20 avril 2010  
(8)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 17 h 30, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Duffy, Eaton, Fairbairn, C.P., Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard et Robichaud, C.P. (10).

*Également présents :* Mathieu Frigon et David Surprenant, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 11 mars 2010, le comité poursuit son étude sur l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :***Affaires étrangères et Commerce international Canada :*

Don Stephenson, sous-ministre adjoint, Politiques et négociations commerciales;

Colin Bird, directeur, Division du bois d'œuvre.

*Ressources naturelles Canada :*

Jim Farrell, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts;

Bob Jones, directeur, Division de l'industrie et du commerce, Direction de la politique, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts.

MM. Stephenson et Farrell font chacun une déclaration, puis, avec MM. Bird et Jones, répondent aux questions.

À 19 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le jeudi 22 avril 2010  
(9)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Eaton, Fairbairn, C.P., Hubley, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard et Robichaud, C.P. (8).

*In attendance:* David Surprenant, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 11, 2010, the committee continued its consideration of the current state and future of Canada's forest sector. (*For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

**WITNESSES:**

*As individuals:*

Luc Bouthillier, Professor, Department of Wood and Forest Science, Faculty of Forestry and Geomatics, Laval University;

Daowei Zhang, Professor, Forest Economics and Policy, School of Forestry and Wildlife Sciences, Auburn University, Alabama, USA.

Mr. Bouthillier and Mr. Zhang each made opening statements and, together, answered questions.

At 10:05 a.m., the committee considered a draft budget.

It was agreed that the following special study budget application (current state and future of Canada's forest sector) for the fiscal year ending March 31, 2011 be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

**Summary of Expenditures**

Professional and Other Services	\$ 16,450
Transportation and Communications	\$ 167,075
All Other Expenditures	<u>\$ 4,600</u>
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 188,125</b>

At 10:10 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Thursday, April 29, 2010

(10)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:06 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Duffy, Eaton, Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard and Robichaud, P.C. (9).

*In attendance:* Mathieu Frigon and David Surprenant, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

*Également présents :* David Surprenant, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 11 mars 2010, le comité poursuit son étude sur l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*À titre personnel :*

Luc Bouthillier, professeur, Département des sciences du bois et de la forêt, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval.

Daowei Zhang, professeur, Économie et politique forestières, École de foresterie et de sciences de la faune, Auburn University, Alabama, É.-U.

MM. Bouthillier et Zhang font chacun une déclaration, puis, ensemble, répondent aux questions.

À 10 h 5, le comité examine une ébauche de budget.

Il est convenu que le budget suivant relatif à l'étude spéciale (état actuel et perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011 soit approuvé et présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

**Résumé des dépenses**

Services professionnels et autres	16 450 \$
Transports et communications	167 075 \$
Autres dépenses	<u>4 600 \$</u>
<b>TOTAL</b>	<b>188 125 \$</b>

À 10 h 10, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le jeudi 29 avril 2010

(10)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 6, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Duffy, Eaton, Mahovlich, Mercer, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard et Robichaud, C.P. (9).

*Également présents :* Mathieu Frigon et David Surprenant, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 11, 2010, the committee continued its consideration of the current state and future of Canada's forest sector. (*For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1*)

*WITNESS:*

*Maritime Lumber Bureau:*

Diana Blenkhorn, President and Chief Executive Officer.

Ms. Blenkhorn made an opening statement and answered questions.

At 9:55 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 11 mars 2010, le comité poursuit son étude sur l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

*TÉMOIN :*

*Bureau du bois de sciage des Maritimes :*

Diana Blenkhorn, présidente et chef de la direction.

Mme Blenkhorn fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 9 h 55, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Josée Thérien

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, April 20, 2010

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 5:30 p.m. to study the current state and future of Canada's forest sector.

**Senator Percy Mockler** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, I see that we have a quorum. I call this meeting to order.

[*English*]

I welcome everyone to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. The purpose of the meeting today is to brief and educate the members about the Softwood Lumber Agreement.

[*Translation*]

Today we welcome representatives from two departments. From the Department of Foreign Affairs and International Trade, we have Don Stephenson, Assistant Deputy Minister, Trade Policy and Negotiations.

[*English*]

We also have Colin Bird, Director of the Softwood Lumber Division. From Natural Resources Canada, we have Jim Farrell, Assistant Deputy Minister, Canadian Forest Service.

[*Translation*]

And from the Department of Natural Resources, we have Bob Jones, Director, Industry and Trade, Policy, Economics and Industry Branch, Canadian Forest Service.

[*English*]

Thank you for accepting our invitation. My name is Senator Percy Mockler. I am from New Brunswick and I am the chair of the committee.

I will now invite the officials to make their presentations. They will be followed by a period of questions and answers. I am informed we will start with Mr. Stephenson.

**Don Stephenson, Assistant Deputy Minister, Trade Policy and Negotiations, Foreign Affairs and International Trade Canada:** We welcome this opportunity to brief the committee on the Softwood Lumber Agreement and on the softwood lumber trade between Canada and the United States. I will discuss the historical dispute and the current trade regime.

My first point is that the current Softwood Lumber Agreement has a high level of support from both industry and the provinces. That support is as high as it has ever been in the life of agreement. Provinces and industry representatives have been unanimous in their view that the agreement provides a degree of stability in an extremely uncertain market.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 20 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à 17 h 30 pour étudier l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada.

**Le sénateur Percy Mockler** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, je vois que nous avons le quorum. Je déclare la séance ouverte.

[*Traduction*]

Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Le but de la réunion d'aujourd'hui est d'informer et d'instruire les membres au sujet de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux.

[*Français*]

Nous accueillons, aujourd'hui, les représentants de deux ministères : du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, M. Don Stephenson, sous-ministre adjoint, Politique et négociations commerciales.

[*Traduction*]

Nous accueillons aussi Colin Bird, directeur de la Division du bois d'œuvre. De Ressources naturelles Canada, nous accueillons Jim Farrell, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts.

[*Français*]

Et du ministère des Ressources naturelles Canada, M. Bob Jones, directeur, Industrie et Commerce, Direction de la politique, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts.

[*Traduction*]

Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation. Je suis le sénateur Percy Mockler. Je viens du Nouveau-Brunswick, et je suis le président du comité.

J'invite maintenant les témoins à présenter leur exposé, puis suivra une période de questions et de réponses. On me dit que nous allons commencer par M. Stephenson.

**Don Stephenson, sous-ministre adjoint, Politique et négociations commerciales, Affaires étrangères et Commerce international Canada :** Nous nous réjouissons de cette occasion d'informer le comité au sujet de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux et sur le commerce du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis. Je vais vous parler du différend historique entre les deux pays et du régime commercial actuel.

Mon premier point, c'est que tant l'industrie que les provinces sont très favorables à l'Accord sur le bois d'œuvre résineux dans sa forme actuelle. En fait, elles ne l'ont jamais été autant depuis qu'il est en vigueur. Des représentants des provinces et de l'industrie ont tous affirmé que l'Accord offrait un certain degré de stabilité au sein d'un marché particulièrement incertain.

As you know, softwood lumber has been one of Canada's most difficult bilateral trade files with the United States. Trade frictions in this sector predate Confederation, but the modern phase of the dispute dates back to 1982 with the first U.S. trade remedy proceedings against Canadian softwood lumber.

What is the source of the dispute? You have a slide presentation that we have prepared. We are on page 2 of the slide deck. A principal source of the tensions between our two countries is the contrast in land ownership. It is primarily public in Canada and private in the United States. Crown land represents well over 90 per cent of the Canadian forest, and 70 per cent of this resource is managed by the provinces. They manage the resource by entering into tenure or other arrangements with private companies to harvest timber and implement sustainable forest management.

In contrast, the United States sold the vast majority of its public forest lands for little or no return over a hundred years ago. Approximately 70 per cent of their forests are held privately. Forest management in the United States, controlled by the private sector, does not provide for the shared approach to forest management afforded by the Canadian system.

In Canada, the price charged to harvest timber, otherwise known as stumpage, is usually set by reference to market indicators. The principal claim by U.S. industry is that provincial pricing results in subsidized stumpage fees and, in turn, unfair trade practices.

The differences in how the U.S. and Canada manage their forests, and the alleged Canadian subsidies, have been used by U.S. lumber interests for almost 30 years to restrict imports of Canadian softwood lumber through the application of U.S. trade remedy laws.

*[Translation]*

The U.S. government has responded to industry pressure by conducting four countervailing duty investigations and one anti-dumping investigation since 1982. When these investigations have resulted in duties, Canada has made use of all available legal challenges.

In the earlier disputes, Canada took the United States before GATT and FTA panels.

In the 2001-2006 dispute, Canada launched multiple cases at the WTO, in NAFTA proceedings and in U.S. Courts.

Historically, Canada has been very successful in litigation, but the U.S. duties remain in effect during legal challenges. Also, successful litigation in one round of trade remedy proceedings does not prevent the U.S. industry from filing new complaints and starting a new cycle of trade remedy proceedings. The unfortunate reality is that the U.S. lumber industry benefits from the

Comme vous le savez, le bois d'œuvre est un des dossiers les plus difficiles du Canada dans le commerce bilatéral avec les États-Unis. Il y avait déjà des frictions commerciales dans ce secteur avant la Confédération, mais la phase moderne du différend remonte à 1982, année où les États-Unis ont entrepris leur première procédure en recours commercial contre le bois d'œuvre canadien.

Quelle est la source du différend? Nous avons préparé une série de diapositives. Nous sommes à la page 2 du document. Les différences qui existent en matière de propriété foncière constituent l'une des principales sources de tension entre les deux pays. Cette propriété est principalement publique au Canada et privée aux États-Unis. Nettement plus de 90 p. 100 des forêts canadiennes sont des terres publiques, et les provinces gèrent 70 p. 100 de ces ressources. Elles les gèrent en concluant des ententes ou d'autres arrangements avec des entreprises privées qui exploitent le bois et effectuent une gestion durable des forêts.

Les États-Unis, en revanche, ont vendu l'immense majorité de leurs terres forestières publiques il y a plus de 100 ans, sans que cela ne rapporte beaucoup. Environ 70 p. 100 de leurs forêts sont des propriétés privées. Aux États-Unis, la gestion forestière, qui est contrôlée par le secteur privé, ne permet pas l'approche commune de la gestion des forêts que permet le régime canadien.

Au Canada, le prix facturé pour exploiter le bois, que l'on appelle le droit de coupe, est généralement fixé par rapport aux indicateurs du marché. La principale revendication de l'industrie américaine concerne le fait que l'établissement des prix par les provinces aboutit à des droits de coupe subventionnés, ce qui constitue, en fait, des pratiques commerciales déloyales.

Les personnes ayant des intérêts dans le bois d'œuvre américain se servent, depuis près de 30 ans, des différences de gestion des forêts entre le Canada et les États-Unis et des prétendues subventions canadiennes pour justifier une limitation des importations de bois d'œuvre canadien en faisant appliquer les lois américaines sur les recours commerciaux.

*[Français]*

Depuis 1982, le gouvernement américain a répondu aux pressions de l'industrie en menant quatre enquêtes en vue de l'imposition de droit compensatoire, et une enquête antidumping. Lorsque ces enquêtes ont abouti à l'imposition de droit, le Canada a utilisé toutes les contestations judiciaires possibles.

Dans les premiers différends, le Canada a demandé la constitution de groupes spéciaux en vertu du GATT et de l'entente de libre échange Canada-États-Unis.

Dans le différend qui a duré de 2001 à 2006, il a recouru de multiples fois à l'OMC et à des procédures de l'ALÉNA et aux tribunaux américains.

Le Canada a toujours connu beaucoup de succès dans ces litiges. Mais les droits américains restent en vigueur pendant les contestations judiciaires. De plus, le fait que le Canada remporte un litige dans une série de procédures en recours commercial n'empêche pas l'industrie américaine de déposer de nouvelles plaintes et de commencer un nouveau cycle de procédure en

protection of trade remedy measures while in place. Moreover, even if such measures are ultimately ruled illegal, the cycle can begin again with new allegations of unfair trade from the U.S. industry. In other words, even when they lose, they win.

This reality has informed Canada's decision to enter into agreements to manage the dispute. The basic bargain in these agreements is that we restrict exports in return for a U.S. commitment not to impose trade remedies.

Canada has entered into 3 such agreements over the last 25 years: the Canada-U.S. Memorandum of Understanding, 1986, which lasted until 1991; the Canada-U.S. Softwood Lumber Agreement, 1996, which lasted until 2001; and the current Canada-U.S. Softwood Lumber Agreement, 2006.

On slide 3, we have the highlights of the 2006 Softwood Lumber Agreement, which was signed September 12, 2006, and then implemented October 12 of the same year.

The United States agreed to revoke the U.S. duty orders and take no further trade action, and to return over \$5 billion in duties and interest.

Canada agreed to terminate trade litigation against the United States, to disburse US\$1 billion to U.S. interests, including charities such as Habitat for Humanity, and to apply export charges and export quotas, the revenue of which is transferred to the provinces.

The U.S.-Canada Softwood Lumber Committee manages the agreement, and the Bi-National Industry Council encourages industry cooperation. Canada created heads of delegation to consult provinces and a business advisory committee to consult with industry. Furthermore, Canada agreed not to provide grants or other benefits to its industry that would offset the export charges or volume restraints either directly or indirectly.

Differing interpretations of this obligation led to one of the two arbitrations under the agreement, which I will discuss shortly.

*[English]*

On slide 5, we can see a summary of one of the key elements of the agreement, the export measures. Exporters pay an export charge when lumber prices are below U.S. \$355 per thousand board feet. Provinces have two options: option A, an export charge with the charge varying with price, or option B, an export charge plus volume constraint where both the rate and the volume constraint vary with the price.

British Columbia and Alberta chose option A, and Saskatchewan, Manitoba, Ontario and Quebec chose option B. Export charge revenue is transferred to the provinces, unlike U.S. duties, which are collected by the United States. To date, an amount of \$907 million has been transferred to provinces from export charge revenues.

recours commercial. Malheureusement, l'industrie américaine du bois d'œuvre bénéficie de la protection de ces mesures de recours commercial pendant ce temps. En outre, même si les mesures sont en bout de ligne jugées illégales, le cycle peut recommencer avec de nouvelles allégations de commerce déloyal de l'industrie américaine, c'est-à-dire que même quand ils perdent, ils gagnent.

Étant donné cette réalité, le Canada a décidé de gérer le différend par des accords. Le marché dans ces accords est fondamentalement que nous limitons nos exportations en contrepartie d'un engagement des États-Unis de ne pas entamer de recours commerciaux.

Le Canada a conclu trois accords de ce type au cours des 25 dernières années, à savoir le protocole d'entente entre le Canada et les États-Unis de 1986, en vigueur jusqu'en 1991; l'Accord sur le bois d'œuvre résineux de 1996, en vigueur jusqu'en 2001; et l'Accord sur le bois d'œuvre résineux de 2006, actuellement en vigueur.

La diapositive n° 3 présente les grandes lignes de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, signé le 12 septembre 2006 et entré en vigueur le 12 octobre de la même année.

Les États-Unis ont convenu de révoquer les ordonnances américaines constituant les droits et de ne prendre aucune autre mesure commerciale, et de rembourser plus de cinq milliards de dollars en droits et intérêts.

Le Canada a convenu de mettre fin au litige commercial contre les États-Unis, verser un milliard de dollars américains à des intérêts américains, y compris des organisations caritatives comme Habitat for Humanity, et imposer des droits et des contingences à l'exportation dont les recettes sont transférées aux provinces.

Le comité mixte du bois d'œuvre résineux gère l'accord et le conseil binational de l'industrie encourage l'industrie à coopérer. Le Canada a nommé des chefs de délégation pour consulter les provinces et un comité consultatif pour consulter l'industrie. Par ailleurs, le Canada a accepté de ne pas fournir à son industrie de subventions ou d'autres avantages qui compenseraient directement ou indirectement les droits à l'exportation ou les limites de volume.

Des interprétations divergentes de cette obligation ont conduit à l'un des deux arbitrages rendus en vertu de l'accord dont je parlerai tantôt.

*[Traduction]*

À la diapositive 5, nous avons un résumé d'un des éléments clés de l'Accord, à savoir les mesures à l'exportation. Les exportateurs paient des droits à l'exportation quand les prix du bois d'œuvre sont inférieurs à 355 \$ US les mille pieds-planche. Les provinces ont le choix entre deux options : l'option A, qui consiste en des droits à l'exportation qui varient selon le prix, ou l'option B, qui consiste en des droits à l'exportation assortis d'une limitation du volume, l'un et l'autre variant selon le prix.

La Colombie-Britannique et l'Alberta ont choisi l'option A, tandis que la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec ont choisi l'option B. Les recettes provenant des droits à l'exportation sont transférées aux provinces, contrairement aux droits perçus par les États-Unis, qui sont recueillis par l'État. À ce jour, 907 millions de dollars provenant des recettes des droits à l'exportation ont été transférés aux provinces.



I will now address arbitrations under the Softwood Lumber Agreement. The SLA provides for binding arbitration to resolve differences regarding any matter arising under the agreement.

The U.S. has initiated two arbitrations since the agreement came into force. On the next two slides we discuss these arbitrations. The first arbitration involves the application of something referred to as the “adjustment factor,” a technical provision that affects the operation of export measures. In March 2008, Canada was found to have breached the SLA in relation to option B provinces by failing to apply the adjustment factor from January to July 2007. The U.S. rejected Canada’s offer of a cash settlement and imposed a 10 per cent customs duty on imports from option B regions. In September 2009, the tribunal determined that Canada’s offer had not “cured the breach” and provided that Canada should impose an adjustment to the export charge to replace the U.S. duty. It called on both parties to act in good faith with respect to the transition between the U.S. and Canadian collection of the tax.

The government has tabled Bill C-9 with the objective of complying with the tribunal’s ruling. There are ongoing discussions with the U.S. about an appropriate transition date from the U.S. duty to the Canadian charge. U.S. officials have indicated that the United States is prepared to credit Canada for the duties collected by the United States since April 15, 2009, estimated to be C\$24.5 million as of April 1, 2010.

The second arbitration covers several provincial programs from Ontario and Quebec. This arbitration is still before a tribunal and covers programs listed on slide 7. A further hearing, if necessary, has been scheduled for August 24 and 25, 2010. We expect to receive the tribunal’s final award late in 2010.

On the next slide, slide 8, I have a brief overview of another sensitive issue. Since 2008, the U.S. lumber industry has raised concerns over the increase in the volume of logs being harvested at administratively set low stumpage fees in British Columbia. These logs are low grade logs known as grade 4 logs. However, this increase is attributable to the mountain pine beetle epidemic and the corresponding decline in the quality of the pine stands being harvested, and not to any change in the British Columbia pricing system. The U.S. industry claims of unfairly priced timber are unfounded. The practice is grandfathered in the softwood lumber agreement.

The Department of Foreign Affairs and International Trade works continuously to counteract U.S. industry allegations of alleged Canadian violations of the SLA by maintaining strong relations with the Office of the United States Trade Representative, the Department of Commerce and the rest of the administration, via both formal and informal mechanisms. DFAIT also consults regularly with other federal government departments, notably

Je vais maintenant parler de l’arbitrage en vertu de l’Accord sur le bois d’œuvre résineux. L’ABR prévoit un arbitrage obligatoire pour régler les différends relatifs à toute question soulevée dans le cadre de l’Accord.

Depuis l’entrée en vigueur de l’Accord, les États-Unis ont demandé deux arbitrages. Les deux diapositives qui suivent portent sur ces arbitrages. Le premier arbitrage concernait l’application d’un « facteur d’ajustement », disposition technique qui a une incidence sur le fonctionnement des mesures à l’exportation. En mars 2008, il a été conclu que le Canada avait enfreint l’ABR relativement aux provinces ayant choisi l’option B parce qu’il n’a pas appliqué le facteur d’ajustement de janvier à juillet 2007. Les États-Unis ont rejeté la proposition canadienne de règlement en espèces et ont imposé des droits de douane de 10 p. 100 sur les importations en provenance des provinces ayant choisi l’option B. En septembre 2009, le tribunal a conclu que l’offre du Canada n’avait pas « remédié au manquement » et a déclaré que le Canada devait imposer un ajustement aux droits à l’exportation pour remplacer les droits américains. Il a demandé aux deux parties d’agir de bonne foi dans la transition entre la collecte des droits américains et canadiens.

Le gouvernement a déposé le projet de loi C-9 afin de se conformer à la décision du tribunal. Des pourparlers sont en cours avec les États-Unis pour déterminer une date de transition appropriée pour le passage des droits américains aux droits canadiens. Les représentants américains ont fait savoir que les États-Unis sont prêts à créditer au Canada les droits qu’ils ont perçus depuis le 15 avril 2009, estimés à 24,5 millions de dollars canadiens en date du 1<sup>er</sup> avril 2010.

Le deuxième arbitrage vise plusieurs programmes provinciaux ontariens et québécois. Il est encore devant un tribunal et concerne les programmes énumérés à la diapositive 7. Une autre audience pourra avoir lieu les 24 et 25 août 2010, au besoin. Le tribunal devrait rendre son jugement final à la fin de 2010.

La diapositive suivante, la diapositive 8, contient un bref aperçu d’un autre dossier chaud. Depuis 2008, l’industrie américaine du bois d’œuvre se dit inquiète de l’augmentation de grumes récoltées à des droits de coupe plus élevés fixés par la Colombie-Britannique. Il s’agit de bois de qualité médiocre appelé grumes de classe 4. Toutefois, cette augmentation est attribuable à l’épidémie de dendroctone du pin ponderosa et au déclin de la qualité des pinèdes coupées attribuable à celle-ci, et au fait que le système de fixation des prix de la Colombie-Britannique n’a pas été modifié. Les affirmations de l’industrie américaine selon lesquelles le prix du bois d’œuvre pratiqué est déloyal ne sont pas fondées. Cette pratique est autorisée dans l’Accord sur le bois d’œuvre résineux.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international s’efforce constamment de contrer les allégations de l’industrie américaine concernant les violations présumées de l’ABR par le Canada en maintenant de bonnes relations avec le Bureau du représentant américain au Commerce, avec le département du Commerce et avec le reste de l’administration américaine, par l’entremise de mécanismes officiels et officieux.

Natural Resources Canada, regarding programs in forest-reliant communities to ensure their full conformity with international trade obligations, including the Softwood Lumber Agreement.

I will conclude my remarks by noting that our industry strongly favours free trade in softwood lumber. However, the industry recognizes that the Softwood Lumber Agreement has provided benefits to all Canadians by ending a long-standing dispute and providing stability in the lumber industry.

I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you. I believe Mr. Farrell will make comments, and then we will go to questions.

**Jim Farrell, Assistant Deputy Minister, Canadian Forest Service, Natural Resources Canada:** Thank you very much, chair. I believe we have left each of the members a copy of a short presentation deck that talks about Canadian wood product markets. It is a bit lengthy, so given the time, I will touch on the highlights only. The primary purpose of leaving the deck behind is to give senators a chance for more in-depth information.

I will move quickly to slide 3, which talks about Canada's exports. Forest products contribute just under 2 per cent of Canada's gross domestic product. Canada is the world's largest exporter of forest products, at about \$23.6 billion based on 2009 data. Some 10 per cent of global exports are represented by Canadian forest products exports.

As you can see in the pie chart, the United States is a primary market for all Canadian forest products, not only softwood lumber.

In the next slide, we look at the destination again, specifically for softwood lumber that my colleague talked about. Once again, while the domestic market is a little over 40 per cent, the United States, again in 2009, was 44 per cent. In 2009, we could already see the effects of a downturn in the U.S. market, so in some respects, the 2009 data understates the significance of the U.S. market in that in a normal year, the pie is bigger and the share of the pie is larger.

The slice of the pie that I will talk more about is the offshore slice at 15 per cent at the bottom of the chart. To give the committee a sense as to where the distribution of forest products is across the country, in general, the bulk of wood products, particularly softwood lumber, is in Western Canada. In general, in Eastern Canada we tend to see more of a concentration of the paper, particularly the newsprint industry. The relative dependence of various regions of the country on forest products varies, although the data is a little dated, and in some respects does not take into account fully what has happened in the last

De plus, le MAECI consulte régulièrement d'autres ministères fédéraux, notamment Ressources naturelles Canada, en ce qui concerne les programmes en place dans les collectivités qui dépendent des forêts, afin de s'assurer de leur entière conformité avec les obligations commerciales internationales, y compris l'Accord sur le bois d'œuvre résineux.

Je conclurai mes remarques en soulignant que notre industrie préfère nettement le libre-échange en ce qui a trait au bois d'œuvre. Elle reconnaît toutefois, que l'Accord sur le bois d'œuvre résineux a des retombées positives pour tous les Canadiens puisqu'il met fin à un long différend et apporte une certaine stabilité à l'industrie du bois d'œuvre.

Je répondrai volontiers à vos questions.

**Le président :** Merci. Je crois que nous entendrons maintenant les commentaires de M. Farrell, puis nous passerons aux questions.

**Jim Farrell, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada :** Merci beaucoup, monsieur le président. Je crois que nous avons remis à chacun des membres une copie d'un bref exposé qui traite des marchés de produits de bois canadiens. Il est assez volumineux, donc je n'aborderai que les grandes lignes, compte tenu du temps dont nous disposons. Nous avons décidé de distribuer l'exposé, essentiellement pour permettre à chaque sénateur d'obtenir de l'information plus détaillée.

Je vais rapidement passer à la diapositive 3, qui traite des exportations canadiennes. Les produits forestiers représentent tout juste un peu moins de 2 p. 100 du produit intérieur brut canadien. Le Canada est le plus important exportateur de produits forestiers au monde, puisque la valeur de ses exportations représente environ 23,6 milliards de dollars selon les données de 2009. Les exportations de produits forestiers du Canada représentent environ 10 p. 100 des exportations à l'échelle mondiale.

Comme vous pouvez le voir dans le diagramme à secteurs, les États-Unis forment l'un des principaux marchés pour les produits forestiers canadiens — et pas seulement pour le bois d'œuvre.

La diapositive qui suit traite aussi de la destination, cette fois pour le bois d'œuvre résineux dont a parlé mon collègue tout à l'heure. Encore une fois, en 2009, le marché national a représenté un peu plus de 40 p. 100, mais les États-Unis comptaient pour 44 p. 100. En 2009, nous pouvions déjà constater les effets du ralentissement sur le marché américain, ce qui signifie que, d'une certaine façon, les données de 2009 ne font pas assez ressortir l'importance du marché américain. Au cours d'une année normale, le marché est plus grand, et la part que représentent les États-Unis est aussi plus grande.

J'attire votre attention sur la portion inférieure du diagramme — celle qui représente le bois d'œuvre destiné à l'étranger, soit 15 p. 100 du bois d'œuvre. Pour donner aux membres du comité une idée de la répartition des produits forestiers à l'échelle du Canada, je dirai que, de façon générale, la majeure partie des produits du bois, surtout le bois d'œuvre, se trouve dans l'ouest du Canada. Dans l'est du Canada, on retrouve plutôt, en général, la production de pâte et papier, surtout destinée à l'industrie du papier journal. Les diverses régions du pays ne dépendent donc pas toutes également des produits forestiers, même si les données utilisées

two years. As the chair likely knows, as a percentage of its GDP, New Brunswick is probably the most heavily reliant of provinces in the country on the forest product sector. However, British Columbia is a little over 3 per cent, and Quebec is a little over 2 per cent. Again, the industries have evolved differently in many respects over time with a strong emphasis on the solid wood industry in Western Canada, and perhaps a stronger emphasis on the paper and newsprint industry in Eastern Canada.

Moving to the next slide, we see the wood product exports. Again, the graph on the left underscores clearly what has happened to our wood product exports into the U.S. since 2005-06. Again, the Canadian wood products industry is one of the first to see the effects of sub-prime mortgages and the collapse of the housing sector in the United States. Today, in terms of value as opposed to volume, the role of the export markets as a percentage of overall shipments has taken on a different role than it had taken on historically.

In recognizing that change, Natural Resources Canada has worked closely with the provinces and the forest products sector since early 2002 primarily to explore opportunities in Asia. Until the early 1990s, the second biggest market for Canada was Europe. That started to shift in the mid-1990s with improving U.S. and Japanese markets. At that time, Japan overtook the European Union as the second largest wood market. In the last 12 months, we have seen China eclipse Japan as the second largest market for Canadian wood product exports.

NRCan's Canada Wood Export Program has worked with the provinces, primarily British Columbia and Quebec, and wood product firms as well as their trade associations in early market development work around codes and standards since most of these wood exports are associated in some way with residential or non-residential construction. More recently, starting in 2006-07, the department has had a similar domestic North America program to explore non-residential uses of wood in construction such as community centres, municipal infrastructure or government buildings. A number of provinces, such as British Columbia and Quebec, have adopted policies to expand the use of wood. This expansion will see more public investment directed to the use of wood in publicly funded non-residential construction.

China is an interesting example, where the market development work began around 1999 and 2000. In many respects, early results that we have seen in the last year or so have been compounded by what has happened in the United States in the last couple of years.

datent d'il y a déjà quelque temps et ne tiennent pas complètement compte, en quelque sorte, de ce qui s'est produit au cours des deux dernières années. Comme vous le savez sûrement, monsieur le président, si l'on observe le pourcentage du PIB, le Nouveau-Brunswick est probablement la province canadienne qui dépend le plus du secteur des produits forestiers. Cependant, en Colombie-Britannique, ce pourcentage est d'un peu plus de 3 p. 100, tandis qu'au Québec, il est d'un peu plus de 2 p. 100. Encore une fois, les industries ont évolué de diverses façons au fil du temps, et, dans l'ouest du pays, c'est l'industrie du bois massif qui s'est imposée, tandis que, dans l'est du pays, c'est plutôt l'industrie des pâtes et papiers et du papier journal qui s'est imposée.

La diapositive qui suit présente les exportations de produits de bois canadiens. Le graphique qui se trouve à gauche illustre clairement, encore une fois, ce qui est arrivé à nos exportations de produits de bois aux États-Unis depuis 2005-2006. L'industrie canadienne des produits de bois est donc, encore une fois, l'une des premières à subir les répercussions des prêts hypothécaires à risque et de l'effondrement du secteur immobilier aux États-Unis. Aujourd'hui, si l'on prend la valeur plutôt que le volume, les marchés d'exportation, pris à titre de pourcentage des envois en général, jouent un rôle distinct de celui qu'ils ont joué par le passé.

Bien conscient de ce changement, Ressources naturelles Canada a collaboré étroitement avec les provinces et le secteur des produits forestiers depuis le début de 2002, essentiellement pour explorer les occasions d'affaires en Asie. Jusqu'au début des années 1990, le second marché en importance pour le Canada était l'Europe. Les choses ont commencé à changer à partir du milieu des années 1990, quand les marchés américains et japonais ont pris du mieux. À l'époque, le Japon a supplanté l'Union européenne à titre de deuxième marché du bois en importance. Au cours des 12 derniers mois, la Chine en est venue à remplacer le Japon à titre de second marché en importance pour l'exportation des produits de bois canadiens.

Les responsables du Programme canadien d'exportation de produits de bois de RNCan ont collaboré avec les provinces, surtout la Colombie-Britannique et le Québec, de même qu'avec les entreprises de production de bois et leurs associations professionnelles dès le début des travaux d'expansion du marché concernant les codes et les normes étant donné que la plupart de ces exportations de bois sont associées, d'une façon ou d'une autre, à la construction résidentielle ou non résidentielle. Plus récemment, à partir de 2006-2007, le ministère a mis sur pied un programme national semblable à l'échelle de l'Amérique du Nord dont l'objectif était d'explorer les façons possibles d'utiliser le bois à des fins de construction non résidentielle, par exemple pour la construction de centres communautaires, d'infrastructures municipales ou d'immeubles gouvernementaux. Un certain nombre de provinces, dont la Colombie-Britannique et le Québec, ont adopté des politiques pour élargir l'utilisation du bois. Ces politiques favoriseront les investissements publics destinés à l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle subventionnée par l'État.

La Chine constitue un exemple intéressant; le travail d'expansion du marché a commencé en 1999 et en 2000. De bien des façons, les résultats précoces auxquels nous avons assisté depuis un an ou un peu plus ont été rendus possibles par ce qui s'est produit aux

There has been a dramatic increase in wood product exports to China. The numbers are not huge if compared to those of the U.S., but the increase in volume has been dramatic over a relatively short period of time. Currently, Canada is the largest exporter of wood products to China. This situation bodes extremely well for the opportunities presented in China.

The February 2010 shipments to China exceed what we shipped to China during 2001. The pace at which the market is improving has caught a number of firms by surprise. One and a half years ago, the interest in China was somewhat tepid. Much of the work was around developing codes and standards but now there is a high degree of interest, in particular in Western Canada. If we added up the shipments to China on an annual basis, likely they would probably be the equivalent to the lumber produced by three medium-sized sawmills working 24-7. As we go forward, we expect to see improvement the U.S. market. We have seen movement on prices recently, and China provides options for possibly more western-based companies than central or eastern companies to diversify their opportunities in wood shipments.

South Korea is a country where disposable income per capita has increased substantially. In 2009, disposable income was close to \$28,000 per year, while in 1999, it was about \$15,000 per year. There are growing opportunities in South Korea. The Government of Canada has a partnership office on site with the Canadian industry to promote the use of Canadian wood, primarily in residential construction, and is working with governments to eliminate the barriers imposed by codes and standards and the use of wood for construction.

Canada has participated in the Japanese market for 25 to 30 years. Japan has had and continues to have its economic challenges, so our shipments have eroded over time. However, despite the percentage of that market decline over the years, Canada's share of that market has remained consistent. It may even have increased a bit. Where that market will go during the next 10 years likely will be dictated by larger economic issues challenging Japan.

Europe has been a market primarily for Eastern Canada. We view the European market as a value market for high-end specialty products, which is particularly attractive to Ontario, Quebec and Atlantic Canada. The U.K. has a great interest in prefabricated housing, in particular, energy-efficient housing.

In China, the notion of using wood for house construction five years ago was entirely about cost and durability. In the last couple of years, the whole issue around energy efficiency has taken on a

États-Unis au cours des dernières années. Il y a eu une incroyable augmentation des exportations de produits de bois vers la Chine. Les chiffres ne sont pas énormes si on les compare aux chiffres sur les exportations vers les États-Unis, mais l'augmentation de volume a été très importante et s'est faite sur une période relativement courte. À l'heure actuelle, le Canada est le principal exportateur de produits de bois vers la Chine. Cette situation est de très bon augure pour les occasions d'affaires qui pourraient se présenter en Chine.

Les envois effectués vers la Chine en février 2010 étaient plus importants que ce que nous avons envoyé en Chine pendant tout 2001. Un certain nombre d'entreprises ont été prises au dépourvu par le rythme de l'expansion du marché. Il y a un an et demi, l'intérêt pour la Chine était plutôt tiède. On s'occupait surtout d'élaborer des normes et des codes, mais l'intérêt est maintenant très élevé, surtout dans l'ouest du Canada. Si on prenait tous les envois effectués en Chine au cours d'une année, ils représenteraient probablement l'équivalent du bois d'œuvre produit par trois scieries de taille moyenne qui fonctionneraient 24 heures sur 24, sept jours sur sept. À mesure que le temps avance, nous pensons que le marché américain s'améliorera. Nous avons vu, récemment, un mouvement des prix, et la Chine offre des possibilités de diversification des destinations du bois, probablement davantage pour les entreprises de l'ouest que pour celles du centre ou de l'est du pays.

La Corée du Sud est un pays où le revenu disponible par habitant a beaucoup augmenté. En 2009, le revenu disponible atteignait près de 28 000 \$ par année, tandis qu'il n'était que de 15 000 \$ par année en 1999. Il y a de plus en plus de possibilités en Corée du Sud. Le gouvernement du Canada dispose d'un bureau de partenariat avec l'industrie canadienne sur place dont le mandat est de faire la promotion de l'utilisation du bois canadien, surtout dans la construction résidentielle. Le bureau collabore avec les administrations sur place pour éliminer les obstacles imposés par les normes et les codes et appuyer l'utilisation du bois pour la construction.

Le Canada est présent sur le marché japonais depuis 25 à 30 ans. Le Japon a connu, et continue de connaître, des difficultés économiques, ce qui fait que nos envois ont diminué au fil du temps. Cependant, même si le pourcentage que représente ce marché diminue au fil des ans, la part du marché que représente le Canada demeure constante. Elle a peut-être même augmenté légèrement. L'évolution de ce marché au cours des 10 prochaines années dépendra probablement des enjeux économiques plus importants qui touchent le Japon.

L'Europe a surtout été un marché pour l'est du Canada. Nous considérons le marché européen comme un marché ayant une valeur pour les produits spécialisés haut de gamme, ce qui est particulièrement intéressant pour l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique. Le Royaume-Uni s'intéresse grandement aux maisons préfabriquées, plus particulièrement aux maisons à haut rendement énergétique.

En Chine, il y a cinq ans, on faisait valoir le coût et la durabilité du bois pour encourager son utilisation dans la construction résidentielle. Au cours des dernières années, toute la question du

significant dimension of that marketing program. The energy demands in China required to drive China's annual rate of growth are staggering.

The Government of China is looking across the entire economy at ways to continue to enjoy growth and prosperity while at the same time either diversifying or reducing reliance on traditional energy. The notion of a Canadian-style house with Canadian-style energy, and the associated costs, is attractive in some areas of China. However, the big challenges in China tend to be around density in most, if not all, the major cities where they build up rather than out, but there are limitations on vertical building with wood. Recently in Beijing, a memorandum of understanding was signed by Canada, British Columbia and China to build a six-storey wooden residential construction in Beijing as a demonstration house. We continue to challenge the cultural tradition that has a bias against wood, some of which is related to durability and fire.

Much of the market development work relies on a government-to-government relationship that speaks to some of the technical codes and standards. As those issues are eliminated, more individual firms are doing what they need to do, which is to go in, build relationships and sell products.

Chair, if that overview is agreeable, I will end there.

**The Chair:** Let us move to questions and answers.

**Senator Mercer:** It is interesting and also disturbing. The preoccupation of this country and of both NRCan and DFAIT with softwood lumber drives me, as an easterner, crazy. The numbers provided on page 5 of the presentation show that when the pulp and paper numbers are added up for Eastern Canada — from Ontario east — the total is \$21.4 billion. If we add in the pulp and paper from the West, that is another \$8 billion, for a total of \$29.4 billion. If my math is right on the softwood lumber, we are talking about \$21.7 billion. They will still use softwood lumber in the future; they will not use pulp and paper in the future. Plants are closing in Eastern Canada and they will stay closed, because we are all avoiding using paper. Pulp and paper mills are closing, so I am a little concerned that we continue to talk about marketing softwood lumber.

I want to hear someone tell me that someone is doing something to help the pulp and paper industry. I am concerned about it in my own home province, but look at the numbers in Eastern Canada provided to us here — \$21.4 billion in pulp and paper. That number is equal to the total for all Canada in softwood lumber. For anyone in pulp and paper in Western Canada, that problem is

rendement énergétique a pris une place importante dans le programme de commercialisation. La demande énergétique en Chine qui est requise pour soutenir la croissance annuelle du pays est stupéfiante.

Le gouvernement chinois cherche partout au sein de son économie des façons de continuer à profiter de la croissance et de la prospérité tout en diversifiant ses sources d'énergie ou en réduisant sa dépendance envers les énergies traditionnelles. Dans certaines régions de la Chine, l'idée d'une maison de style canadien ayant un rendement énergétique semblable à celui de nos maisons au Canada, et les coûts associés à une telle maison, est une idée séduisante. Cependant, le plus grand défi pour la Chine concerne la densité dans la plupart des grandes villes, si ce n'est dans toutes les grandes villes, où l'on souhaite construire en hauteur plutôt qu'en largeur, mais la hauteur d'un immeuble construit en bois ne peut pas dépasser certaines limites. Récemment, un protocole d'entente a été signé par le Canada, la Colombie-Britannique et la Chine à Beijing concernant la construction d'un immeuble résidentiel en bois de six étages à Beijing à titre de maison de démonstration. Nous continuons à nous opposer à la tradition culturelle qui veut que le bois ne soit pas un matériau intéressant, essentiellement pour des raisons de durabilité et d'inflammabilité.

La plupart des mesures d'expansion du marché reposent sur des relations intergouvernementales au sujet de certains codes et de certaines normes techniques. À mesure que ces problèmes sont éliminés, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à pouvoir faire ce qu'elles ont à faire, c'est-à-dire aller rencontrer des gens, établir des liens et vendre des produits.

Monsieur le président, si cet exposé vous convient, j'arrêterais maintenant.

**Le président :** Passons maintenant aux questions et réponses.

**Le sénateur Mercer :** Je trouve cela intéressant mais aussi troublant. À titre d'habitant de l'est du pays, la préoccupation du Canada et de RNCan et du MAECI pour le bois d'œuvre me rend fou. Les chiffres qui sont donnés à la page 5 de la présentation révèlent que, quand on additionne les chiffres pour le marché des pâtes et papiers pour l'est du Canada — de l'Ontario vers l'est —, on obtient un total de 21,4 milliards de dollars. Si on ajoute les chiffres qui représentent le marché des pâtes et papiers dans l'Ouest, soit 8 milliards de dollars, on obtient 29,4 milliards de dollars. Si je calcule bien, on parle, pour le bois d'œuvre, d'environ 21,7 milliards de dollars. Dans l'avenir, on continuera d'utiliser le bois d'œuvre, mais on ne continuera pas d'utiliser les pâtes et papiers. Des usines ferment dans l'est du Canada et ne rouvriront pas parce que nous évitons tous d'utiliser du papier. Les usines de pâtes et papiers ferment, et c'est pourquoi cela m'inquiète un peu de voir que nous continuons à parler de la commercialisation du bois d'œuvre.

Je veux entendre dire que quelqu'un fait quelque chose pour aider l'industrie des pâtes et papiers. C'est un enjeu qui me préoccupe pour ma province d'origine — mais regardez les chiffres qui nous ont été donnés aujourd'hui pour l'est du Canada : l'industrie des pâtes et papiers représente 21,4 milliards de dollars. Ces chiffres équivalent à la totalité du marché du bois

greater than the problem with softwood lumber. I have a question on the Softwood Lumber Agreement, but I want to hear your response to my concern about pulp and paper.

**Mr. Farrell:** I will answer the question and maybe start in a slightly different place. The newsprint industry started to decline about five or six years ago. You are absolutely correct. In many respects the Canadian newsprint industry is heavily reliant on the North American market. We have seen a secular and consistent decline in the use of newsprint and, as a result, declining prices and declining competitiveness. We have seen a lot of closures, especially in Ontario, Quebec and Atlantic Canada as a result of that decline. We have also seen an increased interest in bio-energy. We have seen jurisdictions provide incentives to move residues that were no longer used at pulp and paper facilities into the world of bio-energy.

We undertook work with the Forest Products Association of Canada and FPInnovations to try to develop a sense as to where technologies were — how close they were to commercialization — and what the real factors were in terms of dictating price in terms of residues. We concluded that if Canada were to look at a forest products industry that can take full advantage of some of the new partnerships, whether they be energy or bioproducts, what the industry needed at its heart was a solid wood industry that was profitable and competitive. That solid wood industry basically offset some of the delivery costs associated with fibre.

If we go forward from that point to look at the kinds of investments the Department of Natural Resources has made, for example, in the pulp and paper green transformation, the department has invested a billion dollars in the pulp infrastructure across the country. In addition, we have a \$40-million demonstration program, again, at the pulp and paper industry, to give incentives to new technologies to produce more than pulp only but maybe variations of bio-energy, for example, through pyrolysis. We are looking at pilot projects of new nanotechnology such as nanocrystalline cellulose, which is, again, a high value-added product that can be produced in a pulp stream, in sort of a rejigged pulp mill, like a bio-refinery.

Over the last number of years, we have paid a lot of attention to investing in research and development to move to pilot projects, to move to commercialization, and to exploit the opportunities that are available out there to make better use of Canada's wood fibre. At the heart of this work is to be able to have a solid wood sector that makes the first transformation. The second transformation is based on the residues.

d'œuvre pour tout le Canada. Pour tous les acteurs du secteur des pâtes et papiers dans l'ouest du Canada, ce problème est plus grave que celui qui touche le bois d'œuvre. J'ai une question au sujet de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, mais j'aimerais entendre votre point de vue sur mes préoccupations concernant les pâtes et papiers.

**M. Farrell :** Je vais répondre à la question et l'aborder par un angle peut-être un peu différent. L'industrie du papier journal a commencé à décliner il y a cinq ou six ans. Vous avez tout à fait raison. À bien des égards, l'industrie canadienne du papier journal dépend grandement du marché nord-américain. Nous avons assisté à une diminution constante et à long terme de l'utilisation de papier journal, ce qui a entraîné une diminution des prix et de la concurrence. Nous avons assisté à beaucoup de fermetures à cause de cette diminution, surtout en Ontario, et Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Nous avons aussi constaté un intérêt accru pour la bioénergie. Certaines provinces ont offert des incitatifs pour que les résidus qui n'étaient plus utilisés dans les usines de pâtes et papiers soient utilisés dans le secteur de la bioénergie.

Nous avons entrepris des travaux avec l'Association des produits forestiers du Canada et avec FPInnovations pour tenter de comprendre où en étaient rendues les technologies — à quel point elles pourraient bientôt être commercialisées — et quels étaient les facteurs qui entraînent véritablement en ligne de compte pour déterminer les prix des résidus. Nous avons conclu que, si le Canada était à la recherche d'une industrie des produits forestiers qui peut profiter pleinement de certains nouveaux partenariats, que ce soit dans le secteur des bioproducts ou de l'énergie, l'industrie a besoin, d'abord et avant tout, d'une industrie du bois massif rentable et concurrentielle. L'industrie du bois massif compense essentiellement pour certains coûts de livraison associés à la fibre.

Si nous partons de ce point pour examiner les types d'investissements effectués par le ministère des Ressources naturelles, par exemple dans l'écologisation des pâtes et papiers, nous constatons que le ministère a investi un milliard de dollars dans l'infrastructure de pâtes et papiers à l'échelle du pays. Nous avons aussi un programme-pilote de 40 millions de dollars, encore une fois dans l'industrie des pâtes et papiers, pour favoriser les nouvelles technologies qui permettent de produire d'autres choses que des pâtes et explorer, peut-être, des variations de la bioénergie, par exemple par la pyrolyse. Nous sommes à la recherche de projets-pilotes qui font une nouvelle utilisation des nanotechnologies, comme le développement de nanocellulose cristalline, qui est, encore une fois, un produit à grande valeur ajoutée qui peut être fabriqué à partir de la pâte, dans une sorte d'usine de pâtes remodelée, un peu comme une bioraffinerie.

Au cours des dernières années, nous nous sommes beaucoup occupés d'investir dans la recherche et le développement pour faire avancer les projets pilotes et la commercialisation et pour profiter des possibilités qui s'offrent à nous de mieux utiliser la fibre ligneuse canadienne. Ce que l'on vise, essentiellement, c'est de solidifier le secteur du bois qui s'occupe de la première transformation. La seconde transformation concerne les résidus.

**Mr. Stephenson:** From the trade policy perspective, it may be fair to say that we spent a lot of time on the Softwood Lumber Agreement. It is the bane of our existence, but this is not to say that we ignore other issues of interest apart from the pulp and paper sector. Last year, there were the black liquor subsidies in the U.S. Pulp and paper firms accessed these massive subsidies intended to promote the use of alternative energy sources in the U.S.

**Senator Mercer:** We are familiar with them.

**Mr. Stephenson:** The subsidies were the subject of a lot of controversy by the Minister of International Trade and the Prime Minister. Black liquor was not renewed as an eligible candidate for those subsidies.

**Senator Mercer:** Black liquor is something that we have talked about here. I have always said the black liquor I am familiar with is rum, and usually Coke goes with it.

Every time we hear people from the Department of Foreign Affairs and International Trade and people from Natural Resources Canada, every time there is a demonstration project or a trade mission, we are talking about softwood lumber. Softwood lumber will continue to be used in North America, and, when the economy comes around, our neighbours will have to come to us and we will have our market there. However, jobs are being lost in pulp and paper that are not coming back. We need projects that demonstrate to Canadians who have lost their jobs in Liverpool, Pictou or Port Hawkesbury, Nova Scotia, that we are doing something.

I will switch to softwood lumber for a moment, though. My least favourite topic on softwood lumber is the return of the \$5 billion in duties and interest. Everyone thought that amount was wonderful until they read the next line. We left \$1 billion on the table. In your presentation, you said that Canada agreed to disburse US\$1 billion to U.S. interests.

Are some of those interests people who will come back again and mount another challenge under the free trade agreement on softwood lumber? Will the issue cycle around so that we will pay for the lawyers who will come back and try to move us back into the same situation where there is duty? Will some future government strike a deal where we will give back \$6 billion and we will leave \$2 billion on the table?

**Mr. Stephenson:** The disbursement of the \$1 billion did not benefit any individual U.S. firms; that is, competitors. The money was distributed to a number of organizations that perform various forms of good works in the industry, including a new organization established as part of the agreement, the Binational Softwood Lumber Council. The council, with representatives from both the Canadian and the U.S. industries, promotes the kinds of projects

**M. Stephenson :** Pour ce qui est de la politique commerciale, il serait juste de dire que nous avons consacré beaucoup de temps à l'Accord sur le bois d'œuvre résineux. C'est notre bête noire, mais on ne peut pas dire que nous avons négligé les autres enjeux intéressants, à part le secteur des pâtes et papiers. L'an dernier, il y a eu les subventions aux liqueurs noires aux États-Unis. Les sociétés de pâtes et papiers ont obtenu ces énormes subventions qui visaient à promouvoir l'utilisation de sources d'énergie de remplacement aux États-Unis.

**Le sénateur Mercer :** Nous connaissons bien ces subventions.

**M. Stephenson :** Les subventions ont suscité beaucoup de controverse pour le ministre du Commerce international et le premier ministre. Maintenant, les liqueurs noires ne sont plus admissibles à ces subventions.

**Le sénateur Mercer :** Nous avons discuté ici des liqueurs noires. J'ai toujours dit que la liqueur noire que je connais bien, c'est le rhum, et on y ajoute habituellement du Coke.

Chaque fois que nous rencontrons des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et du ministère des Ressources naturelles du Canada, chaque fois qu'il y a un projet-pilote ou une mission commerciale, nous parlons du bois d'œuvre. Le bois d'œuvre continuera d'être utilisé en Amérique du Nord, et, quand l'économie reviendra à la normale, nos voisins devront se tourner vers nous, et nous retrouverons ce marché. Cependant, des emplois disparaissent dans le secteur des pâtes et papiers, et ils ne reviendront pas. Nous avons besoin de projets pour prouver aux Canadiens qui ont perdu leur emploi à Liverpool, à Pictou ou à Port Hawkesbury, en Nouvelle-Écosse, que nous agissons.

Je vais tout de même parler un moment du bois d'œuvre. Le sujet que j'aime le moins en ce qui concerne le bois d'œuvre, c'est le remboursement de cinq milliards de dollars en droits et intérêts. Tout le monde pense que c'est un montant extraordinaire, jusqu'à ce qu'on lise la ligne qui suit. Nous avons laissé un milliard de dollars sur la table. Dans votre exposé, vous avez dit que le Canada avait accepté de verser un milliard de dollars américains à des intérêts américains.

Est-ce que les personnes qui défendent ces intérêts vont de nouveau intervenir et lancer une autre contestation dans le cadre de l'accord de libre-échange sur le bois d'œuvre résineux? Est-ce que l'enjeu suivra un cycle, ce qui fait que nous nous retrouverons à payer des avocats qui vont intervenir de nouveau et essayer de nous ramener dans la même situation, où des droits sont imposés? Est-ce qu'un gouvernement, dans l'avenir, conclura une entente en vertu de laquelle nous obtiendrons un remboursement de six milliards de dollars mais nous devons laisser deux milliards de dollars sur la table?

**M. Stephenson :** Le versement de un milliard de dollars n'a pas profité à des entreprises américaines en particulier — je veux dire, à des concurrents. L'argent a été distribué à un certain nombre d'organismes qui s'acquittent de divers types de mandats honorables au sein de l'industrie, dont un nouvel organisme créé dans le cadre de l'accord, le Conseil binational du bois d'œuvre résineux. Ce conseil, qui compte des représentants des

that, together, look for expanding third-party markets, foreign markets for wood products for both countries and innovative uses of softwood, essentially developing new markets.

The answer is, directly, no; perhaps indirectly for both sides.

**Colin Bird, Director, Softwood Lumber Division, Foreign Affairs and International Trade Canada:** Of the \$1 billion that stayed behind, \$500 million went to the Coalition for Fair Lumber Imports, which is an industry association in the U.S. that has been involved in all the trade litigation to date. That \$1 billion was left behind, but if we continued the litigation cycle for another year, the change in the Canadian currency over that period of time would have essentially wiped out that amount. If we had managed to have it all returned, the change in the currency would have wiped out any difference.

**Senator Mercer:** That is history, but the \$500 million will still come back to bite us.

I want to talk about the Maritime Lumber Bureau and the exemption that exists on softwood lumber in Atlantic Canada. Has there been any indication that our neighbours to the south are anxious to change that agreement? We have had this agreement for a while.

The industry is huge. That part of the forestry industry is not as big in Atlantic Canada, but we have seen some efficient and productive plants, particularly in northern New Brunswick, which are exporting to the United States.

**Mr. Stephenson:** The U.S. coalition keeps a close eye on all activities north of the border in this industry, including when the governments provide subsidies to the industry, whether direct or indirect. There have been comments by the coalition on subsidies provided in the Atlantic provinces but there have been no indications from the U.S. administration that they have concerns or will challenge the exemption of the Atlantic provinces under the agreement.

**Senator Eaton:** I have never understood the Softwood Lumber Agreement. However, reading all the materials I have, I am feeling more comfortable with it.

Several witnesses over the last year have said, we cannot do X because of softwood lumber. As you know, this committee is looking at ways the forestry industry in Canada can reinvent itself, away from so much dependence on pulp and paper and rudimentary products like two-by-fours. We have been looking at value-added wood products such as cross-laminated lumber and glulam.

When we talked about prefabricated housing, I think one of the witnesses was quick to say, we cannot do that because of the Softwood Lumber Agreement. Is there anything that stops us

industries canadienne et américaine, favorise le type de projets qui permettent, ensemble, d'élargir les marchés tiers, des marchés étrangers, pour les produits de bois provenant des deux pays, et explore des façons novatrices d'utiliser le bois résineux, essentiellement en créant de nouveaux marchés.

Je répondrai donc que, de façon directe, c'est non; de façon indirecte, je répondrai peut-être pour les deux côtés.

**Colin Bird, directeur, Division du bois d'œuvre, Affaires étrangères et Commerce international Canada :** Du milliard de dollars qui est resté derrière, 500 millions de dollars sont allés à la Coalition for Fair Lumber Imports, une association de l'industrie aux États-Unis qui a pris part à tous les litiges commerciaux à ce jour. Il y a un milliard de dollars qui a été laissé derrière nous, mais si nous maintenons le cycle de litiges pour une autre année, la variation de la valeur de la monnaie canadienne pendant cette période viendra essentiellement éponger ce montant. Si nous avons réussi à obtenir le plein remboursement, la variation dans la valeur de notre monnaie aurait épongé tout écart.

**Le sénateur Mercer :** C'est du passé, mais les 500 millions de dollars finiront quand même par venir nous hanter.

J'aimerais parler du Bureau du bois de sciage des Maritimes et de l'exemption qui existe sur le bois d'œuvre résineux dans les provinces de l'Atlantique. Y a-t-il des indices qui donnent à penser que nos voisins du Sud souhaitent apporter des modifications à cet accord? C'est un accord qui existe depuis déjà un certain temps.

C'est une énorme industrie. L'industrie forestière n'est pas si grosse que cela dans les provinces de l'Atlantique, mais il y a certaines usines qui sont efficaces et productives, surtout dans le nord du Nouveau-Brunswick, et qui exportent vers les États-Unis.

**M. Stephenson :** La coalition américaine surveille de près tout ce qui se passe dans cette industrie au nord de la frontière, y compris quand le gouvernement verse des subventions à l'industrie, que ce soit de façon directe ou indirecte. Elle a formulé des commentaires au sujet des subventions versées aux provinces de l'Atlantique, mais l'administration américaine n'a pas donné d'indices selon lesquels elle serait préoccupée à ce sujet ou elle souhaiterait contester l'exemption offerte aux provinces de l'Atlantique dans le cadre de l'Accord.

**Le sénateur Eaton :** Je n'ai jamais compris l'Accord sur le bois d'œuvre résineux. Cependant, après avoir lu tous les documents qu'on m'a fournis, je me sens plus à l'aise à ce sujet.

Au cours de la dernière année, plusieurs témoins nous ont dit : « Nous ne pouvons pas faire ceci ou cela à cause du bois d'œuvre résineux. » Comme vous le savez, notre comité souhaite trouver des façons, pour l'industrie forestière du Canada, de se réinventer de façon à moins dépendre des pâtes et papiers et des produits rudimentaires comme les deux par quatre. Nous nous sommes penchés sur des produits de bois à valeur ajoutée, comme le lamellé-croisé et le lamellé-collé.

Quand nous avons abordé la question des maisons préfabriquées, il me semble que l'un des témoins est rapidement intervenu pour dire que nous ne pouvions pas aller dans cette voie à cause de



from having a market basket full of value-added products that are used in various forms of construction? Will they fall under the Softwood Lumber Agreement?

**Mr. Bird:** The scope of the Softwood Lumber Agreement is set out in specific detail. A number of re-manufactured or value-added projects fall within the scope and others do not. When we look at the trade implications of support for a particular product or company, one of the main issues is whether it is within scope or not. That issue can involve taking the product back to DFAIT and assessing it based on the scope of the agreement.

**Senator Eaton:** Can you give me examples of products that fall under the amount we are allowed to export, if those products are manufactured in Canada, products that fall under the guidelines of what we are allowed to export?

**Mr. Bird:** Annex 1A, paragraph 4 of the agreement lists a number of items that are explicitly excluded from the scope. The list includes “stringers (pallet components used for runners),” “box-spring frame kits” —

**Senator Eaton:** Excuse me, when you say frame kits, does that item belong to prefabrication of living quarters or houses?

**Mr. Bird:** There is an exclusion of single-family home packages or kits.

**Senator Eaton:** Are things like cross-laminated lumber excluded?

**Mr. Bird:** Though I would not want to be quoted, I think that item falls within scope, but I will check.

**Senator Eaton:** That item falls within the scope of the agreement?

**Mr. Bird:** Yes.

**Senator Eaton:** We have a softwood lumber agreement only with the U.S. What we export to China or Japan has no bearing on our Softwood Lumber Agreement with the U.S., correct?

**Mr. Stephenson:** Yes, that is correct.

**Senator Eaton:** Then we should think about exporting to other countries.

**Mr. Stephenson:** There is another reason we might wish to export to other countries: the collapse of the housing construction market.

**Senator Eaton:** Absolutely.

**Mr. Stephenson:** Yes.

**Senator Eaton:** Thank you. I will come back again.

l'Accord sur le bois d'œuvre résineux. Y a-t-il quelque chose qui nous empêche de remplir notre panier de produits à valeur ajoutée utilisés pour diverses formes de construction? Ces produits risquent-ils d'être visés par l'Accord sur le bois d'œuvre résineux?

**M. Bird :** La portée de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux est décrite en détail. Un certain nombre de projets à valeur ajoutée ou de deuxième transformation sont visés par l'Accord tandis que d'autres ne le sont pas. Quand nous nous penchons sur les répercussions commerciales du soutien offert à une entreprise ou à un produit en particulier, on se préoccupe grandement de savoir s'il est visé par l'Accord ou non. Cela peut vouloir dire que le produit doit être présenté au MAECI et évalué en fonction de la portée de l'Accord.

**Le sénateur Eaton :** Pouvez-vous me donner des exemples de produits dont la valeur est inférieure à celle que nous avons le droit d'exporter, si ces produits sont fabriqués au Canada, des produits qui sont visés par les lignes directrices qui déterminent ce que nous avons le droit d'exporter?

**M. Bird :** À l'annexe 1A, paragraphe 4, de l'Accord, on trouve une liste d'un certain nombre d'articles exclus du champ d'application de l'Accord. La liste inclut les « traverses (composants de palettes utilisés pour les patins de palettes) », les « ensembles pour cadres de sommiers à ressorts »...

**Le sénateur Eaton :** Excusez-moi. Quand vous parlez d'ensembles pour cadres, s'agit-il d'un article utilisé dans la prefabrication de maisons ou de logements?

**M. Bird :** Il y a une exclusion pour les ensembles ou les emballages de résidences unifamiliales.

**Le sénateur Eaton :** Est-ce que des choses comme le lamellé-croisé font l'objet d'une exclusion?

**M. Bird :** Je préférerais qu'on ne me cite pas à ce sujet, mais je crois que cet article fait partie du champ d'application de l'Accord; toutefois, je dois vérifier.

**Le sénateur Eaton :** Cet article fait partie du champ d'application de l'Accord?

**M. Bird :** Oui.

**Le sénateur Eaton :** Nous avons un accord sur le bois d'œuvre résineux seulement avec les États-Unis. Ce que nous exportons vers la Chine ou le Japon n'a aucune incidence sur notre Accord sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis, n'est-ce pas?

**M. Stephenson :** Oui, c'est juste.

**Le sénateur Eaton :** Alors, nous devrions penser à exporter vers d'autres pays.

**M. Stephenson :** C'est une autre des raisons pour lesquelles nous pourrions vouloir exporter dans d'autres pays : l'effondrement du marché de la construction de maisons

**Le sénateur Eaton :** Tout à fait.

**M. Stephenson :** Oui.

**Le sénateur Eaton :** Merci. J'interviendrai de nouveau plus tard.

[Translation]

**Senator Robichaud:** Mr. Stephenson, you said that the industry preferred free trade but that the agreements had brought some stability. Am I right in saying that your entire presentation focused on the instability and the series of challenges by the United States?

**Mr. Stephenson:** I maintain what I said. Since I started working on the file about a year and a half ago, everyone has been unanimous, even in Quebec, on the agreement; in other words, even those who were unhappy with it when it was signed prefer having the agreement today than not having it.

As for stability, there are arbitrations that have been under way for more than two years, under the agreement. We set aside a fund, managed by the bi-national council, to pay for the costs of those arbitrations. Obviously, it was expected, but I would say that overall it brings a certain stability.

**Senator Robichaud:** An unstable stability! Listen, I accept your answer nevertheless.

Mr. Farrell, in the Chinese, South Korean and Japanese markets, who is Canada competing with in terms of its wood products?

[English]

**Bob Jones, Director, Industry and Trade, Policy, Economics and Industry Branch, Canadian Forest Service, Natural Resources Canada:** Canada is the big player in China for wood products. There are other interests there. New Zealand is also coming into China. Many Russian logs go into China, the main wood product there from Russia. Scandinavia is a bit of a player in China, as well.

As Mr. Farrell mentioned, we have tried to work at the ground stage of developing building codes, which are good for wood as a whole. We have worked closely with those countries such as China at the grassroots stage to develop common building codes.

In Korea, the Americans had a good presence until about four or five years ago, but they have been slowly moving away from the market. Canada is starting to become one of the bigger players in Korea. The U.S. is a good competitor in Japan.

[Translation]

**Senator Robichaud:** Do the other countries wanting to sell their wood products to China, South Korea and Japan have programs similar to what Canada put in place to market its products?

[English]

**Mr. Jones:** No, Canada is by far and large the biggest exporting country into these emerging markets that have defined programs. As I mentioned, the Americans through one of their wood product associations used to have an office in Korea. They have since pulled out of there.

[Français]

**Le sénateur Robichaud :** Monsieur Stephenson, vous avez dit que l'industrie préfère le libre échange, mais que les ententes ont apporté un peu de stabilité. Ai-je raison de dire que toute votre présentation a porté sur l'instabilité et tout le processus de contestation qui nous arrive des États-Unis?

**M. Stephenson :** Je maintiens ce que j'ai dit. Depuis mon arrivée au dossier, il y a environ un an et demi, il y a unanimité, même au Québec, sur la question de l'entente, c'est-à-dire que même ceux qui ne l'aimaient pas lorsqu'elle a été signée préfèrent avoir l'entente aujourd'hui que pas.

Pour ce qui est de la stabilité, il y a des arbitrages qui sont en cours depuis plus de deux ans en vertu de l'entente. Nous avons mis de côté un fonds, géré par le conseil binational, qui sert à défrayer les coûts de ces arbitrages. Il est évident que c'était prévu, mais dans l'ensemble, je dirais que cela apporte quand même une stabilité.

**Le sénateur Robichaud :** Une stabilité instable! Écoutez, j'accepte tout de même votre réponse.

Monsieur Farrell, pour ce qui est des marchés en Chine, en Corée du Sud et au Japon, avec qui le Canada fait-il compétition pour ses produits du bois?

[Traduction]

**Bob Jones, directeur, Division de l'industrie et du commerce, Direction de la politique, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada :** Le Canada est le gros joueur en ce qui concerne les produits de bois en Chine. D'autres intérêts sont aussi présents. La Nouvelle-Zélande arrive aussi sur le marché chinois. La Russie envoie beaucoup de grumes en Chine; il s'agit du principal produit de bois envoyé en Chine par la Russie. La Scandinavie joue aussi un certain rôle en Chine.

Comme l'a mentionné M. Farrell, nous avons tenté de commencer à travailler à partir de la base, soit de l'élaboration des codes de construction, qui sont bons pour le secteur du bois en général. Nous avons collaboré étroitement avec les pays comme la Chine dès les premières étapes de l'élaboration de codes communs de construction.

En Corée, les Américains étaient bien présents jusqu'à il y a quatre ou cinq ans, mais ils ont commencé à se retirer lentement du marché. Le Canada est en train de devenir l'un des plus gros joueurs en Corée. Les États-Unis demeurent un bon concurrent au Japon.

[Français]

**Le sénateur Robichaud :** Est-ce que les autres pays qui veulent vendre leurs produits du bois en Chine, en Corée du Sud et au Japon ont des programmes semblables à ceux que le Canada a mis place pour en faire la promotion?

[Traduction]

**M. Jones :** Non, le Canada est, de loin, le plus grand pays exportateur dans ces marchés émergents ayant des programmes définis. Comme je l'ai mentionné, les Américains possédaient, auparavant, un bureau en Corée par l'entremise de l'une de leurs associations des produits de bois, mais, depuis, ils se sont retirés de là.

The Americans used to be involved more than they are now, but they have closed many of their operations in China. Canada is one of the major players that have programs in these offshore markets. The Americans still have funding that goes into offshore markets but not to the degree that Canada does.

**Senator Robichaud:** I cannot help but ask whether the \$500 million or whatever that stayed there is used to promote their products offshore.

**Mr. Jones:** Which \$500 million?

**Senator Robichaud:** When we settled with the Americans and they kept the \$500 million of the \$1 billion, has any of that money been used to compete in international markets?

**Mr. Jones:** On our work that is taking place in the non-residential market, the binational council also funds some of the work of both associations in Canada and the U.S. to grow the non-residential market in North America. The binational council funds some of that work as well.

**Senator Robichaud:** Do you want to add anything?

**Mr. Bird:** Other meritorious initiatives funded through the Softwood Lumber Agreement include the American Forest Foundation and the U.S. Endowment for Forestry and Communities. These groups look at cross-border collaborations in forest management. The primary work in terms of developing a unified North American market is through the binational council, which received \$50 million under the agreement, \$40 million of which was for joint marketing, essentially.

**Senator Eaton:** I want to clear up something, Mr. Jones, from a question Senator Robichaud asked. Are our exports to China primarily prefabricated housing units?

**Mr. Jones:** Right now, our exports are dimensional lumber, two-by-fours, predominantly produced in the interior of British Columbia. They are the lower grade products that are going for concrete forms for construction. However, in the last couple of years there has been an increased market in the higher-grade type of lumber going into China. The predominant wood product that goes into China is lumber; two-by-fours, two-by-sixes.

**Senator Mercer:** I want to go back to a question that Senator Robichaud asked about China, and your response about our competitors. You casually mentioned New Zealand, but New Zealand has recently signed a free trade agreement with China that will have an effect. They are obviously anxious about their ability to market their agricultural products. Dairy products are their biggest export.

La participation des Américains a déjà été plus importante, mais ils ont mis fin à bon nombre de leurs activités en Chine. Le Canada est l'un des principaux pays à avoir des programmes au sein de ces marchés étrangers. Les Américains consacrent encore du financement aux marchés étrangers, mais pas dans la même mesure que le Canada.

**Le sénateur Robichaud :** Je ne peux pas m'empêcher de me demander si les 500 millions de dollars, ou quelque chose du genre, qui demeurent entre les mains des Américains servent à faire la promotion de leurs produits à l'étranger.

**M. Jones :** Quels 500 millions de dollars?

**Le sénateur Robichaud :** Quand nous nous sommes entendus avec les Américains et qu'ils ont conservé 500 millions de dollars sur le milliard de dollars, est-ce qu'une partie de cet argent a servi à concurrencer le Canada sur les marchés internationaux?

**M. Jones :** Pour ce qui est de nos activités sur le marché de la construction non résidentielle, le conseil binational finance aussi certaines activités des deux associations, au Canada et aux États-Unis, visant à faire croître le marché de la construction non résidentielle en Amérique du Nord. Le Conseil binational finance aussi certaines de ces activités.

**Le sénateur Robichaud :** Voulez-vous ajouter quelque chose?

**M. Bird :** Parmi les autres initiatives dignes de mention financées dans le cadre de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, je peux mentionner l'American Forest Foundation et la U.S. Endowment for Forestry and Communities. Ces groupes s'occupent de la collaboration transfrontalière pour la gestion des forêts. C'est le Conseil binational qui fait l'essentiel du travail visant à développer un marché unifié en Amérique du Nord, et c'est lui qui a reçu 50 millions de dollars en vertu de l'Accord, dont 40 millions de dollars étaient essentiellement destinés à la commercialisation en commun.

**Le sénateur Eaton :** J'aimerais éclaircir quelque chose, monsieur Jones, à la suite d'une question posée par le sénateur Robichaud. Est-ce que nos exportations vers la Chine consistent principalement en des unités d'habitations préfabriquées?

**M. Jones :** À l'heure actuelle, nous exportons du bois de construction de dimensions courantes, des deux par quatre, principalement produit à l'intérieur de la Colombie-Britannique. Ce sont les produits les plus médiocres destinés à fabriquer des coffrages à béton, dans le secteur de la construction. Cependant, au cours des dernières années, il y a eu un élargissement du marché pour des produits de bois de meilleure qualité en Chine. Le principal produit de bois envoyé en Chine est le bois d'œuvre; des deux par quatre, des deux par six.

**Le sénateur Mercer :** J'aimerais revenir à une question qu'a posée le sénateur Robichaud au sujet de la Chine et à votre réponse concernant nos concurrents. Vous avez mentionné la Nouvelle-Zélande comme si de rien n'était, mais la Nouvelle-Zélande a conclu récemment un accord de libre-échange avec la Chine qui aura une incidence. De toute évidence, la Nouvelle-Zélande est impatiente de connaître sa capacité de vendre ses produits agricoles. Elle exporte surtout des produits laitiers.

I was in New Zealand in December so I have been exposed to some of their information. Will New Zealand's exports to China become a larger problem because they have a free trade agreement with China and we do not?

**Mr. Farrell:** Senator, I am not sure if I can speculate as to what the next five years might hold for that situation, but in many respects New Zealand faces the same challenges we do, and that is around gaining acceptance from a building code perspective, whether it is at the city level, the provincial level or the national level. In many respects at the working level, as Mr. Jones pointed out, we are working together.

In terms of a presence, the total staff that we, the Province of British Columbia and the industry support is close to 25 or 30 people. Over there, we basically provide quality assurance and quality control in terms of proving that the use of wood in their applications can work. It is much more involved than marketing only. We have been successful to establish a reputation that we will be there for the long haul. The first couple of years were not easy in that China was only beginning to take off. Many people wanted to sell their product. Our real advantage is that we have a physical presence there, and we have experts that understand residential and non-residential construction, engineering and specifying design; all the things involved in putting together a structure.

**Senator Mercer:** In New Zealand, construction is not dissimilar to ours and they are a little closer to the market.

**Mr. Farrell:** Yes.

**Senator Duffy:** We appreciate all the efforts you have made. As someone who has been saddled with this file — some people say they are tired of it — can you imagine having been there since day one covering it? The only thing worse would be to be involved in those negotiations.

I have three or four quick questions. I have high admiration for the dedication of the public service dealing with a complex and intractable problem.

Mr. Stephenson, you talk about DFAIT educating officials of the United States Trade Representative. As someone who has been on this file for 20 some-odd years, in my situation — and I know you have not been there that long — how would you compare the attitude of the USTR under the current American administration to previous ones? Did you have to re-educate the newcomers, or was there some institutional memory established at the staff level, as opposed to the appointee level?

**Mr. Stephenson:** That is an interesting question, because in respect of trade policy generally, I would say they are more aggressive in respect of the enforcement of their existing trade

Je me suis rendu en Nouvelle-Zélande en décembre et j'ai été exposé à certains renseignements à ce sujet. Est-ce que les exportations de la Nouvelle-Zélande vers la Chine deviendront un problème plus important parce que le pays a conclu un accord de libre-échange avec la Chine, ce que nous n'avons pas fait?

**M. Farrell :** Sénateur, je ne suis pas certain de pouvoir prédire la tournure que prendra la situation au cours des cinq prochaines années, mais, à bien des égards, la Nouvelle-Zélande fait face aux mêmes défis que le Canada, et ceux-ci concernent le fait de faire accepter un code du bâtiment, que ce soit à l'échelle municipale, provinciale ou nationale. Comme l'a fait remarquer M. Jones, nous collaborons à bien des égards sur le plan concret.

En ce qui concerne une présence, ce que nous recommandons — la province de la Colombie-Britannique et l'industrie —, c'est un personnel de 25 à 30 personnes au total. Nos activités là-bas consistent essentiellement à assurer la qualité et effectuer des contrôles de qualité, c'est-à-dire prouver que le bois peut être utilisé pour les applications prévues. C'est un rôle beaucoup plus complexe qu'un simple rôle de commercialisation. Nous avons réussi à nous tailler une réputation de joueur à long terme. Les premières années n'ont pas été faciles puisque la Chine commençait à peine à décoller. De nombreuses personnes voulaient vendre leurs produits. Le véritable avantage du Canada, c'est que nous étions présents physiquement là-bas et nous avions des spécialistes qui comprenaient la construction résidentielle et non résidentielle, le génie et le design en particulier — tout ce qu'il faut pour bâtir une structure.

**Le sénateur Mercer :** En Nouvelle-Zélande, le secteur de la construction ressemble un peu au nôtre, et le pays est beaucoup plus près du marché cible.

**M. Farrell :** Oui.

**Le sénateur Duffy :** Nous vous sommes reconnaissants d'avoir fait tous ces efforts. Vous vous êtes vous-même retrouvé avec ce dossier — certaines personnes disent qu'elles sont fatiguées d'en entendre parler —, pouvez-vous imaginer ce que ça fait de couvrir ce dossier depuis le premier jour? Tout ce qu'il pourrait y avoir de pire, ce serait de prendre part à ces négociations.

J'ai trois ou quatre brèves questions. J'ai une grande admiration pour le dévouement de la fonction publique quand elle doit faire face à un problème complexe et difficile à résoudre.

Monsieur Stephenson, vous avez mentionné que le MAECI fournissait de l'information aux représentants du délégué commercial général des États-Unis. À titre de personne qui s'occupe du dossier depuis environ 20 ans, comme c'est mon cas — et je sais que, pour vous, cela fait moins longtemps —, comment compareriez-vous l'attitude du délégué commercial général des États-Unis sous l'administration américaine actuelle par rapport à son attitude sous les administrations précédentes? Avez-vous dû fournir encore une fois de l'information aux nouveaux arrivants, ou s'il existe une sorte de mémoire organisationnel au sein du personnel, plutôt qu'au sein des personnes nommées?

**M. Stephenson :** C'est une question intéressante puisque, en ce qui concerne la politique commerciale en général, je dirais que les Américains sont plus déterminés dans l'application des accords

agreements. Strangely, with respect to the Softwood Lumber Agreement, they are less aggressive at the moment. They are not pursuing the agenda aggressively. They feel that the management of the agreement is working reasonably well, including all the transparency that we give on our side of the border of measures that are taken.

**Senator Duffy:** That is good. They have not yet succumbed to the pressure from the American industry.

Mr. Farrell, we talk about China. One of the things we have heard here from people like kitchen cabinet manufacturers is that some of the laminated products coming from China do not meet our standards. I am not sure if we have standards, but manufacturers feel that the cabinets are an inferior product and they are worried about off-gassing, not only in kitchen cabinets but also as a corollary in granite countertops from China, which pose a potential health hazard. Are you aware of that situation, and do we have legislation to regulate it yet?

**Mr. Farrell:** Senator, I am aware of the issue generally in organic products. The issue specifically as it relates to concerns about imports and off-gassing issues is not an area of expertise of the department, but I can say that we will look into it and see if we can provide the committee with what information we might have on it. I do not have the information off the top of my head.

**Senator Duffy:** Is this more of a product safety issue?

**Mr. Farrell:** Yes, I suspect so.

**Senator Duffy:** It is something for the protection of consumers.

Finally, Mr. Bird, one thing my colleague Senator Eaton was asking about was an innovative product we heard about here from the forest industry; what they call a house in a box. I am sure you are aware of that product.

From what you tell us, it looks like there should not be an impediment to that product. There is value-added; we put all the components for a single family home, not necessarily these prefab deals, in a container here and send it to Alabama where they take the pieces and put it together there. We would think that would be a way for us to provide value-added at this end rather than having all the sawing, chopping and hammering done there.

**Mr. Bird:** I do not claim to be an expert on custom houses, but there are provisions for these “houses in a box.” There are significant descriptive elements to what is required. All the doors, glue, wood and nails must be included in the house in a box.

**Senator Duffy:** It sounds like a non-tariff barrier to me. That is enlightening.

commerciaux existants. Étonnamment, ils appliquent actuellement l'Accord sur le bois d'œuvre résineux de façon moins énergique. Ils ne sont pas aussi déterminés à faire respecter le programme. Ils estiment que l'Accord est géré de façon raisonnablement correcte, ce qui inclut toute la transparence dont nous faisons preuve, de notre côté de la frontière, relativement aux mesures que nous prenons.

**Le sénateur Duffy :** C'est bien. Ils n'ont pas encore succombé à la pression exercée par l'industrie américaine.

Monsieur Farrell, nous parlons de la Chine. L'une des choses que des personnes comme des fabricants d'armoires de cuisine nous ont dites, c'est que certains produits laminés provenant de Chine ne répondent pas à nos normes. Je ne suis pas certain que nous avons des normes, mais les fabricants estiment que les armoires sont de qualité inférieure et s'inquiètent des gaz qu'elles dégagent; en fait, leur inquiétude concerne non seulement les armoires de cuisine, mais aussi, accessoirement les comptoirs de granit qui proviennent de Chine et qui pourraient constituer un danger pour la santé. Êtes-vous au courant de cette situation, et est-ce que le Canada dispose à ce jour de dispositions législatives pour la réguler?

**M. Farrell :** Sénateur, je suis au courant de l'enjeu en général associé aux produits organiques. L'enjeu particulier que représentent l'importation et les émissions de gaz ne fait pas partie du domaine de compétence du ministère, mais je peux vous dire que nous nous renseignerons à ce sujet et nous verrons si nous pouvons fournir au comité l'information dont nous disposons. Je ne peux pas vous la fournir de mémoire.

**Le sénateur Duffy :** Est-ce que c'est un enjeu qui va plus loin que la sécurité du produit?

**M. Farrell :** Oui, c'est ce que je soupçonne.

**Le sénateur Duffy :** C'est un enjeu qui concerne la protection des consommateurs.

Pour conclure, monsieur Bird, ma collègue, le sénateur Eaton, vous a posé une question concernant un produit novateur dont nous ont parlé des représentants de l'industrie forestière; c'est le produit « house in a box », une maison dans une boîte. Je suis sûr que vous connaissez ce produit.

D'après ce que vous nous dites, il semble qu'un tel produit ne devrait pas faire face à des obstacles. Il s'agit d'un produit à valeur ajoutée : nous plaçons tous les composants requis pour construire une maison unifamiliale — pas nécessairement des trucs préfabriqués — dans un conteneur, ici, et nous l'envoyons en Alabama, où toutes les pièces sont assemblées. On pourrait penser qu'il s'agit, pour nous, d'offrir un produit à valeur ajoutée puisqu'ils n'ont pas besoin, à l'autre bout, de s'occuper du sciage, de la coupe ou du clouage.

**M. Bird :** Je ne prétends pas être un spécialiste des maisons construites sur mesure, mais il y a des dispositions qui s'appliquent à ces « maisons dans une boîte ». Ce qui est requis est écrit très en détail. Toutes les portes, la colle, le bois et les clous doivent être inclus avec la maison dans une boîte.

**Le sénateur Duffy :** Cela me fait penser à une barrière non tarifaire. C'est très instructif.

**Senator Mahovlich:** Slide number 8 on China shows Canada-BC Wenchuan Earthquake Reconstruction Projects. How does wood fare in an earthquake? Some of the houses in China seem to collapse in earthquakes. Every time we pick up a paper, we read that 2,000 people have died in an earthquake. I have a boathouse in Muskoka that is attacked by the lake ice every year. It shifts a bit but it does not collapse. It is strong and can hold 10 feet of snow on its roof and not collapse. Does wood fare better than a clay and cement mix in an earthquake situation?

**Mr. Jones:** Canada's forest research institute, FPInnovations, has conducted a number of studies on various structures. We have been able to demonstrate scientifically that a properly constructed wood frame house is more durable in an earthquake than any other building material. After the 2008 earthquake in China, we learned that a number of the houses that collapsed were not built of wood. We have interesting photographs that show there are few wood frame buildings in that part of the country but they withstood the impact of the earthquake, while the other buildings collapsed.

We instituted the program in the Szechuan area, and rebuilt a school that had collapsed completely, killing several children. The rebuild is entirely of wood. We also have a couple of other demonstration buildings, some for the elderly and some hospitals, all made of wood.

Being able to show that wood frame construction is safer in an earthquake has been a strong selling point in China. Is your boathouse made of wood?

**Senator Mahovlich:** Yes.

**Senator Robichaud:** Is it wood from New Brunswick?

**Senator Mahovlich:** No, the wood is from Muskoka.

[Translation]

**Senator Rivard:** Has your department calculated the impact of the strong Canadian dollar against the weak American dollar?

Did the global economic crisis, especially the one that hit the U.S. and resulted in a significantly lower level of lumber exports, have as big an impact as the strong Canadian dollar, which used to be at 60 cents against the American dollar and which has hovered around 80 cents in recent years? Do you have any figures on that? Were you able to determine what the ideal value of the Canadian dollar would have to be in order to return to the years when lumber exports were at a good level?

**Le sénateur Mahovlich :** Dans la diapositive 8 sur la Chine, on parle des projets Canada-Colombie-Britannique de reconstruction à la suite du séisme de Wenchuan. Comment s'en tire le bois dans un séisme? Certaines maisons, en Chine, semblent s'écrouler quand il y a un séisme. Chaque fois qu'on prend un journal, on lit que 2 000 personnes sont mortes dans un séisme. J'ai une remise à bateau à Muskoka, et elle subit les assauts de la glace chaque année. Elle bouge un peu, mais elle ne s'écroule pas. Elle est solide et peut supporter dix pieds de neige sur son toit sans s'écrouler. Est-ce que le bois réagit mieux qu'un mélange d'argile et de ciment en cas de séisme?

**M. Jones :** L'Institut canadien de recherche sur les forêts, FPInnovations, a mené un certain nombre d'études sur diverses structures. Nous avons pu prouver scientifiquement qu'une maison à ossature de bois construite adéquatement résistera mieux à un séisme qu'une maison construite avec tout autre matériau de construction. À la suite du séisme qui a eu lieu en 2008 en Chine, nous avons appris qu'un certain nombre des maisons qui s'étaient effondrées n'avaient pas été fabriquées en bois. Nous avons des photos intéressantes qui révèlent qu'il y a un peu d'immeubles à ossature de bois dans cette région du pays, mais que ceux qui s'y trouvent ont survécu au séisme, tandis que les autres immeubles se sont effondrés.

Nous avons mis sur pied un programme dans la région du Sichuan et nous avons reconstruit une école qui s'était complètement effondrée, ce qui avait tué plusieurs enfants. La nouvelle école est entièrement faite de bois. Nous avons aussi quelques immeubles de démonstration, certains destinés aux aînés et d'autres qui sont des hôpitaux, tous faits de bois.

Le fait qu'on a pu prouver que les constructions à ossature de bois sont plus sûres en cas de séisme a constitué un argument de vente solide en Chine. Est-ce que votre remise à bateau est en bois?

**Le sénateur Mahovlich :** Oui.

**Le sénateur Robichaud :** Est-ce que c'est du bois du Nouveau-Brunswick?

**Le sénateur Mahovlich :** Non, le bois vient de Muskoka.

[Français]

**Le sénateur Rivard :** Est-ce qu'au sein de votre ministère vous avez calculé l'impact de la force du dollar canadien par rapport à la faiblesse du dollar américain?

La crise économique mondiale — et particulièrement celle ayant touché les Américains et qui a fait en sorte qu'on exporte beaucoup moins de bois d'œuvre — a-t-elle eu un impact aussi important que la force du dollar canadien qui était d'une valeur, à une certaine époque, à 60 cents pour un dollar américain ou, au cours des dernières années, aux alentours de 80 cents pour un dollar américain? Avez-vous des statistiques à ce sujet? Avez-vous pu établir quelle serait la valeur idéale du dollar canadien par rapport au dollar américain pour revenir à nos bonnes années d'exportation du bois d'œuvre?

[English]

**Mr. Farrell:** The value of the Canadian dollar is a challenge for all exporters, not the least of which is the forest products sector in Canada that is reliant on U.S. markets. In many respects, as my industry colleagues have indicated, the value of the dollar vis-à-vis the U.S. dollar was problematic given the rate of the change and the ability of the industry to retool, recapitalize and adjust its cost of production in the wake of the change. In many respects, that was one of the industry's biggest concerns. I am not sure what other industry witnesses might have said before this committee on the issue but suffice it to say that much of the Canadian industry was built at a time when the Canadian dollar was worth as little as US\$0.65. The industry is now trying to compete in a world where the Canadian dollar is close to par with the American dollar. It is a different game and a great challenge.

**Senator Eaton:** We have talked about China and Asia. Going back to value-added products, perhaps they were thinking about sending houses to Chile after the earthquake. Do we have any trade in wood with South America, or does Brazil have that market?

**Mr. Farrell:** Historically, South America has not been a big market for Canadian wood products. As a matter of fact, Central America and South America are global competitors in market pulp. They have capacity for sawn lumber, much of which is used domestically. In terms of that issue again, my colleague, Mr. Jones, talked about the Szechuan earthquake and Canada's response. It worked well in many respects because of the climate in the immediate Szechuan area as well as the willingness at the provincial and national levels of governments in China to react quickly to put the infrastructure in place, such as sewers, water supply and electricity, et cetera, before the building could begin. The governments were extremely responsive and were able to deliver so that Canada could bring forward the construction.

We have had discussion with our colleague government agencies, such as the Canadian International Development Agency, about Haiti and Chile and how they go forward vis-à-vis Canadian investments. For details, I defer to CIDA but, historically, many of those priorities are set by the recipient country.

**Senator Eaton:** I suppose we are trying to have a free trade agreement with them as well.

Mr. Jones, when we market our products to Chile and Asia, do we tell them how green wood is?

**Mr. Jones:** We portray the message that the wood comes from a sustainable resource and, with carbon footprint discussions, we talk about the environmental benefits of wood. That message is all part of our branding story behind Canadian wood products.

[Traduction]

**M. Farrell :** La valeur du dollar canadien pose des problèmes à tous les exportateurs, et notamment au secteur canadien des produits forestiers, qui dépend des marchés américains. À bien des égards, comme l'ont mentionné mes collègues de l'industrie, la valeur du dollar par rapport au dollar américain constituait un problème compte tenu du taux de change et de la capacité de l'industrie de renouveler son équipement, de reconstituer son capital et de rajuster ses coûts de production en raison du taux de change. Ça a été, à bien des égards, l'une des plus importantes préoccupations de l'industrie. Je ne sais pas exactement ce que d'autres témoins de l'industrie ont pu dire à ce sujet devant le comité, mais une chose est sûre, c'est que la plus grande partie de l'industrie canadienne s'est bâtie à l'époque où le dollar canadien valait aussi peu que 65 cents américains. L'industrie tente actuellement de demeurer concurrentielle dans un contexte où le dollar canadien est presque à parité avec le dollar américain. Les règles du jeu sont complètement différentes, et c'est très difficile.

**Le sénateur Eaton :** Nous avons parlé de la Chine et de l'Asie. Revenons aux produits à valeur ajoutée; certaines personnes avaient envisagé la possibilité d'envoyer des maisons au Chili à la suite du séisme. Y a-t-il un commerce du bois avec l'Amérique du Sud, ou si c'est le Brésil qui possède ce marché?

**M. Farrell :** Par le passé, l'Amérique du Sud n'a jamais été un marché important pour les produits de bois canadien. En fait, les pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud sont des concurrents sur le marché de la pâte commerciale. Ils ont la capacité de produire du bois de sciage, qui est principalement utilisé à l'échelle nationale. Si l'on veut revenir à ce sujet, mon collègue, M. Jones, a parlé du séisme au Sichuan et de la réaction du Canada. Les choses ont bien fonctionné à bien des égards en raison du climat de la région immédiate du Sichuan et de la volonté des administrations provinciales et nationales chinoises de réagir rapidement pour mettre en place l'infrastructure requise, comme les égouts ou l'approvisionnement en eau et en électricité, pour que la construction puisse commencer. Les administrations chinoises ont réagi très rapidement et concrètement, ce qui a permis au Canada d'entreprendre la construction.

Nous avons eu des discussions avec nos collègues d'organismes gouvernementaux, comme l'Agence canadienne de développement international, à propos d'Haïti et du Chili et de ce que pensent ces pays des investissements canadiens. Si vous voulez connaître les détails de ces discussions, je vous renverrais à l'ACDI. Je peux toutefois vous dire que, par le passé, bon nombre des priorités étaient fixées par les pays qui reçoivent l'aide.

**Le sénateur Eaton :** Je suppose que nous essayons de conclure un accord de libre-échange avec eux aussi.

Monsieur Jones, quand nous tentons de vendre nos produits sur les marchés chilien et asiatique, est-ce que nous faisons ressortir le fait que le bois est un produit écologique?

**M. Jones :** Nous transmettons le message que le bois vient d'une ressource durable et, quand il y a des discussions sur l'empreinte carbonique, nous parlons des avantages environnementaux du bois. Ce message fait partie intégrante de la stratégie de marque des produits canadiens de bois.

**Senator Eaton:** Do you see a market there for biomass?

**Mr. Jones:** I do not see one immediately but possibly in the future. You asked about South America. I have the top 30 destinations for Canadian exports of wood products for 2009 but no South American country is in the top 30.

**Senator Eaton:** That answers my question.

**Mr. Farrell:** Returning to biomass, in the interior of British Columbia, as a result of the mountain pine beetle infestation, there is a large amount of dead material that is steadily increasing. Some firms are pelletizing the dead ponderosa and lodgepole pine and shipping it to Europe. Some parts of Europe are paying high prices for pelletized wood.

**Senator Eaton:** I spent yesterday at the University of Guelph where they are conducting many experiments on biomass with willow, grasses and switch grass. The next five or six years may be interesting in this area.

**Senator Plett:** I have one quick question and then a comment. Mr. Jones, you suggested that most of the lumber that is sold to China is lower grade lumber, namely, two-by-fours and two-by-sixes used for forming. Obviously, for forming for concrete, a lot of plywood is used as well. Are we selling them plywood? If not, why not?

**Mr. Jones:** Some plywood is going to China. I do not have the numbers off the top of my head, but it is not a great amount. It is mainly framing materials that are going into China right now.

**Senator Plett:** Do they have their own plywood? Is that the reason?

**Mr. Jones:** Some plywood is produced in China, yes.

**Senator Plett:** Other than that, I will echo what Senator Duffy said earlier. I commend all the people who were involved in the difficult negotiations on the Softwood Lumber Agreement. Maybe the deal was not as good as we could have gotten if we had held out until now, who knows? However, a deal had to be made. I commend everyone who worked hard on behalf of the Canadian people to negotiate that deal.

[Translation]

**Senator Robichaud:** You are aware that the committee is in the process of looking at how we can market our wood products, both domestically and internationally. Where would you recommend that we focus most of our efforts in terms of marketing commodities? We talked about two by fours and two by sixes, but you also have joists and bladed-glued beams; are we focusing at all on those areas, and if so, should we focus on them more?

**Le sénateur Eaton :** Pensez-vous qu'il y a là un marché pour la biomasse?

**M. Jones :** Je n'en vois pas pour l'instant, mais il y en aura peut-être un dans l'avenir. Vous avez posé une question à propos de l'Amérique du Sud. J'ai la liste des 30 principales destinations des produits de bois canadiens qui ont été exportés en 2009, et aucun pays de l'Amérique du Sud ne fait partie de ces 30 destinations.

**Le sénateur Eaton :** Cela répond à ma question.

**M. Farrell :** Revenons à la biomasse. En Colombie-Britannique, on se retrouve, à l'intérieur des terres, avec une grande quantité de débris à cause de l'infestation de dendroctone du pin ponderosa. Certaines entreprises réduisent en pastilles les pins tordus et les pins ponderosa morts et envoient les pastilles en Europe. Dans certaines régions d'Europe, on paie les pastilles de bois très cher.

**Le sénateur Eaton :** J'ai passé la journée d'hier à l'Université de Guelph, où se font de nombreuses expériences sur la biomasse, à l'aide de saules, d'herbe et de panic raide. On pourrait découvrir des choses intéressantes dans ce secteur au cours des cinq ou six prochaines années.

**Le sénateur Plett :** J'ai une brève question à poser et un commentaire à faire. Monsieur Jones, vous avez mentionné que la majeure partie du bois d'œuvre qui est vendu à la Chine est du bois de qualité inférieure, c'est-à-dire des deux par quatre et des deux par six utilisés pour le coffrage. De toute évidence, on utilise aussi beaucoup de contreplaqué pour le coffrage du béton. Est-ce que nous vendons du contreplaqué? Sinon, pourquoi?

**M. Jones :** Une partie du contreplaqué est envoyée en Chine. Je ne me souviens pas des chiffres exacts, mais ce n'est pas une quantité importante. À l'heure actuelle, ce que l'on envoie en Chine, c'est surtout du bois de charpente.

**Le sénateur Plett :** Est-ce parce que la Chine a son propre contreplaqué?

**M. Jones :** Oui, une partie du contreplaqué est fabriquée en Chine.

**Le sénateur Plett :** Dans un autre ordre d'idées, je vais répéter ce qu'a dit le sénateur Duffy précédemment. Je remercie toutes les personnes qui ont pris part aux négociations difficiles qui ont mené à l'Accord sur le bois d'œuvre résineux. Peut-être qu'on aurait pu faire une meilleure affaire si nous avions tenu le coup jusqu'à maintenant; qui sait? Mais il fallait conclure une entente. Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé fort pour négocier cet accord au nom des Canadiens.

[Français]

**Le sénateur Robichaud :** Vous n'êtes pas sans savoir que le comité est en train de regarder comment on peut faire la promotion des produits du bois, autant sur le marché domestique que sur le marché international. Si vous aviez des recommandations à nous faire, dans quelle direction devrions-nous mettre beaucoup plus d'efforts dans le marketing des produits de base? On parlait de deux par quatre et de deux par six, mais il y a aussi l'utilisation dans les poutrelles, les poutres lamellées-collées, est-ce qu'on fait des efforts dans ses domaines et le cas échéant, est-ce qu'on devrait en faire plus?



**Mr. Stephenson:** I will let my colleagues answer that because they have the marketing programs. But my department does do some promotion of trade exports. You may have to ask the person in charge of the programs, Assistant Deputy Minister Ian Burney, among others, to come and talk about Canada's efforts on that front.

[English]

**Mr. Farrell:** If I had to give advice, if we look at the Canadian forest, its physical dimension and size, it is more or less the same size as it was 100 years ago. What has changed is what is inside the forest — the size of the trees, the accessibility of the trees and the kinds of restrictions that are legitimate in terms of the environment. The fundamental nature of the forest in terms of whether there are a lot of trees out there is more or less the same. It is the economics of the forest vis-à-vis the rest of the world. The new competitors are well financed, large-scale, and do not face the same kinds of input costs and environmental hurdles that we face here.

I think our way forward is with technology and innovation. The world makes a specialty product, a commodity, only for a short period of time, unless the producer is able to carve out a niche that will give the producer a competitive advantage for five, if not 10, years. Within Canada, not only the Government of Canada but also the provinces and firms have been exploring ways to secure that advantage, X number of years out, moving beyond the kind of commodities that the entire forest products sector has been built on.

Having said that, I think solid wood products, whether they are softwood lumber or other wood products, will be part of that way forward. Without wood products, I do not think we will have the value chain in terms of making residues available for a whole host of different products. The way forward is about technology and innovation to create options — to have options for firms as to what product they want to produce and where they market that product. It does not take long to turn a value-added product into a commodity if the market is flooded overnight or if only one firm is involved in the product because the market is that small.

The idea is to look at what kind of existing products today can be replaced by organic products that grow on trees.

**Senator Fairbairn:** My ears popped up a minute or so ago when you mentioned the words pine beetle. Can you give us any thoughts about how, where and when that beetle is still working away? I am from Southern Alberta, and there was a great deal of anxiety at one point that the beetle was going to cross from the south of British Columbia into the Crow's Nest pass and devour

**M. Stephenson :** Je vais laisser répondre mes collègues parce que ce sont eux qui ont les programmes de promotion. Mais mon ministère offre tout de même la promotion des exportations du commerce. Il faudrait peut-être demander au responsable de ces programmes, le sous-ministre adjoint Ian Burney, entre autres de venir présenter les efforts du Canada de ce côté là.

[Traduction]

**M. Farrell :** Si je devais donner des conseils... si on observe la forêt canadienne — sa taille et sa dimension sur le plan physique —, on constate qu'elle a à peu près la même taille qu'il y a 100 ans. Ce qui a changé, c'est le contenu de la forêt : la taille des arbres, leur accessibilité et le type de restrictions, qui sont légitimes compte tenu de l'environnement. La nature même de la forêt, soit le fait qu'il y a beaucoup d'arbres au pays, est à peu près la même. C'est l'économie de la forêt par rapport au reste du monde... Les nouveaux concurrents disposent d'un financement ayant une grande envergure, en plus de ne pas faire face aux mêmes types de coûts des facteurs de production et d'obstacles environnementaux que ceux auxquels nous faisons face au Canada.

Je crois que notre avenir se situe dans la technologie et l'innovation. Dans le monde, un produit de spécialité — une marchandise — est fabriqué seulement pour une courte période, sauf si le producteur réussit à trouver son créneau de façon à avoir un avantage concurrentiel pour cinq ans, si ce n'est dix ans. Au Canada, le gouvernement fédéral, mais aussi les provinces et les entreprises, ont cherché des façons d'obtenir cet avantage il y a un certain nombre d'années en s'éloignant du type de marchandises sur lesquelles le secteur des produits forestiers en entier s'est construit.

Cela dit, je crois que les produits de bois massif, qu'il s'agisse de bois d'œuvre résineux ou d'autres produits de bois, font partie de l'avenir. Sans les produits de bois, je ne crois pas que nous pourrions constituer la chaîne de valeur qui peut lui permettre d'obtenir les résidus requis pour toute une gamme de produits variés. L'avenir consiste à utiliser la technologie et l'innovation pour créer des possibilités — pour que les entreprises aient diverses possibilités en ce qui concerne les produits qu'elles fabriqueront et les marchés au sein desquels elles les vendront. Il ne faut pas beaucoup de temps pour transformer un produit à valeur ajoutée en marchandises si le marché est inondé en une nuit ou s'il n'y a qu'une seule entreprise qui fabrique le produit parce que le marché est très petit.

Ce qu'il faut faire, c'est se demander quels sont les produits actuels qui peuvent être remplacés par des produits biologiques qui poussent dans des arbres.

**Le sénateur Fairbairn :** J'ai dressé l'oreille il y a à peu près une minute, quand vous avez prononcé les mots « dendroctone du pin ». Pouvez-vous nous en dire un peu plus à propos des dommages que cause encore cet insecte, et de l'endroit et du moment où on peut le trouver? Je suis du sud de l'Alberta, et, à une certaine époque, on était très inquiet que le dendroctone

everything. The beetle did come into Alberta, but they did not like our trees. They brought their army outfits together and marched down into Montana, where there was a long, upset attitude.

How do you cover every corner of these things? Is that issue still ongoing? If so, to what degree is it affecting our efforts in other countries?

**Mr. Stephenson:** Before Mr. Farrell answers, I will give you an interesting fact. When we signed the Softwood Lumber Agreement and the practice of establishing the low stumpage fee for these dead trees because of the pine beetle kill, the amount of dead wood coming out of the forest at that point was something less than 10 per cent; today, it is in the 40s. That is a lot of wood. The producers of lumber have become better and better of producing at least a board or two out of those logs. A good deal of volume has reached the American market and the eastern market, which has the predictable reaction.

As to when the infestation is over, perhaps Mr. Farrell can speak to that question.

**Mr. Farrell:** The pine beetle is what they call an endemic pest. It has always lived in North America. The population in the U.S. is a different population genetically, but the pest is the same. The U.S. did not acquire the pest from us; they have had it. The same kinds of conditions that allowed the population to explode in Canada provide more or less the same challenge in the U.S.

The forecasts for British Columbia are that the pest will have eaten pretty much what it will eat by 2014 and 2015. As you mentioned, senator, over the last three or four years, we have seen the pest move into Northwestern Alberta and Northeastern B.C. Alberta has been extremely aggressive in trying to slow the spread down, whether through harvesting or a prescribed burn. The preoccupation that our scientists have is the threat to the rest of the boreal forest.

**Senator Fairbairn:** Yes; it is a threat to the North.

**Mr. Farrell:** That is right. The bug cannot eat jack pine in laboratory settings. However, it is not clear whether they will thrive in the boreal forest, where the trees are more distributed, and the winters are that much colder even in a changing climate scenario. It is still a watching scenario each winter. An early cold snap is usually what sets the population back. There have not been a lot of those cold snaps in Central Alberta or Southern Alberta for the last dozen years or so. It has been a watching brief. As Mr. Stephenson pointed out, it has had an impact on fibre supply.

It is important to note that, in the interior of British Columbia, there are other species. In some parts of B.C., pine is a predominant species. However, there is a lot of spruce, particularly in the southern interior that will pick up some of

traverse la frontière par la Passe du Nid-de-Corbeau dans le sud de la Colombie-Britannique et dévore tous nos pins. L'insecte est bel et bien venu en Alberta, mais nos arbres ne lui ont pas plu. Il a ramassé son équipement de guerre et est parti vers le Montana, où il s'est déchaîné et a mené un long combat.

Comment pouvez-vous cerner cet insecte? Le problème est-il toujours présent? Le cas échéant, à quel point a-t-il une incidence sur les efforts que nous déployons dans d'autres pays?

**M. Stephenson :** Avant de laisser répondre M. Farrell, j'aimerais vous faire part d'une donnée intéressante. Quand nous avons conclu l'Accord sur le bois d'œuvre résineux qui régit la pratique de détermination d'un droit de coupe peu élevé pour les arbres morts qui ont été tués par le dendroctone du pin, la quantité de bois mort qui sortait de la forêt à l'époque, représentait moins de 10 p. 100 du bois; aujourd'hui, elle représente 40 p. 100 du bois. Ça fait beaucoup de bois. Les producteurs de bois d'œuvre se sont beaucoup améliorés et produisent au moins un ou deux pieds linéaires à partir de ces grumes. Un assez grand volume a été envoyé sur le marché américain et le marché de l'est, avec les résultats prévus.

Pour ce qui est de savoir si l'infestation est terminée, M. Farrell peut peut-être répondre à cette question.

**M. Farrell :** Le dendroctone du pin est ce qu'on appelle un insecte nuisible endémique. Il a toujours vécu en Amérique du Nord. L'espèce qui vit aux États-Unis est différente sur le plan génétique, mais c'est le même insecte. Il n'est pas parti du Canada pour aller s'en prendre aux États-Unis; il était déjà présent sur ce territoire. Les conditions qui ont permis à sa population de connaître une croissance explosive au Canada ont créé à peu près les mêmes difficultés aux États-Unis.

Pour la Colombie-Britannique, on prévoit que l'insecte aura dévoré à peu près tout ce qu'il a à dévorer d'ici 2014 ou 2015. Comme vous l'avez mentionné, sénateur, depuis trois ou quatre ans, nous avons constaté que l'insecte se déplace vers le nord-ouest de l'Alberta et le nord-est de la Colombie-Britannique. L'Alberta a pris des mesures très vigoureuses pour tenter de réduire la propagation, que ce soit par des récoltes ou un brûlage dirigé. Ce qui inquiète nos scientifiques, c'est la menace que cela représente pour le reste de la forêt boréale.

**Le sénateur Fairbairn :** Oui; c'est une menace pour le Nord.

**M. Farrell :** C'est exact. L'insecte ne peut pas se nourrir de pin gris en laboratoire, mais on ne sait pas s'il se développera dans la forêt boréale, où les arbres sont plus éloignés les uns des autres et les hivers sont plus froids, même avec les changements climatiques. Chaque hiver, on surveille la situation. Habituellement, une vague de froid précoce fait reculer la population. Il n'y a pas eu beaucoup de vagues de froid précoces au centre ou dans le sud de l'Alberta au cours des 12 dernières années. On effectue donc une surveillance générale. Comme l'a mentionné M. Stephenson, l'insecte a eu une incidence sur l'approvisionnement en fibre.

Il faut aussi souligner qu'il y a d'autres essences à l'intérieur des terres de la Colombie-Britannique. Dans certaines régions de la Colombie-Britannique, le pin est l'essence prédominante. On trouve toutefois aussi beaucoup d'épinettes, surtout à l'intérieur

the slack. Undoubtedly, there will be a period of time where the volumes will dip. I know British Columbia and Alberta are both preoccupied with how one makes that period as short as possible.

**Senator Duffy:** The forest industry people were proud to come before us and say they are the largest employer in, I think, 60,000 communities from coast to coast. That number is huge.

We are trying to find answers to problems. However, when you look at the industry overall and look down the road, do you see a day when we will be able to go back to the kind of employment levels we had in the past, or will people in those areas and the next generation need to look to other things, given the state of the world in which we all live and operate?

**Mr. Farrell:** Personally, I am an optimist. One thing we are starting to see, and will continue to see, is what I call a blurring of the sector. When we think of the forest products sector, we think about the traditional lumber, pulp and paper and what we call the forestry workers, which are harvesters, planters and truck drivers.

The sector is starting to move. We are starting to see lines move between the traditional forest products sector and the energy sector. We are already seeing that movement now, whether it be in the fledgling bio-energy sector all across Canada. As that sector becomes more technology driven, it is not that far out of line to see an input stream derived from squeezing “the juice out of trees” that one can put into a refinery, which will be a green fuel. The technology and the economics are not there yet, but it is not nearly as far away as it was even a few years ago.

How does that movement relate to the small, rural communities? It will be a scale issue. How much of the work can be done on a smaller scale, in terms of technology? How much must be done on a big scale? That answer is hard to predict.

Another factor is provincial utilities. We have seen a number of provinces with feed-in tariffs that provide incentives for green power. British Columbia and Ontario both have systems for those incentives. In many respects, that system is starting to incent investments on the supply side, and I think many smaller communities are closer to the supply side than the manufacturer side. That side might provide more durable employment.

If I had to hazard a guess, it will be difficult in the future to see the same kind of a national industry, and it has been a truly national industry. That industry will be difficult to maintain across

de terres, dans le Sud, puisqu'elles remplissent une partie de l'espace laissé vacant. De toute évidence, à un certain moment, les volumes vont diminuer. Je sais que la Colombie-Britannique et l'Alberta se demandent toutes deux comment faire pour que ce moment dure le moins longtemps possible.

**Le sénateur Duffy :** Les gens de l'industrie forestière étaient fiers de venir nous rencontrer et de nous dire qu'ils forment le plus important employeur dans, je crois, 60 000 collectivités d'un océan à l'autre. C'est un chiffre énorme.

Nous essayons de trouver des solutions à des problèmes. Cependant, si on observe la situation de l'industrie en général et ce qui s'en vient, est-ce que vous pensez que nous pourrions, un jour, revenir aux niveaux d'emploi que nous avions par le passé, ou si les gens de ces régions et la prochaine génération doivent envisager autre chose compte tenu de l'état du monde dans lequel nous vivons et travaillons?

**M. Farrell :** Personnellement, je suis de nature optimiste. L'une des choses que nous commençons à constater et qui devrait se poursuivre dans l'avenir, c'est une espèce de « brouillage » du secteur, comme je dis. Quand nous pensons au secteur des produits forestiers, nous pensons aux grands classiques : le bois d'œuvre, les pâtes et papiers, et ce que nous appelons les travailleurs forestiers, c'est-à-dire les conducteurs d'abatteuse-tronçonneuse, des planteurs et des camionneurs.

Le secteur commence à changer. Nous commençons à voir bouger la frontière qui sépare le secteur des produits forestiers classiques du secteur de l'énergie. Nous avons déjà constaté que les choses bougeaient, notamment dans le secteur naissant de la bioénergie partout au Canada. Comme ce secteur est de plus en plus axé sur la technologie, on devrait voir apparaître, assez rapidement, des façons de faire sortir « le jus des arbres » pour l'envoyer dans une raffinerie et en faire un combustible écologique. La technologie et la situation économique actuelle ne le permettent pas encore, mais on n'est plus aussi loin de cette situation qu'on l'était il y a tout juste quelques années.

Quelles seront les répercussions pour les petites collectivités rurales? C'est une question d'échelle. Quelle part du travail peut être effectuée à petite échelle pour ce qui est de la technologie? Quelle part du travail doit être faite à grande échelle? Il est difficile de prévoir la réponse.

Il faut aussi prendre en considération les services publics provinciaux. Nous avons constaté qu'un certain nombre de provinces prévoient des tarifs d'incitation pour accélérer le recours à l'énergie verte. C'est le cas, entre autres, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. Dans bien des cas, ce système commence à favoriser les investissements du côté de l'approvisionnement, et je crois que bon nombre de petites collectivités sont plus près du côté de l'approvisionnement que de celui de la fabrication. C'est peut-être de ce côté qu'on trouvera le plus grand nombre d'emplois durables.

Si je devais faire une prédiction, je dirais qu'il sera difficile, dans l'avenir, d'avoir le même type d'industrie nationale — il s'agissait véritablement d'une industrie nationale. Il sera difficile de

the country. If the numbers stay the same, I think they will shift from various regions and will be driven by investment, especially around technologies that move us beyond the commodity business.

We will always produce a certain level of commodities in the country. However, in the globally traded commodities, like market pulp, we also see firms trying to build on their natural advantages. The competitors we see in Central America and South America have cost us a big advantage; they have trees that can grow in seven or eight years and the trees grow within 30 kilometres of the mill.

We have a globally competitive fibre that grows uniquely in the country. Our challenge is to produce a product where that fibre is truly competitive and for which people will pay, one that will have an advantage over, say, a hardwood eucalyptus fibre. The advantage is there, but it is about investment in technology and innovation, and better stratification of the fibrous resource.

[*Translation*]

**Senator Rivard:** Senator Fairbairn spoke to us about the pine beetle problems affecting forests in western Canada. Quebec, New Brunswick and a small part of Northern Ontario have all experienced the ravages of the spruce budworm. Can we now say that the problem is gone or on its way out? Where do things stand?

[*English*]

**Mr. Farrell:** Both the jack pine beetle and the spruce budworm have been resident in central and eastern Manitoba and Saskatchewan, to some extent. However, the problem has been a recurring one in Ontario and Quebec. Both are somewhat cyclical, although the spruce budworm is probably more predictable in terms of cycles. The current forecast is that we are on an up cycle in Eastern Canada with spruce budworm, particularly in Quebec and Ontario.

Unlike the pine beetle though, there are accepted low-environmental-impact controls; there are aerial applications of biological controls that are actively used. I think the science on it is well refined, so there are things that can mitigate the infestation. However, the forecast shows it is on its way up.

**The Chair:** Before we leave, I have one question, and it is in respect to your non-residential market information to reduce the bias against wood to be used. Can you provide us with a report card of the targeted markets. Can you tell us whether we do, and did, have impacts on encouraging those markets we have now as

maintenir l'industrie à l'échelle du pays. Si les résultats restent les mêmes, je crois qu'ils passeront d'une région à une autre et qu'ils dépendront des investissements, surtout dans les technologies qui nous permettent d'aller au-delà du secteur des marchandises.

Nous produirons toujours une certaine quantité de marchandises dans le pays. Cependant, dans le secteur des marchandises qui sont échangées à l'échelle mondiale, comme la pâte commercialisée, on constate que les entreprises tentent de miser sur leurs avantages naturels. Les concurrents qui se trouvent en Amérique centrale et en Amérique du Sud ont un grand avantage par rapport à nous : ils ont des arbres qui peuvent pousser en sept ou huit ans, et qui poussent à moins de 30 kilomètres de l'usine.

Nous avons une fibre concurrentielle à l'échelle mondiale qui peut être produite seulement au pays. Ce que nous devons faire, c'est fabriquer un produit qui utilise cette fibre et qui est véritablement concurrentiel, pour lequel les gens voudront payer, un produit qui présentera un avantage par rapport, par exemple, à une fibre d'eucalyptus, qui est un bois dur. Nous avons l'avantage qu'il faut, mais tout dépend des investissements dans la technologie et dans l'innovation et d'une meilleure stratification de la ressource fibreuse.

[*Français*]

**Le sénateur Rivard :** Le sénateur Fairbairn nous a entretenus sur les problèmes de la maladie du pin dans l'Ouest. Au Québec, au Nouveau-Brunswick et dans une petite partie du Nord de l'Ontario, on a subi les ravages de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Peut-on dire aujourd'hui qu'il s'agit d'un problème qui s'est résorbé ou qui est en train de se résorber? Où en est la situation?

[*Traduction*]

**M. Farrell :** Le dendroctone qui s'attaque au pin gris et la tordeuse des bourgeons de l'épinette ont été trouvés, dans une certaine mesure, dans le centre et dans l'est du Manitoba et de la Saskatchewan. Cependant, c'est en Ontario et au Québec que le problème revient sans cesse. Dans les deux cas, le problème suit un peu un cycle, même si ce cycle semble plus prévisible dans le cas de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Selon les prévisions actuelles, la tordeuse des bourgeons de l'épinette est à la hausse dans l'Est du Canada, surtout au Québec et en Ontario.

Cependant, contrairement à ce qui se passe avec le dendroctone, il existe des moyens de contrôle acceptés ayant une faible incidence sur l'environnement. En effet, on peut appliquer, par la voie des airs, des biopesticides utilisés activement. Je crois que la science en connaît beaucoup à ce sujet, ce qui fait qu'on dispose de moyens de limiter l'infestation. Néanmoins, les prévisions donnent à penser que la présence de la tordeuse est à la hausse.

**Le président :** Avant que nous nous quittions, j'ai une question, et elle concerne ce que vous avez dit à propos du marché de la construction non résidentielle et de la diminution du parti pris contre l'utilisation du bois. Pouvez-vous nous fournir une fiche de rapport sur les marchés ciblés? Pouvez-vous nous dire si le fait que

well as emerging markets to use wood in non-residential construction? We will appreciate you providing the clerk with that information.

Last but not least, I want to inform the committee and the officials that I participated last night in a meeting on forestry. Many associations were present. I will share with the committee and officials that there is a special mission in the shuttle, as we are speaking. You are nodding.

Canada is demonstrating that we are the best. We are looking at research and development, not only here on Earth but the space shuttle presently has a special mission to conduct intensive research on seedlings like we planted, senators, when we were in New Brunswick.

**Senator Mercer:** Have you checked on the seedlings?

**The Chair:** They are growing.

**Senator Plett:** I have not received my four and a half cents.

**The Chair:** When they told me about the mission last night, I said I wanted to volunteer to be a tree planter in space.

To conclude, one Canadian company has 18 seedlings in the shuttle as we speak. They will conduct special research to find out effects on growth and texture, and also to look at better quality seedlings here.

**Senator Mercer:** Senator Plett is volunteering to go up for harvesting.

**The Chair:** That said, Mr. Stephenson, Mr. Farrell, Mr. Bird and Mr. Jones, thank you for your presentations. They were enlightening. If we have additional questions, we will communicate with you.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Thursday, April 22, 2010

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:05 a.m. to study the current state and future of Canada's forest sector; and for the consideration of a draft budget.

**Senator Percy Mockler** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, good morning. I declare this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry in session, and I welcome you all here.

[*Translation*]

I am Senator Percy Mockler, Chair of the Committee.

nous avons incité les marchés actuels et les marchés en émergence à utiliser le bois dans la construction non résidentielle a, ou a eu, des répercussions? Nous aimerions que vous nous fournissiez cette information à la greffière.

Dernier point à souligner, et non le moindre. J'aimerais dire aux membres du comité et aux représentants que j'ai participé, hier soir, à une rencontre sur la foresterie. De nombreuses associations étaient présentes. J'aimerais dire au comité et aux représentants qu'il y a, en ce moment même, une mission spéciale dans la navette. Vous approuvez de la tête.

Le Canada s'occupe de prouver que nous sommes les meilleurs. Nous nous intéressons à la recherche et au développement, non seulement ici, sur la Terre, mais aussi dans l'espace; la navette spatiale procède actuellement à une mission spéciale qui vise à effectuer des recherches intensives sur des semis comme ceux que nous avons plantés, mesdames et messieurs les sénateurs, quand nous étions au Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Mercer :** Avez-vous vérifié comment se portent les semis?

**Le président :** Ils poussent.

**Le sénateur Plett :** Je n'ai pas reçu mes quatre sous et demi.

**Le président :** Quand j'ai entendu parler de la mission hier soir, j'ai dit que je me portais volontaire pour devenir planteur d'arbres dans l'espace.

En conclusion, une entreprise canadienne possède actuellement 18 semis qui se trouvent dans la navette. Des recherches spéciales seront effectuées pour comprendre les effets sur la croissance et sur la texture, et aussi pour tenter d'obtenir des semis de meilleure qualité ici.

**Le sénateur Mercer :** Le sénateur Plett se porte volontaire pour la récolte.

**Le président :** Cela dit, merci, messieurs Stephenson, Farrell, Bird et Jones, d'avoir présenté des exposés. Ils étaient très intéressants. Si nous avons d'autres questions, nous communiquerons avec vous.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le jeudi 22 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit ce jour à 8 h 5 afin d'étudier l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada de même qu'un avant-projet de budget.

**Le sénateur Percy Mockler** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour, chers collègues. Je déclare ouverte cette séance du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts et en profite pour vous souhaiter la bienvenue.

[*Français*]

Je suis le sénateur Percy Mockler, président du comité.

[English]

Witnesses, the meeting today follows up on Tuesday's meeting on the Softwood Lumber Agreement.

[Translation]

This morning we have two major experts with us. The committee wishes to study the causes and origins of the current forestry crisis so that it can recommend partnership solutions to the government among all the stakeholders involved, and so these experts have been invited to provide information on this objective and on how to achieve it.

We have Luc Bouthillier, Professor, Department of Wood and Forest Science, Faculty of Forestry and Geomatics, Laval University. Thank you for appearing before us this morning, for accepting our invitation.

[English]

We also have Daowei Zhang, Professor, Forest Economics and Policy, School of Forestry and Wildlife Sciences, at Auburn University in Alabama, U.S.A. Thank you both for accepting our invitation to help us fulfill our mandate.

I now invite you to make your presentation, which will be followed by questions.

[Translation]

**Luc Bouthillier, Professor, Department of Wood and Forest Science, Faculty of Forestry and Geomatics, Laval University, as an individual:** Mr. Chair, thank you, I am very happy to be with you this morning to celebrate Earth Day. It is a privilege to meet you.

[English]

I am happy to be here to share my vision and share my passion for the forest, but above all, for people making their living from the forest and who enjoy that great inheritance, that great heritage we have in Canada.

[Translation]

I have been asked to tell the story of the Canada-U.S. softwood lumber dispute. The dispute has a complex history. We will look at the 2006 agreement, but before that I would like to go back further so that we can understand the past and look into the future.

Since I do not have much time — and I have just used up a few minutes — I am going to speak in French. I am going to try and talk slowly, but I apologize in advance to the interpreters because, good Francophone that I am, I am bound to get excited because this is an important subject!

First, the historical depth of the softwood lumber issue between Canada and the U.S. You know, we almost went to war with the U.S. over softwood lumber. It happened on the border between Maine and New Brunswick, when they wanted to move the border a bit farther to the north so as to include the

[Traduction]

Messieurs les témoins, notre séance d'aujourd'hui fait suite à celle de mardi qui avait pour thème l'entente sur le bois d'œuvre.

[Français]

Nous recevons ce matin deux grands experts. Étant donné que le comité veut étudier les causes et les origines de la crise forestière actuelle pour recommander au gouvernement des solutions de partenariat avec tous les intervenants, ils ont été invités pour fournir de l'information sur cet objectif et en regard de l'éducation concernant ce même objectif.

Nous recevons M. Luc Bouthillier, professeur, Département des sciences du bois et de la forêt, Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. Merci d'être avec nous ce matin et d'avoir accepté notre invitation.

[Traduction]

Nous accueillons aussi Daowei Zhang, professeur d'économie et de politique forestières à l'École de foresterie et de sciences de la faune, Université Auburn, Alabama, É.-U. Merci à vous deux d'avoir accepté notre invitation et ainsi de nous aider à accomplir notre mandat.

Je vous invite à passer à vos exposés après quoi nous vous poserons des questions.

[Français]

**Luc Bouthillier, professeur, Département des sciences du bois et de la forêt, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval, à titre personnel :** Monsieur le président, je vous remercie et je suis très heureux d'être avec vous ce matin pour célébrer la Journée de la Terre. C'est un privilège de vous rencontrer.

[Traduction]

Je suis heureux d'être ici pour vous faire part de ma vision et vous faire partager ma passion pour la forêt et aussi et surtout pour ceux et celles qui en vivent et qui bénéficient de ce formidable patrimoine dont nous avons hérité au Canada.

[Français]

Évidemment, on m'a demandé de raconter l'histoire du litige canado-américain sur le bois d'œuvre. C'est une histoire complexe. On va s'arrêter sur l'entente de 2006, mais j'aimerais remonter plus loin afin de comprendre l'histoire et de se projeter dans le futur.

Comme j'ai peu de temps — et que je viens de brûler quelques minutes —, je vais m'exprimer en français. Je vais essayer de parler lentement, mais je m'excuse à l'avance auprès des interprètes parce que, en bon francophone, je vais sûrement m'exciter parce que c'est un sujet important!

D'abord, la profondeur historique de l'enjeu du bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis. Vous savez, on a failli entrer en guerre avec les États-Unis sur la question du bois d'œuvre. Cela s'est passé à la frontière du Maine et du Nouveau-Brunswick, où l'on voulait faire passer la frontière un peu plus au nord pour bien

valley of the Aroostook River because this valley was rich in wood. On either side, militias were lined up across from each other. Obviously, this is anecdotal, but it shows the importance of lumber in Canada-U.S. relations.

We have to recall that the first free trade deal with the U.S., which was called the Reciprocity Treaty, signed in 1866, was aimed basically at promoting the entry of Canadian lumber duty-free, without any tariffs. Then the treaty was revoked a few years later because the American West was now available, open. The Civil War was over and the American softwood lumber industry had to be stimulated. The best way to do so was to impose a tariff on the Canadian industry. So this protectionist reaction has always been around.

We must also recall that the American Government had an extremely interesting period of openness towards Canadian forest products while President Taft was in office, in 1911, when “dollar diplomacy,” as it was called, was practised. President Taft agreed that Canadian products could enter the country freely, without any tariffs, provided American capital was behind the manufacturing of such products in Canada.

This “dollar diplomacy,” which fostered Canadian industry, in both pulp and paper, and the lumber mills, worked very well up to the Great Depression of 1929. As of February 1930, the American Tariff Act abolished this privilege, and taxes were levied on Canadian softwood lumber and a lot of other products. Taxes were about 25 to 30 per cent of the value of the softwood lumber at the border. So the history of the dispute goes back a long way.

Let us talk now about what we are really interested in, that is, the agreement of 2006. The agreement was ratified by both countries in October 2006. It was also one in a series of disputes — as they say in English, Lumber 1, Lumber 2, Lumber 3 and Lumber 4. The 2006 agreement was what we call Lumber 4. Before getting to Lumber 4, let us talk about Lumber 1, 2 and 3.

The first contemporary softwood lumber battle was in 1982. A coalition of American softwood lumber producers found that the Canadian industry — we are referring here especially to the industry in B.C. — had too large a piece of the pie, was holding too large shares of the market, and so it invoked American trade laws to demand a levelling of the playing field. For these lumber producers, especially in the American West, the good performances of the Canadian industry could be explained basically by the fact that the Canadian industry enjoys the benefits of a public forest and that it is subsidized because the Crown does not require high enough stumpage fees.

In March 1983, the American administration, which was running both the International Trade Commission and the International Trade Administration, would conclude that the complaint was unfounded, basically because the American petitioners' file was poorly prepared. Which meant that they would try again in 1985. The coalition would submit another application and, in spite of the fact that the Reagan administration and the Mulroney government got along very well together, neither of them wanted to interfere in trade between Canada and the U.S.

englober la vallée de la rivière Aroostook parce que cette vallée était riche en bois. Des deux côtés, les milices se sont affrontées. Évidemment, c'est anecdotique, mais cela démontre bien l'importance du bois dans les relations canado-américaines.

Il faut se souvenir que le premier traité de libre-échange avec les États-Unis, que l'on a appelé le Traité de réciprocité, signé en 1866, visait essentiellement à favoriser l'entrée du bois canadien en liberté de droits de douane, sans aucun tarif. Évidemment, cela a été rappelé quelques années plus tard parce que l'Ouest américain était maintenant disponible, ouvert. La guerre de Sécession était terminée et il fallait stimuler l'industrie américaine du bois d'œuvre. La meilleure façon de le faire, c'était d'imposer un tarif à l'industrie canadienne. Donc ce réflexe protectionniste, il est présent et il était présent.

Évidemment, il faut aussi se souvenir que le gouvernement américain avait une période extrêmement intéressante d'ouverture à l'égard de l'industrie canadienne des produits forestiers sous le règne du président Taft, en 1911, alors qu'on pratiquait ce qu'on appelle la « dollar diplomacy ». Le président Taft consentait à ce que les produits canadiens puissent entrer en toute liberté, sans aucun tarif, à condition que ce soit du capital américain qui soit à l'origine de la fabrication de ces produits au Canada.

Cette « dollar diplomacy » qui a favorisé l'essor de l'industrie canadienne, tant dans les pâtes et papiers que dans le domaine du sciage, a très bien fonctionné jusqu'à la Grande Crise de 1929. Dès février 1930, la Loi sur les tarifs américaine a aboli ce privilège et on a réclaté des taxes sur les bois canadiens et sur un paquet d'autres produits. C'était de l'ordre de 25 à 30 p. 100 de la valeur des bois à la frontière. Il y a donc une histoire très profonde.

Parlons maintenant de ce qui nous intéresse vraiment : l'entente de 2006. L'entente a bel et bien été ratifiée par les deux pays en octobre 2006. Elle aussi s'inscrivait dans une lignée de conflits — en fait, c'est l'expression anglaise qui domine, Lumber 1, Lumber 2, Lumber 3 et Lumber 4. L'entente 2006 correspond à ce qu'on appelle le Lumber 4. Avant d'arriver à Lumber 4, parlons des 1, 2 et 3.

La première bataille contemporaine du bois d'œuvre survient en 1982. Une coalition de scieurs américains trouve que l'industrie canadienne — là, il faut comprendre surtout l'industrie de la Colombie-Britannique —, en mène très large, détient de trop grandes parts de marché et invoque les lois commerciales américaines pour exiger une mise à niveau des conditions de compétitivité. Pour ces scieurs, surtout de l'Ouest américain, les bonnes performances de l'industrie canadienne s'expliquent essentiellement par le fait que l'industrie canadienne profite d'une forêt publique et qu'elle est subventionnée parce que la Couronne n'exige pas des redevances assez élevées.

Dès mars 1983, l'administration américaine, qui gère à la fois l'International Trade Commission et l'International Trade Administration, va arriver à la conclusion que la plainte est non fondée, essentiellement parce que le dossier des pétitionnaires américains est mal monté. Ce qui fait qu'on va se réessayer dès 1985. La coalition va soumettre une nouvelle demande, et en dépit du fait que l'administration Reagan et l'administration Mulroney s'entendent très bien l'une et l'autre, ils ne veulent pas qu'on entrave le commerce entre le Canada et les États-Unis.

The coalition has a good understanding of the American law this time, and the mechanism was triggered.

Obviously, American trade laws — now we have reached Lumber 2 — are special in that a presumption of guilt prevails. It is extremely important to understand that. As soon as there is a presumption of guilt, a tax is levied on you and, depending on how the investigation plays out, if you are found not guilty, the tax is removed. However, what happens more generally is that, with this presumption of guilt, you are taxed the maximum, and then the tax may be lowered as the case evolves.

In June 1986, the International Trade Commission of the American government found that the complaint was admissible, that the American industry was being harmed since the Canadian industry enjoyed an unfair advantage, which meant that it was practising unfair competition. They actually threatened to levy a tax of 27 per cent.

The Canadian government, in the coming months — especially following the action taken by the provincial governments of British Columbia and Quebec — would agree that, even if we were not guilty of unfair competition, the customer is always right and maybe it was better, instead of having a tariff imposed on it, to impose its own import tax as long as the provincial forestry regimes were not amended so that this appearance of unfair advantage might be cleared up.

So we have just got through the second episode — Lumber 2 — in the softwood lumber war of the 1980s.

In 1991, the Canadian government would announce to the Americans that the export tax was lifted since the forest ownership regimes in British Columbia, Ontario and Quebec — the three provinces concerned — were amended so that there was no longer this appearance of unfair competition.

And immediately, the Coalition for Fair Softwood Lumber Imports, this coalition of American softwood lumber producers that claimed to suffer from competition in the U.S. would launch a third action. This third action, on account of the presumption of guilt, meant a tax of 14.48 per cent and, further to discussion, in February 1996, it was concluded again that once again, even though Canada and the Canadian provinces did not regard themselves as guilty, they agreed that, for their best client, they could impose a constraint on themselves so as to continue to have access to the markets and, this time, instead of an export tax, quotas were imposed.

And a five-year period was given, once again, to improve the political regimes. They wanted to impose on every producer that exported to the U.S. a quota based on their past presence on the American market and on the idea that the Canadian industry, overall, could not have more than 33 per cent of the American market. Take careful note of this percentage, which is extremely important in our softwood lumber history.

La loi américaine a été bien comprise, cette fois, par la coalition, et le mécanisme est déclenché.

Évidemment, les lois commerciales américaines — là on vient d'entrer dans Lumber 2 — ont cette particularité que la présomption de culpabilité domine. Il est extrêmement important de comprendre cela. Dès qu'il y a présomption de culpabilité, on vous impose une taxe et selon le déroulement de l'enquête, si vous êtes déclaré non coupable, la taxe est enlevée. Cependant, ce qui se produit plus généralement, c'est qu'on vous impose, au départ, avec cette présomption de culpabilité, une taxe maximale qui pourra être baissée au fur et à mesure que le cas chemine.

En juin 1986, l'International Trade Commission du gouvernement américain statue que la plainte est recevable, que l'industrie américaine souffre d'un préjudice parce que l'industrie canadienne profite d'un avantage indu, ce qui signifie qu'elle pratique une concurrence déloyale. Et, de facto, on menace d'imposer une taxe de 27 p. 100.

Le gouvernement canadien, dans les mois qui vont suivre — surtout à la suite des démarches des gouvernements provinciaux de la Colombie-Britannique et du Québec —, va convenir que même si nous ne sommes pas coupables de concurrence déloyale, le client a toujours raison et qu'il vaut peut-être mieux, plutôt que de se voir imposer un tarif, s'imposer une taxe à l'importation tant et au aussi longtemps que les régimes forestiers provinciaux ne seront pas amendés de manière à ce que cette apparence d'avantages indus soit levée.

Nous venons donc de passer à travers l'épisode n° 2 — Lumber 2 — de la guerre du bois d'œuvre des années 1980.

En 1991, le gouvernement canadien va annoncer aux Américains que la taxe à l'exportation est levée puisque les régimes forestiers de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec — qui sont les trois provinces visées — ont été amendés de manière à ce qu'il n'y ait plus cette apparence de compétitivité déloyale.

Et immédiatement, la Coalition for Fair Lumber Imports, cette coalition de scieurs américains qui prétend souffrir de la concurrence américaine va lancer une troisième poursuite. Cette troisième poursuite, évidemment à cause de la présomption de culpabilité, signifie une taxe de 14,48 p. 100 et après discussions, en février 1996, on va conclure qu'encore une fois, bien que le Canada et les provinces canadiennes ne se considèrent pas coupables, elles admettent que pour servir son meilleur client, elles peuvent s'imposer une contrainte pour continuer à avoir accès aux marchés et cette fois-ci, au lieu d'avoir une taxe à l'exportation, on va s'imposer des contingentements.

Et on se donne une période de cinq ans, encore une fois, pour améliorer les régimes politiques. On veut imposer à chaque industriel qui exporte aux États-Unis un contingent basé sur l'historique de sa présence sur le marché américain et fondé sur l'idée que l'industrie canadienne, dans son ensemble, ne peut pas détenir plus que 33 p. 100 du marché américain. Retenez bien ce pourcentage qui est extrêmement important dans notre histoire sur le bois d'œuvre.



Well, the quotas would be lifted in early 2001 and, as soon as the quotas were lifted — because once again the Canadian provinces amended the forest ownership regime so that the rules of the game were more comparable to those of the U.S. — the American industry, or some American softwood lumber producers, would initiate another action, charging the Canadians with unfair competition.

And in May 2002, the U.S. International Trade Commission determined that there was a presumption of guilt. The International Trade Administration, within the American department of trade, was given the task of proving this presumption but, in the meantime, they would impose a 27-per-cent tax, corresponding to what was called countervailing duties, to correct by means of a tariff the unfair advantage held by the Canadian industry, but also, and this was new, certain Canadian companies were accused of dumping, of selling at a price lower than the cost of production, and so the 27-per-cent tax corresponded not only to a countervailing duty but also an antidumping duty.

All this took place in a context in which the price of softwood lumber was extremely remunerative because the housing construction market was doing very well, with over 2.3 million housing starts. The market could handle it all. For all practical purposes, even with a tax of 27 per cent, it was a little harder for the Canadian industry, but it was still possible to sell on the American market, pay the taxes, that is, both the countervailing and the antidumping duties, and still make money.

Actually the industry in B.C. incorporated this tax in its production costs and expanded its market shares in the U.S.

This was not so, however, for the industry in Ontario, Alberta or Quebec. In fact, the Quebec industry was the big loser. It was harder for it to incorporate the tax and its market shares were considerably reduced.

Nevertheless, this issue took its toll when it came to jobs, and the Canadian government — especially the new Harper government in 2006, though it was in keeping with the action of the Martin and especially the Chrétien government — would conclude an agreement to have access to the American market and stop the tag game.

The two governments would reach an agreement in April 2006 and the agreement was sealed in October 2006. Now, what did this agreement say? That is very important. Essentially, the April 26 agreement — which was sealed in October 2006 — was meant to give free and foreseeable access to Canadian production on the American market and to try to avoid quotas, restrictions and tariffs.

It was also meant to get the reimbursement of duties since, since 2002, every time 1,000 board feet, every time a Canadian softwood lumber truck crossed the border, there were duties levied. These duties were held in trust. And the total had risen to nearly \$5 billion. It was a lot of money. What were we supposed to do about this \$5 billion? The agreement provided that

Évidemment, les contingents seront levés début 2001 et dès le moment où les contingents sont levés — parce qu'encore une fois, les provinces canadiennes ont amendé le régime forestier de façon à rendre les règles du jeu plus comparables à ce qui se passe aux États-Unis —, l'industrie américaine, enfin certains scieurs américains vont amorcer une nouvelle construite prétendant que non, les Canadiens font une concurrence déloyale.

Et en mai 2002, la Commission sur le commerce international des États-Unis va statuer qu'il y a présomption de culpabilité. On va charger l'administration internationale du commerce, du département du commerce américain, de prouver cette présomption, mais en attendant, on va imposer une taxe de 27 p. 100 qui correspond à ce qu'on appelle des droits compensateurs pour corriger avec un tarif l'avantage indu que l'industrie canadienne possède, mais aussi, on va accuser — et ça, c'est nouveau — certaines entreprises canadiennes de faire du dumping, de vendre à un prix inférieur au coût de production, et donc, le droit de 27 p. 100 va correspondre à la fois à un droit compensateur et à un droit antidumping.

Tout cela se déroule dans un contexte où le prix du bois d'œuvre est extrêmement intéressant parce qu'on a un marché de la construction domiciliaire qui va très, très bien, avec plus de 2,3 millions de mises en chantier. Le marché peut tout prendre. Et à toutes fins utiles, même avec une taxe de 27 p. 100, c'est un peu plus difficile pour l'industrie canadienne, mais il y a encore moyen de vendre sur le marché américain, de payer les taxes, c'est-à-dire à la fois les droits compensateurs et les droits antidumping et de faire des sous.

On va même constater que l'industrie de Colombie-Britannique va avaler cette taxe dans ses coûts de production et va agrandir ses parts de marché sur les États-Unis.

Ce n'est pas le cas pour l'industrie ontarienne, l'industrie albertaine et l'industrie québécoise. L'industrie québécoise, notamment, va être la plus grande perdante. C'est plus difficile pour elle d'avalier la taxe et ses parts de marché vont se réduire sensiblement.

Néanmoins, c'est un enjeu qui coûte cher en termes d'emploi et le gouvernement canadien — et surtout le nouveau gouvernement Harper, en 2006, mais il s'inscrivait dans la lignée d'action du gouvernement Martin et surtout du gouvernement Chrétien — va conclure un accord pour avoir accès au marché américain et pour prévenir ce jeu de poursuite.

Les deux gouvernements vont s'entendre en avril 2006 et l'entente va être scellée en octobre 2006. Maintenant, que dit cette entente? Cela est très important. Essentiellement, l'entente du 26 avril — qui va être scellée en octobre 2006 — veut donner un accès libre et prévisible aux productions canadiennes sur le marché américain, veut essayer d'éviter les quotas, les contingents et les tarifs.

Elle veut aussi obtenir le remboursement des droits puisque depuis 2002, chaque fois que 1 000 pieds de mesures de planches, chaque fois qu'un camion de bois d'œuvre canadien traverse la frontière, il y a des droits qui sont imposés, ces droits sont encaissés en fidéicommiss. Et le montant s'élève à presque cinq milliards de dollars. C'est considérable. Que faire avec ces

85 per cent of the duties would be reimbursed, not to the Canadian industry, but to the various provincial governments so that more could be done with the forestry industry; \$1 billion would remain in the U.S.; \$500 million was for the members of the coalition; and \$500 million was for charitable organizations designated by the American government.

The agreement also provided, obviously, that, if the market is not good, if the share of the American market held by the Canadian market is too great, quotas would have to be put in place, and duties and taxes imposed. It was determined that — this too is an important figure — as soon as the price of softwood lumber on the American market went below US\$355 for 1,000 board feet, a tax or quotas must be put in place. This price is what is called the average of a basket of products on the American market. The basket of products consists of 15 types of softwood lumber and is the basis on which this price index would be identified as \$355.

Why \$355? Well, because those who drew up the agreement looked at how the market had developed over the 15 years preceding the signing of the agreement and they realized that, in 55 per cent of the cases, the price was above \$355. And at the time it was expected that history would repeat itself.

Regarding this US\$355, we must also bear in mind that the Canadian industry operates with costs in Canadian dollars. The rate of exchange at the time was 71 cents American to one dollar Canadian, which meant CAN\$500 for the Canadian industry, and this was fairly advantageous for Canadians.

What is interesting too is the mechanism provided in the agreement. So what happens if the price goes below \$355?

In April 2006, the price was \$365. The price was dropping and was getting close to the infamous threshold below which constraints would be imposed on Canadians. Basically, there are three levels. If the price varies between \$336 and \$355, a tax of 5 per cent is imposed. From \$316 dollars to \$335, a tax of 10 per cent is imposed and, below \$315, a tax of 15 per cent is imposed.

Since August 2007, the price has been below \$315. It has gone up recently. These constraints are called Option A, where an export tax is levied, the revenues remain in Canada and vary by level according to how the price evolves. The industry in Alberta and British Columbia was entirely in agreement with this. In the East, we were not in agreement. This is why the agreement provided for Option B, which is a mix of tariffs and quotas that work by level. The idea is that, when the price varies between \$336 and \$355, a tax of 2.5 per cent is levied and the quotas have to be distributed so that the Canadian share never exceeds 34 per cent. Between US \$316 and US\$350 per 1,000 board feet, there is a tax of 3 per cent, and there the overall market must never exceed 32 per cent. When the price falls below \$315, it is a tax of 5 per cent and the market share is reduced to 30 per cent and must be distributed among all producers.

cinq milliards de dollars? L'entente prévoit que 85 p. 100 des droits seront remboursés, non pas à l'industrie canadienne, mais aux différents gouvernements provinciaux pour qu'on puisse mieux faire de la foresterie; un milliard restera aux États-Unis; 500 millions pour les membres de la coalition; et 500 millions pour des œuvres caritatives qui seront désignées par le gouvernement américain.

L'entente prévoit aussi qu'évidemment, si le marché n'est pas bon, si la part du marché américain détenue par le marché canadien est trop grande, il faudra imposer des mesures de contingentement et imposer des droits de douanes et de taxes. On va identifier — c'est aussi un chiffre important — que dès que le prix du bois d'œuvre sur le marché américain descend sous le seuil de 355 dollars américains du 1 000 pieds mesures de planches, on doit imposer une taxe ou des contingentements. Ce prix est ce qu'on appelle la moyenne d'un panier de produits sur le marché américain, 15 types de bois d'œuvre vont composer le panier de produits à partir duquel on identifiera cet indice des prix à 355 dollars.

Pourquoi 355 dollars? Eh bien parce que les concepteurs de l'entente ont regardé l'évolution de l'historique du marché sur les 15 années précédant la signature de l'entente et ils se sont rendus compte que dans 55 p. 100 des cas, le prix était supérieur à 355 dollars. Et à l'époque, on prévoyait que l'histoire se répéterait.

Ce montant de 355 dollars américains, il faut aussi savoir que l'industrie canadienne fonctionne avec des coûts en dollars canadiens. Le taux de change à l'époque était de 71 sous américains par dollars canadiens, ce qui signifiait un prix de 500 dollars canadiens pour l'industrie canadienne, et cela rendait la chose assez intéressante pour les Canadiens.

Ce qui est intéressant aussi, c'est le mécanisme prévu à l'entente. Alors, qu'est-ce qui arrive si le prix descend en bas de 355?

En avril 2006, le prix était de 365 dollars. Le prix était en descente et on approchait du fameux seuil à partir duquel des contraintes étaient imposées aux Canadiens. Essentiellement, il y a trois paliers. Si le prix varie entre 336 dollars et 355 dollars, c'est une taxe de 5 p. 100 qui s'impose; de 316 dollars à 335 dollars, une taxe de 10 p. 100 et en bas de 315 dollars, une taxe de 15 p. 100.

Depuis août 2007, le prix est inférieur à 315 dollars. Il a remonté récemment. Ces contraintes qu'on appelle l'option A, où l'on impose une taxe à l'exportation, les revenus restent au Canada et varient par palier selon l'évolution du prix. L'industrie de l'Alberta et de la Colombie-Britannique était tout à fait d'accord avec cela. Dans l'est, on n'était pas d'accord. C'est la raison pour laquelle l'entente a prévu l'option B qui est un mélange de tarifs et de contingentements qui fonctionnent par paliers. L'idée, c'est que lorsque le prix varie entre 336 dollars et 355 dollars, on impose une taxe de 2,5 p. 100 et il faut s'assurer de distribuer les contingentements de façon à ce que la part canadienne ne dépasse jamais 34 p. 100. Entre 316 dollars et 350 dollars américains du 1 000 pieds mesure de planche, une taxe de 3 p. 100 et là, la part de marché global ne doit jamais dépasser 32 p. 100. Lorsque le prix tombe sous la barre du 315 dollars, c'est une taxe de 5 p. 100 et la part de marché est réduite à 30 p. 100 et doit être distribuée entre chaque industriel.

Did all this work? Yes, it worked relatively well, except that, as I have often said, when we are talking about percentages, we must always question the basis, the absolute value, a percentage of what? It then becomes extremely important to realize that, as of January 2007, the building construction bubble burst.

For the period 2004-2006, an average of 2.3 million single-family and multiple-family dwellings, which essentially use wood, were built in the U.S. As of 2007, the bubble burst to such an extent that, at the time, barely 700,000 homes were built and the number has dropped. In April 2009, fewer than 500,000 homes were built. This is the lowest level ever reached since we began to keep statistics on residential construction in 1957. We have never fallen so low.

This means that during the good times, 2003, 2004, 2005, we needed about 66 billion board feet. Beginning in 2008 and 2009, we fell to 45 billion board feet. The quotas hurt and, obviously, the prices fell.

There seem to be signs of things picking up since the economic and financial crisis we have been going through since September 2008, and which got worse in 2009. President Obama, to boost the economy, is trying to stimulate green construction and the basic parameters of the economy are somewhat better. That is why construction has picked up a little. We are now at 700,000 — my colleague is sure to have more exact figures. The construction industry is doing better and prices have firmed up so that we have crossed the first threshold and prices are hovering around \$320, \$330 per 1,000 board feet, so that for the people on Option B, taxes have gone down. Taxes, as far as B.C. is concerned, have also dropped. This agreement is working relatively well and now taxes and quotas have dropped.

What can we conclude from this agreement? First it is a trade diplomacy success. The aim of both governments, that is, both American and Canadian, was to try and put an end to their trade disputes with an agreement that would be fair to both parties. I think it has succeeded. Clearly — and I say this in English — fair trade is not free trade. What the Canadian industry wants is free access, free trade. They have got limited access when the market conditions are hard. When the market conditions are good, trade is relatively free. It has gone very badly. You know that the forest communities and the people have been deeply affected by the economic crisis. If this 2006 trade agreement had not been concluded, probably tariffs, much higher taxes and much more difficult constraints for the industry to bear would have been imposed.

Even though this agreement hurt and affected the performance of the Canadian economy, it has still been relatively positive since, if it had not succeeded, probably the economic crisis would have

Est-ce que tout cela a fonctionné? Oui, cela a fonctionné relativement bien, sauf que, comme je dis souvent, quand il est question de pourcentage, il faut toujours questionner la base, la valeur absolue, un pourcentage de quoi? Il devient alors extrêmement important de se rendre compte qu'à partir de janvier 2007, la bulle de construction immobilière éclate.

Pour la période 2004-2006, il s'est construit en moyenne autour de 2,3 millions de maisons unifamiliales, multifamiliales aux États-Unis qui, essentiellement, utilisent du bois. À partir de 2007, la bulle éclate, à un point tel, qu'au moment où l'on se parle, on a construit à peine 700 000 résidences et c'est tombé. En avril 2009, il se construisait moins de 500 000 résidences. Un plancher qui n'a jamais été atteint depuis qu'on tient des statistiques sur la construction résidentielle soit en 1957. Nous ne sommes jamais descendus si bas.

Cela signifie que dans les belles périodes, 2003, 2004, 2005, on avait besoin d'environ 66 milliards de pieds mesure de planche. À partir de 2008 et 2009, on est tombés à 45 milliards de pieds de mesure de planche. Les contingentements ont fait mal et évidemment, les prix sont tombés.

Il semble y avoir des signes de reprise depuis la crise économique et financière que nous vivons depuis septembre 2008, et qui s'est accentuée en 2009. Le président Obama, pour relancer l'économie, essaie de stimuler la construction verte et les paramètres fondamentaux de l'économie sont meilleurs, un peu. C'est la raison pour laquelle la construction a repris un peu. Nous en sommes à 700 000 — mon collègue aura certainement des chiffres plus précis. Le marché de la construction va mieux et les prix se sont raffermis à un point tel que nous avons franchi le premier seuil et les prix tournent autour du 320 dollars, 330 dollars du 1 000 pieds ce qui fait que les contingents pour les gens qui sont sur l'option B, les taxes ont baissé. Les taxes, pour ce qui est de l'industrie de la Colombie-Britannique, ont aussi baissé. Cette entente fonctionne relativement bien et maintenant, les taxes et les contingents ont baissé.

Que peut-on conclure de cette entente? D'abord, c'est une réussite de diplomatie commerciale. Les deux administrations, tant l'administration américaine que canadienne avaient pour objectif d'essayer de mettre fin à ses luttes commerciales avec une entente qui serait juste pour les deux parties. Cela me semble avoir réussi. Évidemment — et je vais me permettre de le dire en anglais — « fair trade is not free trade ». Un commerce équitable, ce n'est pas un libre commerce. Ce que l'industrie canadienne veut, c'est un libre accès, c'est du libre-échange. Ils ont obtenu un accès contraint lorsque les conditions de marché sont difficiles. Quand les conditions de marché sont favorables, le commerce est relativement libre. Ça a très mal été. Vous savez que les communautés forestières et les gens ont été durement touchés par la crise économique. Dans la mesure où il n'y aurait pas eu cet accord commercial de 2006, probablement que des tarifs, des taxes beaucoup plus élevées, des contraintes beaucoup plus difficiles à supporter pour l'industrie auraient été imposés.

Même si cette entente a fait mal et a contraint la performance de l'économie canadienne, cela a été relativement positif puisqu'en l'absence de cet accord, probablement que la crise économique

triggered some protectionist reactions that would have been even harder to deal with. We should also recall that, under this agreement, every time a dollar's tax is levied, it remains in Canada. Let us also recall that this agreement was the source of some definite progress in Canadian forestry policy so that we now have a more decentralized policy, one that is open to silviculture, development of the forest industry and also a notion of public policy in forestry, open to a market dynamic. For example in Quebec, this agreement was invoked to justify the establishment of a large auction system, which should, for public forest lumber, come into effect within two years, and this agreement is often referred to, to justify this movement, which is quite interesting.

Now this agreement is for a seven-year term and may be renewed for two years. It was signed in 2006, it should end in 2007. So it is time to think about the future.

When we look at the whole Canadian-American history of softwood lumber, we have to realize, even for other products, that recourse to American trade laws by the American industry is regarded as a commercial practice, and it is part of the business model.

What we have to understand is the moment when the American industry considers that it is much more profitable for it to launch a product than to try and be more productive or to manufacture better products.

We realize from studying the history that, as soon as the Canadian industry has over 33 per cent, the protectionist reaction is immediately triggered. In the 1990s, our softwood lumber industry succeeded in gaining market shares, not because it was protected by Canadian laws, but because it performed better than the average of the American producers.

Do we have to pay when we are good? We hold from 28 to 34 per cent of the American market, depending on the year, and that accounts for practically 66 per cent of what we produce. So we need the Americans. If the rule of the game is that our American competitors can turn to protectionism when it is in their interest, we have to accept it and try to negotiate agreements like the one in 2006, which imposes constraints on us that we choose relatively freely.

It is a defensive strategy. For the future we should also have an offensive strategy based on productivity. It is very revealing that, in the early years of the fourth softwood lumber dispute in 2002, 2003 and 2004, in spite of the tax, the industry in British Columbia succeeded in increasing its share of the market. It was very productive.

We must also ensure our customers' loyalty. Our lumber may seem a little more expensive, but delivering service to our customers is very important when we look at the restructuring of the U.S. construction market, where fewer and fewer players are building houses and, in view of the quality of our lumber in Canada, if we add customer service, deliver the quantities requested on time, within reasonable deadlines, that is, between 48 and 72 hours, which is a challenge — but still that is what the Scandinavian

aurait déclenché des réflexes protectionnistes encore plus difficiles à supporter. Retenons aussi que cet accord fait que chaque fois qu'un dollar de taxe est imposé, il reste au Canada. Retenons aussi que cet accord a stimulé une nette progression en politique forestière canadienne de manière à ce que l'on ait une politique plus décentralisée, plus ouverte sur la silviculture, sur un développement de l'industrie forestière et aussi sur une conception de la politique publique en foresterie, ouverte à une dynamique de marché. Par exemple au Québec, cet accord a été invoqué pour justifier la mise en place d'un gros système d'enchères qui devrait, pour les bois des forêts publiques, être enclenché d'ici deux ans et on invoque beaucoup l'accord pour justifier ce mouvement qui est assez intéressant.

Maintenant, cet accord était valable pour une durée de 7 ans pour deux ans, renouvelable pour deux années additionnelles. Il a été signé en 2006, il devrait prendre fin en 2007. C'est donc le temps de penser à l'avenir.

Lorsqu'on regarde toute l'histoire canado-américaine du bois d'œuvre, il faut se rendre compte, et ce, même pour d'autres produits que le recours aux lois commerciales américaines par l'industrie américaine est considéré comme une pratique commerciale, et cela fait partie du modèle d'affaires.

Ce qu'il faut comprendre, c'est à quel moment l'industrie américaine considère que c'est beaucoup plus payant pour elle de lancer un produit que d'essayer d'être plus productif ou de fabriquer de meilleurs produits.

On se rend compte en étudiant l'histoire que dès que l'industrie canadienne possède plus de 33 p. 100, tout de suite le réflexe protectionniste est déclenché. Dans les années 1990, notre industrie du bois a réussi à gagner des parts de marché, non pas parce qu'elle était protégée par les lois canadiennes, mais parce qu'elle était plus performante que la moyenne des industriels américains.

Est-ce qu'il faut payer lorsque nous sommes bons? Nous détenons 28 à 34 p. 100 du marché américain selon les années, mais cela représente pratiquement 66 p. 100 de ce que nous produisons. Nous avons donc besoin d'eux. Si la règle du jeu est que nos compétiteurs américains peuvent recourir à du protectionnisme quand cela fait leur affaire, nous devons l'accepter et essayer de négocier des ententes comme celle de 2006, qui nous imposent des contraintes que nous choisissons relativement librement.

C'est une stratégie défensive. Pour l'avenir nous devons aussi avoir une stratégie offensive qui mise sur la productivité. Il est très révélateur que dans les premières années de la quatrième bataille du bois d'œuvre en 2002, 2003 et 2004 qu'en dépit de la taxe, l'industrie de la Colombie-Britannique ait réussie à augmenter sa part de marché. Elle a été très productive.

Il faut aussi fidéliser notre clientèle. Notre bois peut paraître un peu plus cher, mais le service à la clientèle est très important lorsqu'on regarde la restructuration du marché de la construction aux États-Unis où de moins en moins de joueurs construisent des maisons et compte tenu de la qualité de notre bois au Canada, si on ajoute une prestation service au client, livrer les quantités demandées juste à temps, dans des délais raisonnables, c'est-à-dire entre 48 et 72 heures, ce qui est un défi — et pourtant, c'est ce

industry does, from the time an order is placed, it is delivered within 48 hours. In Canada, we are not there yet, but if we were able to get there, we could build a list of clients and, in circumstances where a tax was levied, the quality of our products and the delivery of our services would cause customers to agree to pay more.

We can offer more than softwood lumber, we can offer wood construction systems. In Quebec, it has been calculated that, by building 200,000 prefabricated houses, all the softwood lumber in Quebec could be used and that this number would correspond to the two or three percentage points of the market shares of the U.S. housing construction market, and thus would not exceed the threshold that triggers the protectionist attacks that are part of the business model.

This is extremely important, the idea of not exceeding the market shares that provoke these protectionist reactions.

If we have good wood construction systems, what is stopping us from diversifying our markets and selling to China, Japan? The people in British Columbia have figured it out. What is stopping us from selling in Europe? As for the Ontario industry, which I know a little, and the Quebec industry, we have got what it takes to deal with the competition from Finland or Germany. We are capable and we have got good value-added products. By doing so, by diversifying our markets, we will avoid the Americans' protectionist reactions that are triggered when we take up too much room in their market or when the economic situation causes American producers to want to protect themselves from the competition, wherever it comes from and whatever area of production it is. Thank you for your attention.

**The Chair:** Mr. Bouthillier, thank you for your very fine presentation.

[English]

We now officially welcome Professor Zhang to Canada. Thank you very much for accepting our invitation. I ask that you make your presentation now.

**Daowei Zhang, Professor, Forest Economics and Policy, School of Forestry and Wildlife Sciences, Auburn University, Alabama, U.S.A., as an individual:** Thank you for the opportunity to appear before the committee today. Before I proceed, may I ask one question to the clerk or the chair. If I make a joke, I will say "off the record:" can this comment be off the record if I say something that is not politically correct?

**The Chair:** We will put anything you say in *The New York Times*. No, you are at home here, sir; you can say anything.

**Mr. Zhang:** There will be some repetition. I will avoid repetition by skipping some of my presentation. For a complete version, you can put the whole of my written opening statement on the record.

que l'industrie scandinave fait, à partir du moment où la commande est placée, on livre dans 48 heures. Au Canada nous n'en sommes pas là, mais si nous étions capables de le faire, nous pourrions bâtir une liste de clients et dans les circonstances où une taxe serait imposée, la qualité de nos produits et la prestation de nos services feraient en sorte que le client serait d'accord pour payer plus.

On peut offrir plus que du bois d'œuvre, on peut offrir des systèmes de construction en bois. Au Québec, on a calculé qu'en construisant 200 000 maisons préfabriquées, on pourrait utiliser tout le bois d'œuvre québécois et que ce nombre correspondrait à deux ou trois points de pourcentage des parts du marché de la construction domiciliaire aux États-Unis, et ce faisant ne dépasserait pas le seuil qui déclenche des attaques protectionnistes qui font partie du modèle d'affaires.

C'est extrêmement important, l'idée est de ne pas dépasser les parts de marché qui déclenchent ces réflexes protectionnistes.

Si on a de bons systèmes de construction en bois, qu'est-ce qui nous empêche de diversifier nos marchés et de vendre en Chine, au Japon? Les gens de la Colombie-Britannique l'ont d'ailleurs compris. Qu'est-ce qui nous empêche de vendre en Europe? Pour ce qui est de l'industrie ontarienne, que je connais un peu, et québécoise, nous sommes de taille à affronter la compétition qu'elle vienne de Finlande ou d'Allemagne. Nous sommes capables et nous avons de bons produits en valeur ajoutée. Ce faisant, en diversifiant nos marchés, nous éviterons les réflexes protectionnistes américains qui sont déclenchés lorsque l'on a une trop grande présence sur le marché américain ou que la conjoncture économique fait que les producteurs américains veulent se protéger de la concurrence d'où qu'elle vienne et dans quelque production que ce soit. Merci pour votre attention.

**Le président :** Monsieur Bouthillier, merci de votre très belle présentation.

[Traduction]

Nous accueillons maintenant officiellement au Canada le professeur Zhang. Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Je vous invite à nous faire part de votre exposé.

**Daowei Zhang, professeur, Économie et politique forestières, École de foresterie et de sciences de la faune, Université Auburn, Alabama, É.-U., à titre personnel :** Merci de votre invitation. Avant de commencer, je veux poser une question à la greffière. Si je fais une plaisanterie, je dirai simplement que c'est « entre nous ». Si tel est le cas, si je dis quelque chose n'étant pas politiquement correct, sera-t-il possible que ma remarque n'apparaisse pas dans les transcriptions?

**Le président :** Nous allons faire paraître tout ce que vous allez déclarer dans le *The New York Times*. Non, soyez à l'aise, vous êtes entre amis et vous pouvez dire tout ce que vous passe par la tête.

**M. Zhang :** Comme il risque d'y avoir des répétitions, je me propose de sauter une partie de mon exposé. Vous pourrez toujours annexer à la transcription la version complète imprimée de mes déclarations liminaires.

I will not speak about everything in my statement because I made changes on the plane and as late as eleven o'clock last night. Be aware that there will be changes to my statement.

I have followed and studied the U.S.-Canada softwood lumber trade dispute for 20 years. I lived in Canada for five years and obtained my PhD from the University of British Columbia in 1994.

I understand the Canadian and the U.S. forest sectors and the dispute. In 2007, I wrote a book called *The Softwood Lumber War: Politics, Economics and the Long U.S.-Canadian Trade Dispute*, which was published by Resources for the Future Press in Washington, D.C. It has been well-received. Commentators call it the "authoritative work" on the subject, and "required reading for every Canadian and U.S. politician." I encourage committee members to look at it if they have not seen it before.

The history of the conflict is detailed in the book, so I will not go into it today. The most recent agreement was well stated by Professor Bouthillier, and I agree, with the exception of one or two minor corrections to his statement. This longest and largest dispute between the two countries is puzzling, as most goods and services, including most forest products, are freely traded. Softwood lumber is a rare and noticeable exception.

I was asked to talk about four topics: history of the conflict, the agreement, its consequences and my perspective after 2013. I will skip the first two parts and concentrate on the last two.

One minor correction to my co-witness's statement is that the refund of the anti-dumping and countervailing duty by Canadian producers paid between 2001 and 2006 is approximately \$4.4 billion, which is about 81 per cent. That money went to the firms, not to the provincial governments.

Honourable senators, please skip the rest of my first page. I will now speak on the consequences of the agreement on the second page. The consequences on the Canadian side are primarily four-fold. First, it closed the countervailing and anti-dumping cases that were filed by the coalition in 2001 and it protects the Canadian lumber exporters from "U.S. harassment" in new cases. The agreement brought a temporary truce.

Second, because lumber prices in the United States had been mostly lower than \$315 per unit, most Canadian lumber exporters have paid the highest — 15 per cent — export tax, or the highest export tax plus the lowest maximum export quota for much of the last three and half years under the agreement. This 15 per cent export tax is higher than the 10.8 per cent combined countervailing duties and anti-dumping duties when the agreement was signed in 2006.

Je ne vais pas tout reprendre de ce document parce que j'y ai apporté des changements à bord de l'avion et que j'étais encore en train de le retoucher à 23 heures hier soir. Sachez simplement que je vais un peu m'écarter du texte écrit.

Je m'intéresse au différend commercial canado-américain sur le bois d'œuvre résineux et j'en étudie les tenants et aboutissants depuis une vingtaine d'années. J'ai vécu cinq ans au Canada ans où j'ai d'ailleurs fait mon doctorat à l'Université de la Colombie-Britannique en 1994.

J'ai une bonne connaissance des secteurs forestiers canadien et américain et du différend qui oppose les deux pays. En 2007, j'ai rédigé un livre intitulé *The Softwood Lumber War: Politics, Economics and the Long U.S.-Canadian Trade Dispute*, publié par The Resources for the Future Press, Washington, D.C. Il a été bien accueilli par la critique et certains observateurs ont d'ailleurs dit qu'il faisait autorité dans ce domaine et que les politiciens canadiens et américains devraient tous le lire. J'encourage les membres du comité à y jeter un coup d'œil si ce n'est déjà fait.

Le livre rappelle en détail l'historique de ce différend. Je ne vais donc pas me répéter aujourd'hui. Le tout dernier accord vous a été parfaitement décrit par le professeur Bouthillier avec qui je suis d'accord hormis sur un ou deux points. Ce différend qui est le plus long et le plus important entre les deux pays est difficile à comprendre, étant donné que la plupart des biens et services, y compris les produits forestiers, circulent librement sur le marché. Le bois résineux est une exception rare et notoire.

On m'a demandé de parler de quatre sujets : l'historique du conflit, l'accord, ses conséquences et ma vision pour après 2013. Je vais sauter les deux premières parties pour me concentrer sur les deux dernières.

J'apporterai une correction mineure à ce qu'a déclaré mon voisin de table, soit que le remboursement des droits compensateurs et anti-dumping que les producteurs canadiens ont versés entre 2001 et 2006 s'élève à 4,4 milliards de dollars; cela représente environ 81 p. 100 de la somme totale. Cet argent a été versé aux entreprises et pas aux gouvernements provinciaux.

Honorables sénateurs, je vous invite à sauter la suite de la première page parce que je vais maintenant passer aux conséquences de l'entente qui sont exposées à la deuxième page. En ce qui concerne le Canada, l'accord a quatre grandes conséquences. Premièrement, il a clos les demandes des droits compensateurs et anti-dumping déposées par la coalition en 2001 et il protège les exportateurs canadiens contre toute nouvelle poursuite. L'accord impose une trêve temporaire.

Deuxièmement, comme le prix du bois d'œuvre aux États-Unis est généralement inférieur à 315 \$ par unité, la plupart des exportateurs canadiens de bois d'œuvre paient le montant le plus élevé du droit à l'exportation — 15 p. 100 — ou bien le droit le plus élevé associé au contingent maximal durant une bonne partie des trois premières années et demie de l'accord. Ce droit de 15 p. 100 à l'exportation est plus élevé que les droits compensateurs et anti-dumping combinés, de 10,8 p. 100, en vigueur au moment de la signature de l'accord, en 2006.

Of course, export tax stays in Canada, while the countervailing duties and anti-dumping duty went to the U.S. treasury if Canada eventually lost the cases. However, before the agreement was signed, Canada had won the case under the North American Free Trade Agreement, NAFTA, but Canada did not win clearly under the World Trade Organization, WTO.

Export tax and quotas are one of the reasons that the Canadian share of U.S. market in softwood lumber declined from 33.4 per cent in 2005 to 26.6 per cent in 2009. That level is the lowest in some 30 years. At the same time, from 2005 to 2009, the share of U.S. producers rose from 62 per cent to 71.7 per cent. The other reasons are economic recession, extremely low housing starts in the United States and the unfavourable exchange rate.

Third, the agreement gave US\$500 million to the coalition members. Some Canadian lumber exporters viewed this agreement as a reward for extortion by the coalition. Others see this agreement as a price they had to pay to have the U.S. return the 81 per cent of the duties they had paid and to have a truce for seven to nine years. An unavoidable consequence of this arrangement is that the coalition and its members might have used those monies to lobby and litigate against the Canadian lumber exporters.

Finally, this agreement hinders Canada's policymaking in resource management and conservation. For example, to produce renewable energy, the United States is subsidizing its pulp and paper producers \$50 per unit for the black liquor they produce, but when Canada tried to do the same, the coalition challenged, saying the payment is a subsidy that is not allowed under the 2006 Softwood Lumber Agreement. This situation seems to be illogical, but it is a reality, and the reality was foreseen in my book. I wrote in my book that everything that the provincial and the federal governments do in Canada is watched and often challenged.

Those four consequences are on the Canadian side. I will not say anything on the U.S. side, the consumers and so forth.

What will happen after 2013? First, many things can happen between now and 2013. Second, I do not have inside information about the current and prevailing thoughts of the industry and the governments on both sides of the borders. Third, I do not have a crystal ball to predict that far. However, I note that the fundamental underlying factors for continuing the dispute are still there. Those factors are economic, institutional, legal and political. Thus, I expect the dispute will continue. Let me elaborate on these factors.

The first is the economic factor: The dispute is motivated by economic gains by the members of the coalition. As long as lumber demand is more inelastic than its supply in the U.S. market, U.S. producers will have an incentive to restrict supply in the U.S. to gouge the U.S. consumers. Since collusion among U.S. producers

Évidemment, le droit à l'exportation reste au Canada, tandis que les droits compensateurs et anti-dumping sont destinés à être conservés par le Trésor américain, si jamais le Canada perdait ses contestations. Avant la signature de l'accord, le Canada avait toutefois gagné ses contestations sous le régime de l'ALENA. Par contre, il n'avait pas remporté de victoire nette devant l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce.

Le droit à l'exportation et les règles de contingentement font partie des raisons pour lesquelles la part canadienne du marché américain de bois d'œuvre résineux a baissé de 33,4 p. 100 en 2005 à 26,6 p. 100 en 2009, son niveau le plus bas en 30 ans, tandis que la part des producteurs américains est passée de 62 p. 100 à 71,7 p. 100 au cours de la même période. Les autres raisons sont la récession économique, l'activité de construction domiciliaire extrêmement faible aux États-Unis et le taux de change défavorable à notre dollar.

Troisièmement, l'accord a octroyé 500 millions de dollars aux membres de la coalition. Certains exportateurs de bois d'œuvre ont dit que c'était là une mesure d'extorsion ou une façon de récompenser la coalition pour l'extorsion exercée. D'autres y voient le prix à payer pour rapatrier au pays 81 p. 100 des droits qu'ils ont dû verser et pour jouir d'une trêve de sept à neuf ans. Une conséquence inévitable de cet arrangement est que la coalition et ses membres risquent d'utiliser l'argent pour financer leurs activités de lobbying et de contestation judiciaire.

Enfin, cet accord gêne le Canada dans la formulation de ses politiques en matière de gestion et de conservation des ressources. Par exemple, pour produire des énergies renouvelables, les États-Unis subventionnent les producteurs de pâtes et papier à hauteur de 50 \$ par unité de liqueur noire produite, tandis que la coalition a contesté les tentatives canadiennes déployées dans le même sens en affirmant que le versement d'une telle subvention n'est pas autorisé en vertu de l'entente sur le bois d'œuvre de 2006. Tout cela semblait logique, mais c'est la réalité, cette même réalité que j'entrevois déjà dans mon ouvrage. J'y ai écrit que tout ce que font les gouvernements provinciaux et fédéral au Canada est sous surveillance et fait régulièrement l'objet de contestations.

Ces quatre conséquences concernent le Canada et je ne dirai rien de ce qui s'est passé au sud de la frontière, notamment pour les consommateurs américains.

Que se passera-t-il après 2013? Premièrement, bien des choses peuvent survenir d'ici là. Deuxièmement, je n'ai pas d'informations privilégiées sur les intentions actuelles de l'industrie et des gouvernements des deux côtés de la frontière. Troisièmement, je n'ai pas de boule de cristal pour prédire un avenir aussi lointain. J'aimerais néanmoins faire remarquer que les facteurs fondamentaux qui ont alimenté ce différend interminable sont toujours présents. Il s'agit de facteurs économiques, institutionnels, juridiques et politiques. Je m'attends donc à ce que ce différend se poursuive. Je vais vous parler un peu de ces divers facteurs.

Il y a d'abord les facteurs économiques. Le différend est motivé par les gains économiques que souhaitent réaliser les membres de la coalition. Aussi longtemps que la demande pour le bois d'œuvre demeure plus inélastique que l'offre correspondante sur le marché américain, les producteurs états-uniens auront tendance à

to reduce domestic production is not allowed under the U.S. antitrust laws, and Canada is a major supplier in the U.S. market, it is only natural that the U.S. producers have tried to restrict Canadian lumber exported to the U.S., much to the displeasure of U.S. consumers and Canadian producers. Further, the comparative advantage of Canadian producers in terms of resource endowment and productivity is not weakened by the current agreement. The market share of Canadian lumber in the U.S. is still considered large by some members of the coalition. Therefore, the economic motivation for restricting Canadian lumber is still there.

Turning to political factors, the coalition is well organized and plays interest group politics better than U.S. consumers. Since its inception, it has “owned” some U.S. lawmakers who, in turn, exert pressures on the U.S. administrations and the Canadians. This situation is understandable given that the benefits of trade restriction are concentrated while the costs are dispersed.

The political mobilization of U.S. lumber consumers in recent years has provided some counterweight to the coalition. Nonetheless, the coalition has had an upper hand in American politics that consumer groups have not been able to overcome in the past and seem unlikely to surmount in the near future.

The Canadian lumber industry is fragmented and divided at both the provincial and regional levels, perhaps more fragmented than the U.S. consumer groups. The fragmentation and the division have not promoted, and do not promote, close cooperation between the Canadian industry and the U.S. consumer groups.

I will now discuss the legal factors. The economic impact of trade restrictions on U.S. consumers is not considered under U.S. trade laws. American consumers do not have a legal standing and are not on an equal footing with American producers, even though they eventually pay the cost of trade restrictions on lumber.

U.S. producers can seek evidence for subsidy in Canada and claim injuries to U.S. producers without having to worry about injury to U.S. consumers. Trade restrictions make legal and economic sense to U.S. producers but not to U.S. consumers.

Next, U.S. administrative laws are numerous and imprecise, and are thus subject to manipulation and political pressure.

Finally, NAFTA and WTO trade dispute settlement mechanisms have recently grown out of their infancy. In fact, the softwood lumber case has weakened the NAFTA trade dispute mechanism.

restreindre l'offre afin d'égorgger les consommateurs américains. Comme les lois antitrust américaines interdisent la collusion entre producteurs américains désireux de réduire la production intérieure et comme le Canada est un important fournisseur sur le marché américain, il est tout à fait naturel que les producteurs américains aient cherché à restreindre les exportations canadiennes vers leur pays, au grand dam des consommateurs américains et des producteurs canadiens. En outre l'avantage comparatif des producteurs canadiens de bois d'œuvre, en termes de patrimoine de ressources, est nullement diminué par l'accord actuel. Certains membres de la coalition trouvent que la part du marché du bois canadien aux États-Unis est importante. Par conséquent, la motivation économique de restreindre le bois d'œuvre canadien est toujours présente.

Voyons les facteurs politiques. La coalition est bien organisée et elle se prête au jeu politique des groupes d'intérêts mieux que les consommateurs américains. Depuis sa création, elle a su rallier à sa cause les législateurs américains qui, à leur tour, exercent des pressions sur les administrations américaines et sur les Canadiens. Cela est compréhensible, étant donné que les bénéfices de la restriction des échanges sont concentrés, tandis que les coûts sont dispersés.

La mobilisation politique des consommateurs américains de bois d'œuvre au cours des dernières années a fait contrepoids à la coalition. Néanmoins, la coalition a plus d'influence dans le milieu politique américain que les groupes de consommateurs n'ont jamais été capables d'égaliser par le passé et qu'ils ne semblent pas en mesure de faire dans un proche avenir.

L'industrie canadienne du bois d'œuvre est fragmentée et divisée à l'échelon tant provincial que régional, peut-être encore plus fragmentée que les groupes de consommateurs américains. Cette fragmentation et cette division ne contribuent pas à promouvoir une étroite coopération entre l'industrie canadienne et les groupes de consommateurs américains.

Je vais maintenant vous entretenir de facteurs juridiques. Les lois américaines sur le commerce ne tiennent pas compte de l'impact économique des restrictions commerciales sur les consommateurs américains. Ces derniers n'ont aucune capacité juridique et ne sont pas sur un pied d'égalité avec les producteurs américains même si, en fin de compte, ils finissent par payer le prix des restrictions commerciales sur le bois d'œuvre.

Les producteurs américains peuvent essayer de promouvoir le versement de subventions au Canada et prétendre subir un préjudice, sans pour autant se préoccuper du préjudice subi par les consommateurs américains. Les restrictions commerciales ont un avantage juridique et économique pour les producteurs américains, mais pas pour les consommateurs.

Ensuite, les lois administratives américaines sont nombreuses et imprécises et elles font donc l'objet de manipulations et de pressions politiques.

Enfin, les mécanismes de règlement des différends de l'ALENA et de l'OMC n'en sont qu'à leurs balbutiements. En fait, le différend du bois d'œuvre résineux a affaibli le mécanisme de règlement des différends sous le régime de l'ALENA.



There are also institutional factors. Provincial ownership of forest resources and related stumpage systems in Canada are institutional arrangements that directly contributed to the lumber dispute. The political institutions of federalism in both countries make both governments susceptible to special interest politics. The U.S. Senate worked as it was designed: to offer small, less populous states a voice in the national political arena. With Canadian subsidy an article of faith for some U.S. senators from lumber-producing states and other U.S. politicians, their voices and opinions have been reflected in the investigating authorities' decisions in the past 24 years. Protectionism in lumber has prevailed.

Canadian political institutions are reflected in interprovincial and interregional politics of the lumber dispute. The Canadian government has many constituents to listen to and has been inconsistent in dealing with the lumber dispute. The Canadian government sought free trade agreement with the United States but agreed to the memorandum of understanding back in 1986. The government had denied the allegation of subsidy and won the binational free trade agreement panel rulings in 1993 and 1994, but turned around and signed the Softwood Lumber Agreement of 1996. The government vowed to fight in NAFTA and WTO after the first Softwood Lumber Agreement expired in 2001, but at times showed a greater willingness to accept a negotiated deal between 2003 and 2006.

Indeed, it signed the Softwood Lumber Agreement of 2006 after winning strongly in NAFTA and U.S. courts, and achieving some victory at the WTO. By so doing, the government not only failed to take full advantage of its legal victories, but also gave \$1 billion U.S. to the United States, half of which went into its primary adversary, the coalition, and left critical legal questions to the interpretation of the U.S. industry and government, including the authority of NAFTA, the practice of zeroing, subsidy, and the legal right to return of duty deposits.

Those issues will continue to haunt not only the Canadian lumber industry but also other Canadian industries in dispute with the United States. The U.S. trade harassment that the Canadian government vowed to eliminate through the binational free trade agreement and NAFTA will continue.

In short, the softwood lumber dispute involves many issues and many players in complicated political, economic, legal and institutional settings. Some issues make economic sense but not legal sense; others make political and legal sense but not economic sense. The mix of economics, law, institutional arrangements and politics has made the dispute long and sometimes bitter and acrimonious.

Il y a aussi les facteurs institutionnels. Au Canada, le fait que les ressources forestières appartiennent aux provinces et que ce soit également ces dernières qui établissent les politiques connexes de coupe a directement contribué au différend sur le bois d'œuvre. Dans les deux pays, les institutions politiques du fédéralisme incitent les deux gouvernements à jouer le jeu des groupes d'intérêts spéciaux. Le Sénat américain a fait exactement ce pour quoi il a été créé : offrir aux petits États moins peuplés une voix sur la scène politique nationale. Les subventions canadiennes étant considérées comme un article de foi par certains sénateurs américains représentant les États producteurs de bois ainsi que par d'autres politiciens américains, les voix et les opinions de ces petits États se reflètent dans les décisions prises depuis 24 ans par les responsables des enquêtes. Le protectionnisme a prévalu dans le secteur du bois.

Les institutions politiques canadiennes sont également présentes dans les rouages politiques interprovinciaux et interrégionaux du différend sur le bois d'œuvre. Le gouvernement du Canada doit prêter l'oreille à de nombreux électeurs et il s'est parfois montré incohérent dans son traitement du différend sur le bois d'œuvre. Il a voulu le libre-échange avec les États-Unis, mais il a approuvé le protocole d'entente en 1986. Il avait réfuté l'allégation de subvention et obtenu une décision favorable du groupe bilatéral de l'ALE en 1993 et 1994, mais il avait ensuite changé d'idée et signé l'Accord sur le bois d'œuvre de 1996. Il a juré de se battre à l'ALENA et à l'OMC après l'expiration du premier Accord sur le bois d'œuvre résineux, mais en même temps, il s'est montré tout à fait disposé à accepter un arrangement négocié entre 2003 et 2006.

En effet, il a signé l'Accord sur le bois d'œuvre de 2006 après avoir remporté de solides victoires devant les tribunaux de l'ALENA et des États-Unis et une certaine victoire à l'OMC. Ce faisant, non seulement il n'a pas su profiter pleinement de ces victoires juridiques, mais il a donné 1 milliard de dollars américains aux États-Unis dont la moitié est allée dans les poches de son principal adversaire, la coalition, et il a laissé quelques questions juridiques importantes à l'interprétation de l'industrie et du gouvernement américains, notamment l'autorité de l'ALENA, le recours à la « réduction à zéro », les subventions et le droit légal au remboursement des dépôts douaniers.

Ces questions continueront de hanter non seulement l'industrie canadienne du bois d'œuvre, mais également d'autres industries canadiennes en litige avec les États-Unis. Le harcèlement commercial des Américains, que le gouvernement canadien est déterminé à supprimer par le biais de l'accord bilatéral de libre-échange et de l'ALÉNA, ne cessera jamais.

En bref, le différend du bois d'œuvre englobe de nombreux enjeux et de nombreux acteurs dans des contextes politiques, économiques, juridiques et institutionnels complexes. Certains enjeux se tiennent du point de vue économique, mais pas du point de vue juridique. En raison de la diversité des arrangements économiques, juridiques et institutionnels ainsi que des jeux politiques, ce différend est interminable et il est parfois teinté d'amertume et d'acrimonie.

The political, economic, legal and institutional settings have produced and nurtured the most critical factor: There is no downside for the coalition to continue to fight political and legal battles against Canadian lumber imports. Even if it lost after three to five years of litigation, the lumber-price increase in those years would have generated increased profits far greater than the costs of litigation.

The inability of U.S. consumers, hindered by high transaction costs and U.S. trade laws, to fight the coalition, the division of interests in Canada, and the willingness of the Canadian government to compromise in the lumber dispute give the coalition extra incentives to fight on and take home the war prize in the memorandum of understanding and the two softwood lumber agreements.

A truly long-term and durable solution has not been found, even though all parties say they want one.

The outcome of the next round of the dispute will depend on the relative strengths in, and interplay of, U.S. consumers, Canadian producers, and Canadian federal and provincial governments versus U.S. producers and their allies in Congress. History has demonstrated that the inability of the former to offer Congress something significant enough to counterbalance the Coalition for Fair Lumber Imports in the softwood lumber dispute has resulted directly in restrictive measures on Canadian lumber imports in the last quarter century.

I appreciate the opportunity to present these perspectives to the committee. I am happy to elaborate on any of these points or answer any questions when the time comes.

**The Chair:** Thank you for your presentation, Mr. Zhang.

*[Translation]*

**Senator Robichaud:** Mr. Bouthillier, thank you for your presentation, which was already very complete and which was complemented by your colleague, Mr. Zhang.

You concluded by saying that we should perhaps direct our efforts towards value-added products. Because, if I understand correctly, the dispute will always be there and there will always be ways of challenging our export levels, stumpage fees and process.

Is there any risk that the coalition, which received \$500 million, might challenge our value-added exports to the U.S.?

**Mr. Bouthillier:** Yes, of course, that is part of the business model. Except that, for the time being, the members of the coalition are not really involved in the manufacture of value-added products. But we must not assume that a new coalition will not appear and claim that Canadian value-added products are doing very well on the American market because the raw material, because it is generally publicly owned in Canada, means that the price of the raw material is clearly undervalued.

Les contextes politique, économique, juridique et institutionnel ont généré et nourri le facteur le plus important : le fait que la coalition n'a rien à perdre à poursuivre sa lutte politique et juridique contre les importations canadiennes de bois d'œuvre. Même si elle perdait après trois ou cinq ans de contentieux, l'augmentation du prix du bois durant cette période aura généré des profits accrus dépassant largement le coût du différend.

L'incapacité des consommateurs américains — à cause des coûts élevés de transaction et des lois commerciales américaines — de se battre contre la coalition, la division des intérêts au Canada et la disposition du gouvernement canadien à faire des concessions dans le différend sur le bois d'œuvre sont autant d'éléments qui donnent à la coalition des raisons supplémentaires de se battre pour rapporter chez elle des trophées de guerre remportés dans le cadre du protocole d'entente et des deux accords sur le bois d'œuvre.

Les parties n'ont pas encore pu trouver de véritable solution durable, même si elles prétendent toutes en rechercher une.

L'issue du prochain cycle du différend dépendra des forces relatives et de l'influence réciproque des consommateurs américains, des producteurs canadiens et des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada en rapport à celles des producteurs américains et de leurs alliés au Congrès. L'histoire du dernier quart de siècle a démontré que l'incapacité des premiers à offrir au Congrès quelque chose d'assez substantiel pour faire contrepoids à la Coalition for Fair Lumber Imports dans le différend sur le bois d'œuvre résineux a directement donné lieu à des mesures restrictives sur les importations de bois canadien.

Je remercie le comité de m'avoir invité à lui exposer mes réflexions et je me ferai un plaisir de donner plus de détails ou de répondre à ses questions le moment venu.

**Le président :** Merci pour cet exposé, monsieur Zhang.

*[Français]*

**Le sénateur Robichaud :** Monsieur Bouthillier, merci de votre exposé sur l'entente qui était déjà très complet et qui a été complété par votre collègue, M. Zhang.

Vous avez terminé en disant qu'on devrait peut-être se diriger vers une valeur ajoutée de nos produits. Parce que, si je comprends bien, le différend sera toujours là et il y aura toujours des moyens pour contester les niveaux d'exportation de droits de coupe et du processus de notre côté.

Y a-t-il des risques que la coalition, qui a reçu la somme de 500 millions de dollars, s'élève contre nos exportations de valeur ajoutée aux États-Unis?

**M. Bouthillier :** Évidemment oui, cela fait partie du modèle d'affaires. Sauf que pour le moment, les membres de la coalition ne sont pas vraiment impliqués dans la fabrication de produits à valeur ajoutée. Mais il ne faut pas exclure qu'une nouvelle coalition apparaisse et prétende que les produits canadiens à valeur ajoutée performant très bien sur le marché américain parce que la matière première, à cause de la teneur publique qui domine au Canada, fait que le prix de la matière première est nettement sous-évalué.

Except, when you are in added-value, the contribution of the raw material to the price of the finished product is clearly less.

So then we can be sure that this presumed unfair advantage does not make a difference in the selling price to consumers. It would be a lot harder to prove, should there be a legal action seeking countervailing duties under trade legislation by a coalition of American producers doing value-added.

Still, as my colleague Mr. Zhang clearly explained, there is a systemic advantage for American forest producers to use the trade laws when it suits them to carve out market shares for themselves. And I do not see why they would not, if ever Canadian value-added production was hurting them. There is always this idea of market shares and let us recall that triggers the American reactions are always triggered when we go beyond 33 per cent. Historically, as soon as we go over even 30 per cent, there are lots of people getting excited and the American authorities are forced to apply their trade law.

**Senator Robichaud:** In fact, we should be careful not to go over a certain level, in raw material, because, when we do, even though, legally speaking, we win, in the end we still lose, right?

**Mr. Bouthillier:** Exactly. Not only that, but when we win in legal terms, the elements that justify and motivate this victory are used by the American side to amend the trade laws. That too, my colleague Mr. Zhang showed clearly.

The message therefore is: let us try to produce something else, let us try to diversify our markets. Let us try to deliver something to American consumers that would make them see the excellence of Canadian products, despite the taxes.

**Senator Robichaud:** That leads to my next question. You talk about American consumers.

[English]

Mr. Zhang, if we go the route of value-added in our wood products, how will the American consumer react if the coalition fights our imports into the U.S. if they offer an advantage to the consumer?

**Mr. Zhang:** Naturally, the consumers will go with the Canadian exporters and fight the coalition. The U.S. consumers are on your side. They like to have goods that meet their needs and that are reasonably priced. Whether it is lumber or other value-added products, the consumers are happy to have the choice of goods at a reasonable price. They will team up with the Canadian producer and try to prevent the coalition from going too far on that issue.

**Senator Robichaud:** However, the consumers are in no way organized like the coalition is.

Sauf que quand vous êtes dans la valeur ajoutée, la contribution de la matière première au prix du produit final est nettement moindre.

On parvient à ce moment-là à éviter que cet avantage présumé indu fasse une différence sur le prix de vente aux consommateurs. La preuve serait beaucoup plus difficile à faire dans le cas où il y aurait poursuite en droits compensateurs dans le cadre des lois commerciales par une coalition de producteurs américains qui feraient de la valeur ajoutée.

Néanmoins, et mon collègue M. Zhang l'a bien expliqué, il y a un avantage systémique pour les producteurs forestiers américains à utiliser les lois commerciales quand cela fait leur affaire pour se tailler des parts de marché. Et je ne vois pas pourquoi ils s'en priveraient, si jamais les productions canadiennes de valeur ajoutée leur font mal. Il y a toujours cette idée de parts de marché et souvenons-nous que ce qui déclenche les réflexes américains, c'est toujours lorsqu'on va au-delà des 33 p. 100. Historiquement, dès qu'on dépasse même 30 p. 100, il y a plein de gens qui s'excitent et les autorités américaines sont obligées d'appliquer leur loi commerciale.

**Le sénateur Robichaud :** En fait, il faudrait veiller à ce qu'on ne dépasse pas un certain niveau, en matière première, parce que, lorsque c'est le cas, même si, sur le plan juridique, on gagne, au final on perd quand même. N'est-ce pas?

**M. Bouthillier :** Exactement. Non seulement cela, mais lorsqu'on gagne sur le plan juridique, les éléments qui justifient et qui motivent cette victoire sont utilisés par la partie américaine pour ajuster les lois commerciales. Cela aussi, mon collègue M. Zhang l'a très bien montré.

Le message alors est de dire : essayons de produire autre chose, essayons de diversifier nos marchés. Essayons d'offrir une prestation aux consommateurs américains qui fera en sorte qu'ils vont reconnaître l'excellence des produits canadiens, en dépit des taxes.

**Le sénateur Robichaud :** Cela mène à ma prochaine question. Vous parlez des consommateurs américains.

[Traduction]

Monsieur Zhang, supposons que nous optons pour la formule des produits de bois à valeur ajoutée; comment le consommateur américain réagirait-il si la coalition luttait contre nos importations aux États-Unis, même si celles-ci représentent un avantage pour lui?

**M. Zhang :** Il est évident que le consommateur prendrait la part des exportateurs canadiens et qu'il se tournerait contre la coalition. Le consommateur américain est de votre côté. Il aime avoir de bons produits répondant à ses besoins, à un prix raisonnable. Qu'il s'agisse de bois d'œuvre ou d'autres produits à valeur ajoutée, le consommateur est content quand il peut choisir et qu'il peut payer un prix raisonnable. Il s'associerait donc avec les producteurs canadiens et essaierait d'empêcher la coalition d'aller trop loin dans sa lutte.

**Le sénateur Robichaud :** Cependant, les consommateurs américains sont loin d'être organisés comme l'est la coalition.

**Mr. Zhang:** That is true. On value-added items, there is not much activity right now so we do not know how well the consumers will respond and how the coalition will respond. We can speak only in hypotheses.

The consumers are diversified; there are lots of them. The producers are few, so they are concentrated. When the gains are concentrated and the costs are diffused, it is easy to organize for the producers and hard to organize on the consumer side. Therefore, they have a disadvantage in organizing.

**Senator Robichaud:** When you say the consumers, does that take into consideration the builders, the users of our products?

**Mr. Zhang:** Exactly, yes: In fact, the largest consumer group teaming up with Canada in the fight is the National Association of Home Builders, which has headquarters in Washington, D.C. The association is not happy with any of those agreements — the Memorandum of Understanding, MOU, and the two SLAs.

**Senator Robichaud:** The association's political clout is not as strong as the coalition's; is that right?

**Mr. Zhang:** That is number one. Number two is that they have other interests. To give you an example, back in 1986, when the MOU was negotiated, the U.S. Senate was considering giving a tax credit on mortgage interest payments; that is significant for every homeowner. The Senate finance committee said, do you want this tax credit or do you want lumber? Once that language was put in the finance committee's tax bills, home builders became much quieter. They do not want to fight on the lumber anymore because they lose on the other issues, so they have other interests as well.

Your point is well taken. Number one, yes, they do not have as much clout as the producers. However, that does not mean that in the future, they cannot have a lot of clout because home builders are still strong in the United States. If they become focused, they can be a significant political factor.

[Translation]

**Senator Eaton:** Thank you, gentlemen, for your presentations. To continue in my colleague's line of questioning, when we talk about value-added products, does that have anything to do with the biomass? As you know, in the energy field, a lot of forestry experimentation is taking place to create biomass for energy. Would this affect the Softwood Lumber Agreement?

**Mr. Bouthillier:** When we talk about forest biomass used for energy purposes, we have to understand that this is not a big value-added product. We do not create value by burning wood. We can add some; manufacturing energy products from forest biomass becomes worthwhile only if it is a complementary product to lumber, to building construction systems. When we talk about bioproducts, people think right away about energy, but

**M. Zhang :** C'est vrai. Pour ce qui est des produits à valeur ajoutée, il n'y a pas grand-chose qui se passe actuellement et l'on ne sait pas jusqu'à quel point les consommateurs réagiront bien à ce genre de produits ni comment la coalition se positionnerait. On ne peut qu'émettre des hypothèses.

Les consommateurs sont diversifiés, ils sont très nombreux. Les producteurs, eux, sont peu nombreux et ils sont concentrés. Quand les gains sont concentrés et que les coûts sont distribués, il est facile pour les producteurs de se structurer et il est plus difficile de le faire pour les consommateurs. Ceux-ci sont donc désavantagés sur le plan de l'organisation.

**Le sénateur Robichaud :** Quand vous dites « les consommateurs », englobez-vous les constructeurs, les utilisateurs de nos produits?

**M. Zhang :** Tout à fait. D'ailleurs, le plus important groupe de consommateurs à s'être associés avec le Canada dans ce différend sur le bois d'œuvre, c'est la National Association of Home Builders, dont le siège social se trouve à Washington, D.C. Cette association n'apprécie pas les ententes signées, c'est-à-dire le protocole d'entente et les deux accords sur le bois d'œuvre.

**Le sénateur Robichaud :** L'association n'a pas autant de pouvoir politique que la coalition, c'est cela?

**M. Zhang :** C'est une première chose. Deuxièmement, elle poursuit d'autres intérêts. Je vais vous donner un exemple. À l'époque où le protocole d'entente a été négocié, en 1986, le Sénat américain envisageait de consentir un crédit d'impôt applicable aux intérêts des prêts hypothécaires, ce qui était très important pour tous les propriétaires de maison. Le comité des finances du Sénat a dit : « Préférez-vous ce crédit d'impôt ou du bois d'œuvre? » Quand cette position a commencé à transpirer dans les projets de loi fiscaux du comité, les constructeurs se sont calmés. Ils n'ont plus envie de se battre pour le bois d'œuvre parce qu'ils ont trop à perdre sur les autres enjeux. Ils ont donc d'autres intérêts.

J'entends cependant bien ce que vous dites. Il est vrai, tout d'abord, qu'ils n'ont pas autant de poids que les producteurs. Cela ne veut pas dire pour autant que, dans l'avenir, ils en resteront là, parce que les constructeurs de résidences sont encore très puissants aux États-Unis. S'ils ciblaient leurs actions, ils pourraient jouer un rôle politique très important.

[Français]

**Le sénateur Eaton :** Merci messieurs pour vos présentations. Pour poursuivre sur la lignée de questions de mon collègue, lorsqu'on parle de produits de valeur ajoutée, est-ce que cela a à voir avec la biomasse? Comme vous le savez, dans le domaine de l'énergie, beaucoup d'expérimentation se fait dans la foresterie pour créer de la biomasse énergétique. Est-ce que cela affecterait l'Accord sur le bois d'œuvre résineux?

**M. Bouthillier :** Lorsqu'il est question de biomasse forestière utilisée à des fins énergétiques, il faut bien comprendre que ce n'est pas un gros produit à valeur ajoutée. Brûler du bois, ce n'est pas là qu'on crée de la valeur. On peut en ajouter; fabriquer des produits énergétiques à partir de la biomasse forestière, cela devient intéressant seulement si c'est un produit complémentaire à du bois d'œuvre, à des systèmes de construction en bois. Quand

we can manufacture lots of bioproducts. Some examples are lubricants and paints. We could go further with the cellulose or hemicellulose molecule. What is the connection between your question and softwood lumber?

[English]

**Senator Eaton:** I suppose, because we are experimenting now with materials left on the forest floor — for instance, at Guelph University, where they are experimenting with willow and harvesting it every three years — we have a huge advantage because of the forest cover we have in Canada. Can you see that advantage becoming an issue? If all of a sudden it becomes easy to produce this biomass, will that situation be part of the Softwood Lumber Agreement?

**Mr. Bouthillier:** At the moment, I do not think so, mainly because U.S. producers of bio-energy are so far ahead of us. We are not threatening them for a minute, so for the moment there is no problem. However, as you said, since we have huge tracts of land, maybe down the road it is possible that Canadian producers of bio-energy from forests or forest products residues can make a dent in the American market.

It seems to me unlikely, probably as simple as that, because of the transportation cost at the moment. With the price of oil products close to \$80 per barrel, the radius from where they can harvest forest biomass to make energy products is about 70 kilometres. I am trying to say that to make product —

[Translation]

**Senator Eaton:** You may express yourself in French, it is just that I express myself better in English.

**Mr. Bouthillier:** At present, for bioenergy to be cost-effective — the price of a barrel of oil being around \$80 or \$85 — we cannot harvest our raw material at a distance of over 70 kilometres from the harvest site to the place where this forest biomass is used to produce energy. So we cannot make a big difference.

When we talk about burning biomass, we might eventually with biofuels make a break-through because the Americans are energy consumers, like Canadians, but since there are more of them, it is a more remunerative market.

There is still a technical problem since, to manufacture biofuels, in view of the technology available, the energy cost of manufacturing biofuels is greater than the energy contribution, even when we are talking about second-generation biofuels that use cellulose.

[English]

**Senator Eaton:** I have been told that for ethanol, it is two barrels in, one barrel out. For the tar sands, it is one barrel in, three barrels out. For something like willow, it is one barrel in, ten barrels out.

on parle de bioproduits, les gens ont tout de suite l'idée d'énergie en tête, mais on peut fabriquer plein de bioproduits. Je pense entre autres à des lubrifiants, à de la peinture. On pourrait aller plus loin avec la molécule de cellulose ou d'hémicellulose. Pour ce qui est de votre question, quel est le lien avec le bois d'œuvre?

[Traduction]

**Le sénateur Eaton :** Comme on est en train de tester des applications pour la couche holorganique — à l'Université de Guelph, par exemple, on fait des expériences sur le saule qu'on récolte tous les trois ans —, je suppose que nous avons un énorme avantage grâce à l'immensité de notre couvert forestier. Pensez-vous que cet avantage puisse devenir un enjeu? S'il devenait soudainement plus facile de produire cette biomasse, cela ferait-il problème au regard de l'Accord sur le bois d'œuvre?

**M. Bouthillier :** Je ne le pense pas pour l'instant, surtout parce que les producteurs américains de bioénergie ont une très nette longueur d'avance sur nous. Nous sommes loin de les menacer et, pour l'instant, il n'y a donc pas de risques. Toutefois, comme vous le disiez, nous avons d'énormes étendues de terre et il est possible qu'à un moment donné les producteurs canadiens de bioénergie extraite de la forêt ou des résidus des produits de la forêt viennent jouer les trublions sur le marché américain.

Cela me semble toutefois improbable pour l'instant à cause des coûts de transport. Comme le baril de pétrole coûte environ 80 \$, il n'est pas question de livrer de la biomasse forestière à une distance supérieure à 70 kilomètres de son lieu de transformation en produits énergétiques. Ce que je veux dire, c'est que pour fabriquer un produit...

[Français]

**Le sénateur Eaton :** Vous pouvez vous exprimer en français, c'est seulement que moi je m'exprime mieux en anglais.

**M. Bouthillier :** Actuellement, pour que la bioénergie soit rentable — le prix du baril de pétrole tournant autour de 80 ou 85 dollars — nous ne pouvons pas récolter notre matière première à une distance excédant 70 kilomètres du parterre de récolte à l'endroit où l'on utilise cette biomasse forestière pour produire de l'énergie. Nous ne pouvons donc pas faire une grosse différence.

Lorsqu'on parle de brûler la biomasse, nous pourrions éventuellement avec des biocarburants faire une percée parce que les Américains sont énergivores; tout comme les Canadiens, mais comme ils sont plus nombreux, le marché est plus intéressant.

Il y a toutefois un problème technique puisque pour fabriquer des biocarburants compte tenu de la technologie disponible, le coût énergétique de la fabrication de biocarburant est plus grand que la contribution énergétique; et ce, même quand on parle des biocarburants de deuxième génération qui utilisent la cellulose.

[Traduction]

**Le sénateur Eaton :** On m'a dit que pour produire un baril d'éthanol on en consomme deux. Pour les sables bitumineux, il faut un baril pour en obtenir trois et, pour le bouleau, par exemple, le ratio est de un pour dix.

**Mr. Bouthillier:** The results are experimental. If we try to personalize them at the industry level, it does not work like that, and that is what is going on in the U.S. We are not up there at the moment, though research findings seem to prove that, yes, there is something in terms of biofuel.

**Senator Eaton:** Professor Zhang, in Canada, obviously we will have these ongoing problems, and you explained the political and economic facts well. Sixty per cent of the Canadian forest industry goes south. We should try to change that equation, should we not, and aim more exports towards Asia? Is that our best safety net for the future?

**Mr. Zhang:** Yes, absolutely. If you can reduce the margin from 60 per cent to 55 per cent, that will be a huge help in terms of the market shares and so on. We have Asia and Europe, both the Atlantic and Pacific side. Yes, Canada should make an effort to diversify.

**Senator Eaton:** We should get out of the U.S. market and go the other way?

**Mr. Zhang:** Yes, Canada should diversify but it cannot leave the U.S. market completely.

**Senator Plett:** Thank you, gentlemen, for taking the time to come and explain what to me is a convoluted dispute. I have learned so much about the dispute this morning. When you started talking about the different numbers and the taxes, my mind started wandering. My questions will be basic, and one of them will follow up on what Senator Eaton already said about where we should go.

I want to hear from both of you, who was the winner in the dispute? Was there a winner? Did Canada lose by leaving \$1 billion on the table? In all negotiations, eventually they have to bite the bullet. We heard witnesses earlier this week who said that with the exchange rate of the dollar and so on, if we continue this dispute, we are losing money every day. Was there a winner; if so, who?

Dr. Zhang, further to what Senator Eaton suggested, if Canada simply said that we will go to Asia and not send any lumber to the United States — although I know that will never happen — is the United States self-sufficient in supplying its own lumber? We went from 2.5 million houses a year to 700,000. If they go back up to 2.5 million again, will the United States be sufficient?

**Mr. Bouthillier:** Who is the winner? On the short-term basis, clearly the members of the U.S. coalition were the winners because they have the money. They have constraint on access to their market imposed on those Canadian foreigners.

Who were the losers? Clearly, the losers were the U.S. consumers, and we have to keep that fact in mind. It could have been so much worse, so maybe in the short term we can say that we are mildly a winner. For seven years, we will have a kind

**M. Bouthillier :** Ces résultats sont expérimentaux. Quand on les ramène au niveau de chaque industrie, ça ne fonctionne pas ainsi et c'est précisément ce qui se passe aux États-Unis. Nous ne sommes actuellement pas présents sur le marché américain même si, d'après les résultats de recherche, il serait effectivement intéressant de faire du biocarburant.

**Le sénateur Eaton :** Professeur Zhang, nous sommes confrontés à ces sempiternels problèmes au Canada et vous nous avez très bien expliqué les réalités politiques et économiques. Soixante pour cent de la production de l'industrie forestière canadienne est écoulée aux États-Unis. Ne devrions-nous pas modifier l'équation pour exporter davantage vers les marchés asiatiques? N'est-ce pas là que se trouve notre meilleur filet de sécurité pour l'avenir?

**M. Zhang :** Tout à fait. Vous amélioreriez considérablement vos parts de marché si vous parveniez à réduire cette marge de 60 à 55 p. 100. Du côté Atlantique, il y a l'Europe et, du côté Pacifique, il y a l'Asie. Le Canada devrait effectivement s'efforcer de diversifier ses marchés.

**Le sénateur Eaton :** Nous devrions nous retirer du marché américain pour aller ailleurs?

**M. Zhang :** Oui, le Canada devrait diversifier ses marchés, mais il ne peut pas complètement se retirer du marché américain.

**Le sénateur Plett :** Merci, messieurs, d'avoir pris le temps de vous déplacer pour venir nous expliquer ce qui me semble être un différend très alambiqué. J'aurai beaucoup appris à son sujet ce matin. Quand vous avez commencé à parler de chiffres et de taxes, j'ai commencé à avoir le vertige. Mes questions seront fort simples et, pour l'une d'elles, je vais enchaîner sur ce que le sénateur Eaton a dit au sujet de la réorientation de nos exportations.

Est-ce que vous pouvez, tous les deux, me dire qui a été le grand gagnant de ce différend? Y a-t-il eu un gagnant? Le Canada a-t-il perdu parce qu'il a laissé 1 milliard de dollars sur la table? À l'issue de toute négociation, il y a toujours quelqu'un qui doit encaisser. D'autres témoins qui vous ont précédés plus tôt cette semaine nous ont dit que, compte tenu notamment de l'actuel taux de change de notre devise, si ce différend se poursuit, nous allons perdre de l'argent quotidiennement. Y a-t-il eu un gagnant et, si oui, qui?

Monsieur Zhang, après ce qu'a laissé entendre le sénateur Eaton, à supposer que le Canada décide simplement de se tourner vers les marchés asiatiques et de ne plus envoyer de bois d'œuvre aux États-Unis — même si l'on sait que cela ne se produira jamais —, nos voisins du Sud seraient-ils en mesure de répondre à leurs demandes intérieures en bois d'œuvre? Nous sommes passés de 2,5 millions de mises en chantier par an à 700 000. Si nous repassions à 2,5 millions, les États-Unis seraient-ils autonomes en matière de bois d'œuvre?

**M. Bouthillier :** Qui est le gagnant? À court terme, ce sont évidemment les membres de la coalition américaine parce qu'ils ont empoché l'argent. Ils ont limité l'accès à leur marché pour ces étrangers du Nord.

Qui a perdu? De toute évidence, ce sont les consommateurs américains et il ne faut pas perdre cela de vue. Comme les choses auraient pu être bien pires, je crois qu'on peut affirmer qu'à court terme, nous avons plus ou moins gagné. Pendant sept ans, nous

of commercial peace, and it will be important for us to use that time to make us a winner in the long term, because we will produce a better mousetrap. We will produce building construction systems. We will develop customer-client services. We will diversify our market in geographical terms. Those seven years from 2006 will be used to achieve a new forest product industry that will make us more reliable for the Canadian economy because we will sever some links with the U.S. market.

However, having said all that, the U.S. markets offer us tremendous opportunities. Yes, maybe in our wildest dreams, we think that we can eliminate the U.S. as a market opportunity. We should not eliminate that market. It is still a big economy. It is closer to home. Culturally, it is closer to us. The idea is to offer the American consumers a better product than the American producers are able to offer. Of course, at the moment, the home building business in the U.S. is not going well, but sooner or later, it will pick up speed, and there will be opportunity for us.

Again, since the clear winners are the coalition members in the U.S., when the market improves, those people will try to extract as much value as they can from that market improvement. It means they will not avoid using their protectionism tendency because it pays for them use it.

**Mr. Zhang:** Lawyers are the winners in our minds, as are the politicians, especially the congressmen and congresswomen who receive contributions from the interested groups. Those people may not want a long-term deal because they want the interest groups to come back again and again to ask for favours and, therefore, with campaign finance money.

The next winner is the coalition members, as I said in my statement. Last but not least are the provincial governments of Canada.

In 1986, when B.C. tried to squeeze money from the industry, the industry resisted so strongly and they went to the coalition. The team at the coalition brought external pressure, which resulted in the MOU. The B.C. government was able to increase the stumpage by 80 per cent in later years. We all know that the Softwood Lumber Agreement export taxes will go to the provincial government.

There are winners on that side but also on the industry side. There is a balance. If they have financial returns, provincial governments receive contributions, which are better than the U.S. duty where they receive nothing.

bénéficierons au moins d'une sorte de trêve commerciale et nous nous devons d'utiliser tout ce temps pour ressortir gagnants à long terme en fabriquant de meilleurs produits, de « meilleures souricières ». Nous produirons des systèmes de construction en bois. Nous instaurerons des services à la clientèle. Nous diversifierons nos marchés sur le plan géographique. Les sept années suivant 2006 devront servir à renouveler l'industrie des produits forestiers afin qu'elle soit plus solide sur le marché canadien, puisque nous allons couper certains liens avec le marché américain.

Cela étant posé, il faut savoir tout de même que le marché américain est porteur de débouchés fantastiques pour le Canada. On peut effectivement toujours rêver qu'un jour les États-Unis ne soient plus un marché d'opportunité. Nous ne devons toutefois pas l'éliminer complètement. Les États-Unis sont encore une grosse économie. Ils sont tout à côté. Culturellement, les Américains sont près de nous. Ce qu'il faut, c'est offrir aux consommateurs américains de meilleurs produits que ceux mis en marché par les producteurs américains. Il est vrai que, pour le moment, le secteur du bâtiment aux États-Unis ne se porte pas très bien, mais tôt ou tard, il rebondira et il y aura de nouveaux débouchés pour nous.

Comme les grands gagnants de ce différend sont les membres de la coalition aux États-Unis quand le marché reprendra du mieux, ces gens-là essaieront de bénéficier au maximum de l'éclaircie économique. Cela veut dire qu'ils n'hésiteront pas à renouer avec leurs tendances protectionnistes, parce que c'est ce qui a payé pour eux dans le passé.

**M. Zhang :** Selon nous, ce sont les avocats qui sont les grands gagnants, comme les politiciens, surtout les représentants au Congrès qui ont reçu des contributions de groupes intéressés. Il est possible que ces gens-là ne veuillent pas d'un accord à long terme parce qu'ils souhaiteront que les groupes d'intérêts reviennent régulièrement les voir pour leur demander des faveurs et donc pour financer leurs campagnes électorales.

L'autre grand gagnant, c'est la coalition, comme je l'ai dit dans mon exposé. Enfin, il y a les gouvernements provinciaux du Canada.

En 1986, quand la Colombie-Britannique a essayé d'extraire de l'argent de l'industrie, celle-ci a tellement résisté qu'elle s'est tournée vers la coalition. La coalition a exercé des pressions externes qui ont conduit à la conclusion du protocole d'entente. Dans les années qui ont suivi, le gouvernement de la Colombie-Britannique est parvenu à augmenter les droits de coupe de 80 p. 100. Nous savons tous que les taxes à l'exportation imposées en vertu de l'Accord sur le bois d'œuvre aboutiront dans les coffres des provinces.

Il y a donc des gagnants de ce côté-ci, mais aussi du côté de l'industrie. Les choses sont équilibrées. Si l'industrie bénéficie d'un retour financier, les gouvernements provinciaux encaisseront les contributions de l'industrie, ce qui est toujours mieux que le gouvernement américain qui ne recevra rien par le truchement des droits imposés.

Regarding your second question, if we pull out of the U.S. market, the U.S. cannot sustain itself in lumber. They have to import from somewhere else. There is no question about that. My students and colleagues, even some professors, in the southern U.S. have no clue about the difference in the softwood resource endowment between the two countries. The ratio of softwood timber is such that in standing timber, Canada has a three-to-two ratio versus the United States. On a per capita basis, this resource dominance of standing timbers is 13 to 1 in favour of Canada. How can the United States supply its needs without softwood lumber from Canada?

Without Canada, their housing prices would increase somewhat. The U.S. cannot support itself in softwood lumber. It will have to import from somewhere else.

In fact, because of this duty and for other reasons, the market shares of the other 10 or so countries increased from less than 1 per cent in 1995, to about 5 per cent in 2005. Those countries have projects to increase market shares to 15 per cent by 2050.

To answer your question, no, the United States cannot support itself by what it produces without a drastic increase in price.

**Senator Plett:** I am happy about that and I hope I did not give anyone the impression that I do not want to deal with the United States. I want to continue to do deal with that market and I am thankful that they need us.

I do not think either one of you answered one question: Could Canada have gotten a better deal? Was the deal to give \$500 million to the coalition as good as we could have done?

I am a business person, as some of us are, and I know that, sometimes, we have to bite the bullet and accept that the deal is as good as we can get. In your opinion, could we have gotten a better deal?

[Translation]

**Mr. Bouthillier:** What could we have done with the revenue from the countervailing and antidumping duties that accumulated between 2002 and 2006? Obviously we could have done better. Certainly the fact of leaving a billion dollars in American hands, when we are not guilty of any illegal practice, in spite of the qualified verdict of the World Trade Organization, yes, we could have done better. Especially we could have — Maybe we would have had to leave a share of the revenue to the U.S.; it is one way of negotiating. But leaving \$500 million in the hands of the members of the coalition, that is exactly what they needed to hear to figure this was a good way of doing business.

And probably, in diplomatic terms, we purchased a peace that is going to cost us dearly in 2013 because the members of the coalition got the legitimacy they needed to act the way they do as soon as they feel threatened by the Canadian industry. We could have done better.

Pour ce qui est de votre seconde question, les États-Unis ne seront pas en mesure de répondre à la demande de bois d'œuvre si nous nous retirons de ce marché. Il faudra qu'ils importent d'ailleurs. Cela ne fait aucun doute. Mes étudiants, mes collègues et même certains professeurs dans le sud des États-Unis n'ont aucune idée de la différence entre nos deux pays en ce qui concerne l'abondance de la ressource ligneuse. Quand on exprime ce ratio en peuplement forestier sur pied, on s'aperçoit que le rapport est de 3 pour 2 en faveur du Canada. Exprimé par habitant, ce ratio est de 13 pour 1 en faveur du Canada pour ce qui est du peuplement forestier sur pied. Comment les États-Unis pourraient-ils parvenir à répondre à leurs besoins en bois d'œuvre sans le Canada?

Sans le Canada, le prix des habitations augmenterait. Les États-Unis ne sont pas autosuffisants en bois d'œuvre. Ils devraient importer d'ailleurs.

D'ailleurs, à cause du droit qu'ils ont imposé et pour d'autres raisons, les parts de marché des quelque 10 autres pays sont passées de 1 p. 100 en 1995 à environ 5 p. 100 en 2005. Ces pays ont des plans pour que leur présence sur le marché américain atteigne 15 p. 100 d'ici 2050.

Pour répondre à votre question, je dirais que les États-Unis ne sont pas autosuffisants et qu'ils ne pourront pas répondre à leur demande intérieure sans une augmentation considérable des prix.

**Le sénateur Plett :** J'en suis ravi et j'espère ne pas avoir donné l'impression que je ne veux pas traiter avec les États-Unis. Je veux que nous demeurions présents sur ce marché et je suis reconnaissant que les Américains aient besoin de nous.

Je n'ai pas l'impression que ni l'un ni l'autre n'avez répondu à une question qui vous a été posée : Le Canada aurait-il pu faire une meilleure affaire? N'aurions-nous pas pu faire mieux que de verser 500 millions de dollars à la coalition?

Je suis un homme d'affaires, comme beaucoup d'entre nous ici, et je sais que, parfois, il faut savoir encaisser le coup et se faire à l'idée qu'on a conclu le meilleur marché possible. Selon vous, aurions-nous pu conclure un meilleur marché?

[Français]

**M. Bouthillier :** Qu'est-ce qu'on aurait pu faire avec les revenus des droits compensateurs et des droits antidumping qui se sont accumulés entre 2002 et 2006? Évidemment, on aurait pu faire mieux. Il est certain que le fait de laisser un milliard de dollars entre les mains des Américains, alors que nous ne sommes pas coupables de pratique illégale, en dépit du verdict mitigé de l'Organisation mondiale pour le commerce, oui on aurait pu faire mieux. Surtout on aurait pu... Peut-être qu'il aurait fallu laisser une partie des revenus aux États-Unis, c'est une façon de négocier. Mais de laisser 500 millions de dollars aux mains des membres de la coalition, c'était exactement ce qu'il fallait pour leur dire que c'était une bonne façon pour eux de faire des affaires.

Et probablement que, diplomatiquement, on a acheté une paix qui va nous coûter cher en 2013 parce qu'on a accredité la légitimité pour les membres de la coalition d'agir comme ils agissent dès qu'ils se sentent menacés par l'industrie canadienne. On aurait pu faire mieux.



[English]

**Mr. Zhang:** I agree for Canada as a whole — without talking about the provinces or the administration; talking only about Canada as a whole — Canada can do better. With all the legal victories and with all the rights to return everything, Canada could have done better and not given the billions of dollars. The U.S. court ruled the coalition are not entitled to receive any of those monies but Canada had given the coalition half a billion dollars.

Anyway, I will not elaborate, but on the whole, yes, Canada can get a better deal than this one.

**Mr. Bouthillier:** I thank Professor Zhang for correcting me on who will receive the \$4 billion that was paid back to Canadians. Initially, the idea was to have the provincial governments receive it. It was decided down the line, probably because the coalition members received something — and Professor Zhang is correct about that — that the money should be given back to Canadian industry.

Remember that, at that time, we were beginning to experience difficulties in the market. Home building was plummeting and it was clear that the Canadian forest industry would experience difficult times. Also, as industry was strapped with a burden of heavy debt, that money was welcome.

I guess that is another explanation why the federal and provincial governments accepted that curious arrangement to pay back all the countervailing and anti-dumping duties that were collected between 2002 and 2006.

**Senator Plett:** Chair, I was thinking of leaving my next question for the next round, but both witnesses have mentioned the provincial issues a couple of times. Their answers are a good segue to this question. Professor Zhang, you talked in your presentation about the Canadian lumber industry being fragmented and divided at both provincial and regional levels.

Earlier in your presentation, Mr. Bouthillier, you talked about a 27 per cent tax; I believe you said B.C. had accepted it and Ontario and Quebec did not want to accept it. Can you talk about why we have these provincial scraps; if we can somehow work together in our own backyard, will that help us?

[Translation]

**Mr. Bouthillier:** Often, in my courses on forest policy, when I explain the Canadian Constitution to the students with whom I have the pleasure of working, I tell them: you know, one of the few clear things in the Canadian Constitution is that forest management is under provincial jurisdiction.

So the idea of managing the forest, the raw material that makes economic development possible in the forestry industry, is part of the provinces' identity. The American coalition people

[Traduction]

**M. Zhang :** Je suis d'accord pour dire qu'en ce qui concerne le Canada dans sa globalité — c'est-à-dire sans parler des provinces ou de l'administration, mais uniquement du Canada —, il aurait été possible de faire mieux. Malgré toutes ses victoires sur le plan juridique et bien qu'il ait obtenu le droit de se faire rembourser les sommes versées, le Canada aurait pu mieux s'en sortir et ne pas verser des milliards de dollars. Le tribunal américain a décrété que la coalition n'avait droit à aucune somme versée par le Canada, mais celui-ci avait payé un demi-milliard de dollars à la coalition.

Je n'en dirai pas plus, et je me contenterai de vous répondre par l'affirmative : le Canada aurait pu conclure une meilleure affaire que celle-là.

**M. Bouthillier :** Je remercie le professeur Zhang de m'avoir corrigé quant à la destination des 4 milliards de dollars remboursés aux Canadiens. Au début, il était question que les gouvernements provinciaux reçoivent cette somme. À un moment donné, sans doute parce que les membres de la coalition avaient touché quelque chose — et le professeur Zhang a tout à fait raison à ce sujet — il a été décidé que ces sommes seraient reversées à l'industrie canadienne.

N'oubliez pas qu'à l'époque, nous commençons à éprouver des difficultés sur le marché. La construction domiciliaire était en plein repli et il était évident que l'industrie forestière canadienne allait avoir des difficultés. De plus, elle était étouffée par d'énormes dettes et cet argent se présentait comme une bouffée d'oxygène.

Je pense que c'est là une autre explication de la raison pour laquelle les gouvernements fédéral et provinciaux ont accepté ce drôle d'arrangement relatif au remboursement de tous les droits compensateurs et anti-dumping prélevés entre 2002 et 2006.

**Le sénateur Plett :** Monsieur le président, j'envisageais de poser ma prochaine question au tour suivant, mais les deux témoins ont parlé d'enjeux provinciaux à deux ou trois reprises. Leurs réponses appellent naturellement ma prochaine question. Professeur Zhang, dans votre exposé, vous avez dit que l'industrie canadienne du bois d'œuvre est fragmentée et divisée à l'échelon provincial et à l'échelon régional.

Un peu plus tôt dans votre exposé, monsieur Bouthillier, vous avez parlé d'une taxe de 27 p. 100. Je pense vous avoir entendu dire que la Colombie-Britannique l'avait acceptée et que l'Ontario et le Québec n'en voulaient pas. Pouvez-vous m'expliquer la raison de ces différences entre les provinces? Ne contribuerions-nous pas mieux à notre cause en faisant front commun?

[Français]

**M. Bouthillier :** Souvent, dans mes cours de politique forestière, quand j'explique aux étudiants avec qui j'ai le bonheur de travailler la Constitution canadienne, je leur dis : vous savez, une des rares choses claires dans la Constitution canadienne, c'est que la gestion des forêts relève des provinces.

Donc l'idée de gérer la forêt, la matière première qui permet un développement économique dans l'industrie forestière, fait partie de l'identité des provinces. Les gens de la coalition américaine

understood this very clearly because they exploit it to the limit. Every time there is talk of forming an inter-Canadian or a cross-Canadian coalition, we come up against the identity of British Columbia, Ontario, Quebec, even the Maritimes. They all invoke their right to act the way they see fit, on their home turf, because that is part of the way of being Canadian, of our specific orientations in the different provinces.

Can we, by means of a set of interprovincial conferences, of studies, develop the idea that it is in the common interest to have a united front when dealing with Americans about forestry policy? I believe it is in our interest to do so and that maybe we can counterbalance some of the identity arguments. But Canada is a huge country, not simply in terms of identity, but also in physical terms. The resource is not the same in British Columbia as it is in the central provinces of Quebec and Ontario. And it is not the same thing either in the Maritimes. We have the best example with the mountain pine beetle. This epidemic is hitting mainly B.C, a little bit Alberta. This insect has affected the quality of lumber products in the Canadian West to such an extent that, to set the infamous price of \$355 dollars, which triggers all the mechanisms of quotas and taxes in the U.S., for a basket of products that originally included lumbers from British Columbia, two weeks ago, this product was withdrawn because it was of such poor quality that the prices plummeted. No one wants to pay a lot for a poor-quality product. And that is part of the B.C. policy.

Let us honour our president. Climate changes are decimating the fir forests in the Maritimes. In the more or less near future, the fir tree will be replaced by something else. What is worrying is that we do not know what the other thing is. The governments of New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island must assume that they will have to develop an industry based on something other than softwood lumber. What is our joint position during this time on the agreement binding Canada and the U.S. on the matter of softwood inventories for making lumber when we are losing our interest in it?

It would be in our interest to get along with each other, but there are identity, ecological and physical problems because we do not work with the same material. The growing conditions are not the same. The nature of the products is going to vary a lot in the near future because of the epidemics of insects and climate changes that are beginning to occur.

This would therefore be in our interest, but it will be extremely difficult.

*[English]*

**Senator Plett:** Thank you, chair; I apologize for taking so much of the time.

l'ont très bien compris parce qu'ils l'exploitent à fond de train. Chaque fois qu'il est question de former un front commun intercanadien, pancanadien, on se heurte à l'identité de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec, même des Maritimes. Tous invoquent leur droit d'agir comme bon il leur semble, chez eux, parce que cela fait partie de la façon d'être Canadien, d'être spécifique dans nos orientations dans les différentes provinces.

Est-ce qu'on peut, par un jeu de conférences interprovinciales, d'études, développer l'idée que c'est dans l'intérêt commun d'avoir un front uni face aux Américains quand il est question de politique forestière? Je crois que c'est dans notre intérêt de le faire et que peut-être on pourra contrebalancer des arguments identitaires. Mais le Canada est un énorme pays, pas simplement en termes identitaires, mais aussi en termes physiques. La ressource n'est pas la même en Colombie-Britannique par rapport aux provinces centrales du Québec et de l'Ontario. Et ce n'est pas la même chose non plus dans les Maritimes. Et on a le plus bel exemple avec l'exemple du dendroctone du pin. Cette épidémie frappe surtout la Colombie-Britannique, un petit peu l'Alberta. Cet insecte a altéré la qualité des produits du sciage dans l'Ouest canadien, à un point tel que pour fixer le fameux prix de 355 dollars qui déclenche tous les mécanismes de quotas et de taxes aux États-Unis, dans le panier de produits qui, à l'origine comportait des bois d'œuvre faits de pin venant de Colombie-Britannique, il y a deux mois, on a extrait ce produit parce qu'il est tellement de mauvaise qualité que les prix ont chuté. Personne ne veut payer cher pour un produit de mauvaise qualité. Et cela fait partie de la politique de Colombie-Britannique.

Faisons honneur à notre président. Les changements climatiques sont en train de décimer les forêts de sapins dans les Maritimes. À plus ou moins brève échéance, le sapin fera place à autre chose. Ce qui est inquiétant c'est qu'on ne sait pas quelle est cette autre chose. Les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard devront tenir pour acquis qu'il faudra développer une industrie qui travaillera autre chose que du sciage à partir de résineux. Quelle est notre position commune pendant ce temps sur l'accord liant le Canada et les États-Unis sur la question des stocks de résineux pour faire du bois d'œuvre quand on perd notre intérêt pour cela?

Ce serait dans notre intérêt de nous entendre, mais il y a des problèmes identitaires, écologiques et physiques parce qu'on ne travaille pas avec le même matériel. Les conditions de croissance ne sont pas les mêmes. La nature des produits va beaucoup varier dans un avenir prochain à cause des épidémies d'insectes et des changements climatiques qui commencent déjà à se manifester.

Ce serait donc dans notre intérêt, mais ce sera extrêmement difficile.

*[Traduction]*

**Le sénateur Plett :** Merci, monsieur le président. Excusez-moi d'avoir pris autant de temps.

**The Chair:** Looking at the time factor for the witnesses, as we have another item to conclude before we depart, the two last senators will be Senator Rivard to be followed by Senator Hubley.

[*Translation*]

**Senator Rivard:** Mr. Chair, many of my points have been raised by others, but I would like to understand the mechanism of countervailing duties. If I, as a consumer, buy an American product, whether a computer or a photocopier, I pay the duties sent to my country, Canada.

In the case of lumber, we are talking about billions of dollars for the producers, because there were \$4.4 billion paid in duties. The exporter billed his client in the U.S. directly. The American client paid the equivalent of the Canadian price; the duties were charged by the American government to the producers. This was placed in a trust fund. You say that, as of today, if we go over such and such a level, 33 per cent, Canada collects the money in order to redistribute it. So it is the opposite of the former law. Have I understood properly?

**Mr. Bouthillier:** Yes, you have understood perfectly.

**Senator Rivard:** Do you agree with that?

**Mr. Bouthillier:** Listen, I agree, no one likes paying taxes, but if we have to do so, if we have to artificially increase our production costs in order to have access to the American market, I am just as happy for this increase to be the result of an export tax, the revenue from which remains in Canada, rather than a countervailing duty, from which the revenue is given to the U.S.

**Senator Rivard:** Thank you.

**Mr. Bouthillier:** We choose the lesser of two evils.

[*English*]

**The Chair:** Do you want to add anything, Mr. Zhang?

**Mr. Zhang:** That is correct.

**Senator Hubley:** Until the current Softwood Lumber Agreement expires in 2013, what steps should the industry and the governments take with the U.S. government to avoid another softwood lumber agreement? What marketing strategies are needed that are important and necessary — to target perhaps the U.S. lumber consumer, as an example — to show that the Canadian brand of lumber is not only superior, it is diversified and we have built a better mousetrap?

**Mr. Bouthillier:** Probably Mr. Zhang, who has specific information, will have a better answer. However, to my knowledge, the Canadian government, with the help of provincial governments, has tried to set up an American coalition of softwood consumers. I do not know how they were able to succeed, but maybe my colleague has something to say about that issue.

**Le président :** Pour ce qui est du temps qu'il nous reste avec nos témoins, étant donné que nous devons traiter d'une autre question avant de lever la séance, les deux derniers sénateurs à prendre la parole seront le sénateur Rivard, puis le sénateur Hubley.

[*Français*]

**Le sénateur Rivard :** Monsieur le président, plusieurs de mes points ont été traités par d'autres, mais j'aimerais comprendre la mécanique des droits compensateurs. Si moi comme consommateur, j'achète un produit américain, que ce soit un ordinateur ou un photocopieur, je paye des droits de douane qui sont envoyés à mon pays, le Canada.

Dans le cas du bois d'œuvre, le producteur de bois, pour plusieurs milliards parce qu'il y a eu 4,4 milliards de droits payés. L'exportateur facturait directement son client aux États-Unis. Le client américain payait l'équivalent du prix canadien; les droits étaient facturés par le gouvernement américain aux producteurs. Cela a été placé dans un fonds en fidéicommiss. Vous dites qu'à partir d'aujourd'hui, si on dépasse un tel niveau, le 33 p. 100, c'est le Canada qui va recouvrer l'argent pour le redistribuer. Donc c'est contraire à l'ancienne loi. Est-ce que j'ai bien compris?

**M. Bouthillier :** Oui, vous avez parfaitement bien compris.

**Le sénateur Rivard :** Vous êtes d'accord avec cela?

**M. Bouthillier :** Écoutez, je suis d'accord, personne n'aime payer des taxes, mais si nous devons le faire, si nous devons augmenter artificiellement nos coûts de production de façon à avoir accès au marché américain, j'aime autant que cette augmentation soit induite par une taxe à l'exportation dont les revenus restent au Canada que par un droit compensateur dont les revenus sont attribués aux États-Unis.

**Le sénateur Rivard :** Merci.

**M. Bouthillier :** Entre deux maux, on choisit le moindre.

[*Traduction*]

**Le président :** Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Zhang?

**M. Zhang :** C'est exact.

**Le sénateur Hubley :** Jusqu'à l'expiration de l'actuel Accord sur le bois d'œuvre résineux, en 2013, quelles démarches l'industrie et les gouvernements devraient-ils entreprendre auprès du gouvernement américain afin d'éviter la répétition de ce par quoi nous sommes passés? Quelles stratégies de mise en marché jugeriez-vous importantes et nécessaires — stratégies consistant éventuellement à cibler les consommateurs de bois d'œuvre de résineux aux États-Unis — pour montrer que non seulement nos produits du bois d'œuvre sont supérieurs, mais en plus qu'ils sont diversifiés et que nous avons fabriqué une « meilleure souricière »?

**M. Bouthillier :** Il est possible que M. Zhang, qui a des renseignements précis, soit mieux en mesure de vous répondre que moi. Toutefois, à ma connaissance, le gouvernement du Canada, avec l'aide des gouvernements provinciaux, a tenté de lancer une coalition de consommateurs américains de bois d'œuvre. Je ne sais pas s'ils ont abouti dans cette démarche, mais mon voisin pourra peut-être vous en dire lui-même deux mots.

What I had in mind with the idea of reaching consumers is to promote one's products: We have to get away from doing business through commodities. We need to reach the final consumers to convince them that maybe the price is a little higher but we have something in exchange for that higher price. In French, I label that strategy "l'approche client," which is culturally foreign to our forest industry.

I have one example from the fine paper business. Domtar has decided to develop that customer approach in their business model. You know what? All the pulp and paper companies in Canada in 2009 were in the red, except for Domtar. There is a message there.

The softwood lumber industry should act on that message as soon as possible. That approach is the future: Reach the final customer. I understand when we are talking about home building and homes, it may be difficult. When we are talking about building materials for renovation or restoration of the actual stock of houses, it may be difficult to reach the final client, but that is the challenge. We have such a good product.

I am not the peddler here; I do not have any interest in the sawmilling industry, but I am totally convinced that we have a terrific product and it is up to us to convince our customers.

**Mr. Zhang:** Professor Bouthillier is correct: In the late 1990s, the Canadian industry tried to set up a coalition for affordable American homes for homeowners. It did not last long because some industries in Canada collaborated with the other groups. For example, in B.C., they attacked the other group. That did not promote any collaboration or long-term cooperation on that front.

However, to avoid further trade disputes, they have to go to the consumer. We fight this in the American political arena, therefore they have to reach the American consumers on the other side.

**The Chair:** Thank you. Is there anything else, Senator Hubley?

**Senator Hubley:** No, that is fine.

**Senator Fairbairn:** Thank you both. It is interesting.

Mr. Bouthillier, I come from Alberta, and I know that I all too often speak of the pine beetle and I will not go into that issue. It has been a real disaster to the two provinces involved, though.

At this point in time, is there anything being done through all the efforts of science and everything else to bring back the industry to Northern Alberta and British Columbia?

We know what happened; we have heard very little since. I wonder if you have any thoughts about that situation. For other countries or the United States, the mere thought of it is probably negative.

Personnellement, je flirte avec l'idée de toucher les consommateurs par la promotion de nos produits : il faut arrêter de proposer des denrées de base. Nous devons nous adresser au consommateur ultime pour le convaincre que, si le prix à payer pour nos produits est un peu plus élevé, il a au moins quelque chose de valable en retour. En français, on parle de « l'approche client », référence culturelle qui est tout à fait étrangère à notre industrie forestière.

J'ai un exemple à vous donner dans l'industrie du papier fin. Domtar avait décidé d'appliquer cette approche client dans son nouveau modèle d'affaires. Savez-vous ce qu'il est advenu? Eh bien, toutes les entreprises de pâtes et papier au Canada ont accusé des pertes en 2009, sauf Domtar. Le message est clair.

L'industrie du bois d'œuvre de résineux devrait prendre acte de ce message le plus vite possible. Cette approche est celle de l'avenir : il faut toucher le consommateur ultime. Certes, ça peut sembler difficile dans le cas de la construction domiciliaire. Il peut sembler difficile de toucher le client ultime quand on parle de matériaux de construction destinés à la rénovation ou à la restauration de l'inventaire immobilier existant, mais c'est là que se situe le défi. En outre, nous avons un très bon produit.

Je ne suis pas en train de faire l'article pour l'industrie du bois de sciage dans laquelle je n'ai pas de parts, mais je suis entièrement convaincu que nous disposons d'un formidable produit et qu'il nous appartient d'en convaincre nos clients.

**M. Zhang :** Le professeur Bouthillier a raison. Vers la fin des années 1990, l'industrie canadienne a essayé d'organiser une coalition américaine prêchant pour une construction domiciliaire qui soit accessible aux particuliers. L'expérience n'a pas duré longtemps, parce que certaines industries au Canada ont collaboré avec d'autres groupes. En Colombie-Britannique, par exemple, des producteurs s'en sont pris à ce groupe. Tout cela n'a fait qu'entraver la collaboration et la coopération à long terme sur ce plan.

Quoi qu'il en soit, afin d'éviter d'autres différends commerciaux, il va falloir se tourner vers le client. Comme la lutte se déroule dans l'arène politique américaine, il faudra rallier les consommateurs américains de l'autre côté de la frontière.

**Le président :** Merci. Voulez-vous ajouter quelque chose, sénateur Hubley?

**Le sénateur Hubley :** Non, ça va.

**Le sénateur Fairbairn :** Merci à vous deux, c'est très intéressant.

Monsieur Bouthillier, je viens de l'Alberta et comme je suis consciente de trop parler du problème du dendroctone du pin, je ne vais donc pas me lancer sur ce terrain. Pourtant, ce parasite a causé d'énormes dégâts dans deux provinces.

Fait-on quelque chose, notamment sur le plan scientifique, pour essayer, de ramener cette industrie dans le Nord de l'Alberta et dans le Nord de la Colombie-Britannique?

On sait ce qui s'est produit là-bas, mais on n'en entend plus vraiment parler. Que pensez-vous de la situation? Il est fort probable que les autres pays, comme les États-Unis, réagissent négativement.

Is there any hope that the industry will have an opportunity in those areas in reasonable years to come, or are we shot in terms of the northern part of those two provinces?

**Mr. Bouthillier:** That question is a tough one. We are already in troubled times and we are heading into much more troubling times.

It will require a great deal of imagination to sort out solutions. There is a wicked pile of timber in Northern B.C. and Alberta. Sometimes I am like Senator Plett: I have wild dreams.

**Senator Fairbairn:** So do I.

**Mr. Bouthillier:** I was thinking about it. Besides the cracked wood, there are also problems with the blue-tinted fungi that affects those products. That colouration is kind of nice. Why do we not produce appearance forest products with that blue shade wood?

That is why I am saying it is a matter of imagination. Though I am not aware of the situation in Alberta, there are plenty of funds available in B.C. to follow up on those wild leads, if I can call them that.

**Senator Fairbairn:** Thank you for raising that idea. This committee went to northern British Columbia, which was absolutely devastating at that point, when we were in another stage of our work. Our group was invited to come to a little town that was close to where we were looking at this issue.

One little group had taken the opportunity to pick up a lot of the wood that was being desperately turned away. The group decided they would have a shot at seeing how the wood could be used. It was dead and dry and everything else, but they built some extraordinary things. People were coming from Vancouver and elsewhere, to the point that the items they were building were selling so fast they could not really keep up.

Then they stopped; they did not go any further. We asked if they were still able to continue it, but I think it was almost an idea that they were trying out. The issue was finished for them but the beetles were not and the beetles were hopping across into my province and creating a nasty situation.

There were negative results from what happened up there, and heaven knows it might happen again. There was always anxiety that it would move east, and it moved east from British Columbia into Alberta.

In terms of the industry itself and the people who work in it, from what you understand and know about this issue, is there any opportunity that there may be something useful in the future and not only another go-round of what we have been through?

**Mr. Zhang:** The trees will come back in that part of the country, but it will take a long time. It will take 80 years if the tree dies to grow back naturally. In the short term, number one, they salvage whatever they can salvage. Once the pine beetle infects a tree, they still have three, four or five years in which they can make lumber out of it. Secondly, they make alternative products. They diversify output. Then, if they still have actual labour and

Peut-on entretenir un quelconque espoir de reprise de cette industrie dans ces régions, dans un avenir prévisible, ou est-ce terminé dans la partie septentrionale de ces deux provinces?

**M. Bouthillier :** Il n'est pas facile de vous répondre. Nous traversons déjà une période difficile et les choses ne s'amélioreront pas.

Il faudra beaucoup d'imagination pour trouver les solutions qui s'imposent. Il y a des super tas de bois dans le Nord de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Parfois, je suis comme le sénateur Plett, je me prends à rêver.

**Le sénateur Fairbairn :** Moi aussi.

**M. Bouthillier :** J'y pensais. En plus du problème du bois malandreu, il y a les problèmes occasionnés par le champignon du bleuissement qui colonise ces produits. C'est une belle couleur et je me demande pourquoi on ne mettrait pas en marché des produits forestiers de finition présentant cette couleur bleutée naturelle.

C'est pour cela que je dis que tout est question d'imagination. J'ignore ce qu'il en est de l'Alberta, mais il y a beaucoup d'argent en Colombie-Britannique qui permettrait d'explorer de nouvelles pistes.

**Le sénateur Fairbairn :** Merci pour cette idée. Notre comité est allé dans le nord de la Colombie-Britannique dont la forêt a été ravagée, à l'époque où nous en étions à une autre étape de notre étude. Notre groupe a été invité dans une petite ville tout près des lieux touchés par ce problème que nous étudions.

Un petit groupe d'individus avaient décidé d'étudier des applications pour un lot de bois rejeté à contrecœur. C'était du bois mort et sec, ce qui ne les a pas empêchés de fabriquer des objets extraordinaires avec. Les acheteurs sont venus de Vancouver et de partout ailleurs au point où ce petit groupe n'a pas suffi à la demande.

Puis, plus rien. La production a cessé. Nous avons voulu savoir s'il était possible de la poursuivre, mais je crois que ces gens-là s'étaient contentés de tester leur idée. Ils n'avaient pas envie d'aller plus loin, mais les dendroctones du pin, eux, n'en sont pas restés là et ils sont venus faire des ravages dans ma province où ils ont provoqué le chaos.

Donc, ce qui s'est produit là-haut a eu des conséquences négatives et Dieu sait que ça pourrait se reproduire. On a toujours eu peur que le phénomène se déplace vers l'est et c'est ce qui s'est passé, puisqu'il est passé de la Colombie-Britannique à l'Alberta.

Pouvez-vous me dire, d'après ce que vous savez de ce problème, si l'on peut espérer de vrais débouchés pour l'industrie et pour ceux qui y travaillent, et pas seulement une variante de ce que nous avons déjà vécu?

**M. Zhang :** Les arbres repousseront dans cette partie du pays, mais il faudra longtemps. Il faudra 80 ans si on laisse la nature agir seule. Dans l'immédiat, l'industrie récupère tout ce qu'elle peut, puisque après qu'un arbre a été infecté au dendroctone, l'industrie dispose encore de trois à cinq ans pour le transformer en bois d'œuvre. Deuxièmement, elle peut fabriquer des produits dérivés. Elle peut diversifier sa production. Puis, si elle dispose de la

investment, they invest in silviculture and speed up the restoration of the forest. If the tree comes back naturally in 80 years, they can make it come back in 60 or 50 years if they invest in silviculture. In that way, they can shorten the growth period. They have a short-term strategy and a long-term strategy.

[Translation]

**Mr. Bouthillier:** I think that the challenge is probably to develop construction systems that would make it possible to use wood that has been attacked by the mountain pine beetle for lower-quality products than we make with sound wood. But that looks like a technological challenge that can be solved in the relatively short term.

Maybe we should produce more appearance wood products than structural products, but there are ways of making wood products with damaged wood. Above all, we need to find not only technological solutions but solutions for getting the new products into operation. I think we have to look still harder.

[English]

**The Chair:** Before we close, we have additional questions from the research staff. If we can send you questions in writing, perhaps you can respond in writing.

[Translation]

I would not forgive myself if I did not acknowledge the book.

[English]

This book was written by Dr. Zhang. I will quote some of the comments made by a congressional researcher and *The Vancouver Sun*: “This book provides insights into the dispute that might help lead the various interests to a more permanent peace.” Another comment was, “This meticulous research analysis should be required reading for every Canadian and U.S. politician. Despite the 2006 agreement, the war is far from over.”

I thank the witnesses for being enlightening and informative. Dr. Zhang and Dr. Bouthillier, thank you very much.

The next item, honourable senators, is the budget. It has been distributed to each and every one of us. I ask the clerk to explain the budget so that we can move to the next step and be in a position to implement some travelling.

**Josée Thérien, Clerk of the Committee:** You have a copy of the draft budget in front of you. It is for a total amount of \$188,125. It includes funds for four activities. The first one is various conferences to be chosen by the committee, for either senators or staff. Activity two is for travel to Chibougamau, Quebec, and Timmins, Ontario, one day each. Activity three is for local travel. The researchers are working on the exact itinerary, but probably a few industries would be interesting for the committee to visit.

main-d'œuvre et des fonds nécessaires, elle pourra investir en silviculture pour accélérer le repeuplement. S'il faut 80 ans à un arbre pour pousser naturellement, il n'en faut que 60, même 50 grâce à la silviculture. Il est donc, ce faisant, possible de raccourcir la période de croissance. Il y a une stratégie à court terme et une stratégie à long terme.

[Français]

**M. Bouthillier :** Je crois que le défi est probablement de développer des systèmes de construction en bois qui permettront d'utiliser du bois attaqué par le dendroctone du pin pour faire des produits de qualité moindre à ce qu'on fabrique avec du bois sain, mais cela me semble un défi technologique que l'on peut régler relativement à court terme.

Il y a moyen d'avoir du bois peut-être plus d'apparence que structural, mais il y a des moyens de faire des produits du bois avec les bois avariés et surtout, non seulement de trouver les recettes technologiques, mais de trouver les recettes pour « opérationnaliser ». Je pense qu'il faut chercher encore plus fort.

[Traduction]

**Le président :** Avant de terminer, nous avons des questions supplémentaires qui nous viennent du personnel de la recherche. Si nous vous faisons parvenir ces questions par écrit, vous pourriez peut-être nous répondre par le même moyen.

[Français]

Je m'en voudrais de ne pas reconnaître le livre.

[Traduction]

Ce livre a été rédigé par M. Zhang. Je vais vous citer certains des commentaires faits par un chercheur du Congrès et par un journaliste du *Vancouver Sun* : « L'aperçu que ce livre nous donne de ce différend pourrait servir de point de départ à la conclusion d'une paix durable entre les parties intéressées. » Voici un autre commentaire : « Ce travail de recherche méticuleux devrait être une lecture imposée à tous les politiciens canadiens et américains. Malgré l'accord de 2006, la guerre est loin d'être terminée. »

Je remercie nos témoins de nous avoir aussi bien éclairés sur le sujet. Merci beaucoup, monsieur Zhang et monsieur Bouthillier.

Chers collègues, la question suivante à l'ordre du jour concerne le budget qui nous a été distribué. J'invite la greffière à nous l'expliquer pour que nous puissions passer à l'étape suivante et être en mesure d'effectuer quelques déplacements.

**Josée Thérien, greffière du comité :** Vous avez reçu copie de l'avant-projet de budget. Celui-ci porte sur un total de 188 125 \$. Il comprend des fonds pour quatre activités. La première concerne une série de conférences que devra choisir le comité, que ce soit à l'intention des sénateurs ou du personnel. La deuxième activité est relative aux déplacements à Chibougamau, au Québec et à Timmins, en Ontario, déplacements d'un jour chacun. La troisième activité porte sur des déplacements locaux. Les

Activity four is in B.C. — Vancouver, Williams Lake and Kelowna. There are also funds for general expenses for communications and books, magazines and things like that.

[Translation]

**Senator Rivard:** Are you planning these trips for the short or medium term? Many associations are travelling while the Senate works. We are called on to replace our colleagues for this reason. Can you convince the whips concerned so that we keep our weeks to take care of other things or do you think this will be during our break?

**The Chair:** We will bring this to the attention of the leadership.

**Senator Robichaud:** Allow me to make a comment. If we do it while the Senate is sitting, we are forced to split up. That limits the number of people who can travel with a delegation. When we are not sitting, all the senators are free without having to find a replacement.

**Senator Rivard:** I understand what you are saying; it is a good point.

**Senator Robichaud:** I also understand; I also want to have my weeks.

**The Chair:** We have looked at the budget.

[English]

Is it agreed that we adopt the budget and submit it to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration?

[Translation]

**Senator Robichaud:** I so move, Mr. Chair.

[English]

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried. For your information, next Tuesday we will not have a committee meeting because of changes with our witnesses. Next Thursday, April 29, we will have finally the Maritime Lumber Bureau, and our witness was part of the negotiation for the softwood lumber, so she can tell us about that process as well as advance ideas on hybrid products with non-residential construction industry.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, April 29, 2010

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 8:06 a.m. to study the current state and future of Canada's forest sector.

**Senator Percy Mockler (Chair)** in the chair.

rechercheurs sont en train de parachever l'itinéraire qui prévoira sans doute la visite d'industries susceptibles d'intéresser le comité. La quatrième activité est un voyage en Colombie-Britannique — à Vancouver, à Williams Lake et à Kelowna. Le budget prévoit également des fonds pour les frais généraux au titre des communications, des livres, des magazines et des choses du genre.

[Français]

**Le sénateur Rivard :** Est-ce que vous prévoyez ces voyages à court ou à moyen terme? De nombreuses associations voyagent pendant que le Sénat travaille. Nous sommes appelés à remplacer nos collègues à cet effet. Pouvez-vous convaincre les whips concernés pour que l'on conserve nos semaines pour s'occuper d'autres choses ou si vous croyez que ce sera dans nos semaines de relâche?

**Le président :** On portera cela à l'attention du leadership.

**Le sénateur Robichaud :** Permettez-moi un commentaire, si on le fait pendant que le Sénat siège, on est obligé de se séparer. Cela limite le nombre de personnes qui peuvent voyager avec une délégation. Lorsqu'on ne siège pas, tous les sénateurs sont libres sans avoir à trouver un pair de l'autre côté.

**Le sénateur Rivard :** Je comprends ce que vous dites, c'est un bon point.

**Le sénateur Robichaud :** Moi aussi je comprends, je tiens aussi à avoir mes semaines.

**Le président :** On a pris connaissance du budget.

[Traduction]

Sommes-nous d'accord pour adopter le budget et le soumettre au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration?

[Français]

**Le sénateur Robichaud :** J'en fais la proposition, monsieur le président.

[Traduction]

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** C'est adopté. Je vous informe que, jeudi prochain, nous n'aurons pas de réunion à cause d'un changement survenu dans la liste de témoins. Le jeudi suivant, soit le 29 avril, nous accueillerons une représentante du Bureau du bois de sciage des Maritimes qui a fait partie de l'équipe de négociations de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux. Elle pourra donc nous expliquer ce processus et nous donner quelques idées sur les produits hybrides dans l'industrie de la construction domiciliaire.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 29 avril 2010

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui à 8 h 6 pour étudier l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada.

**Le sénateur Percy Mockler (président)** occupe le fauteuil.

[English]

**The Chair:** Good morning. We have the honour and pleasure to welcome a guest and leader from the industry. I welcome each and every one of you to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. I am Senator Percy Mockler, from New Brunswick, and I am the chair of the committee.

The committee is continuing its study on the current state and future of Canada's forest sector so we can partner to recommend to government and governments what I will dare say are recommendations to create a better climate for the industry. We are also looking at sharing our knowledge with additional forestry stakeholders to ensure this is all about quality of life for Canadians, and to create quality and stable jobs.

Today we welcome Ms. Diana Blenkhorn, President and Chief Executive Officer of the Maritime Lumber Bureau.

[Translation]

On behalf of all the senators, I thank you for having accepted our invitation to appear before this committee.

[English]

I will ask senators to bear with me as I state for the record that Ms. Diana Blenkhorn has held the position of President and CEO of the Maritime Lumber Bureau for the past 29 years. As of April, 2010, she has spent a total of 34 years in the industry. She is Canada's representative and has been appointed as an officer of the American Wood Council. Since 1986, she has had the distinction of providing leadership and coordinating the four Atlantic provinces and achieving the Atlantic exclusion from tariffs and duties — trade remedies — in the ongoing Canada-U.S. softwood lumber file.

I would also say that the industry knows her, and she knows the industry. When we talk about accountability, being results oriented and can-do spirit, we all think of Diana Blenkhorn. At this point, Ms. Blenkhorn, I will ask you to make your presentation. The presentation will be followed by questions from the senators. Thank you and welcome to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

**Diana Blenkhorn, President and Chief Executive Officer, Maritime Lumber Bureau:** Thank you very much, Senator Mockler and senators, for inviting me here, and thank you for your good work on this committee. I have followed some of the witnesses who have appeared before you. Thankfully, with the technology today and the reporting capability through Hansard, I have been able to follow some of the exciting topics you have studied. As I said, I am delighted and privileged to be part of it and to have the opportunity to present testimony to you as a witness.

The Maritime Lumber Bureau, which is the organization that directly compensates me for the work I do on behalf of the industry, has, since 1938, represented the interests of the solid wood sector in Atlantic Canada. Our principal scope of activities is in the areas of market access and quality control. As such, we

[Traduction]

**Le président :** Bonjour. Nous avons l'honneur et le grand plaisir d'accueillir notre invitée, qui est très reconnue au sein de l'industrie. Je vous souhaite tous la bienvenue au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick, et je suis le président du comité.

Le comité continue son étude sur l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada, pour que nous puissions formuler ensemble à notre gouvernement, à nos gouvernements, ce que j'oserai appeler des recommandations visant à améliorer le climat de l'industrie. Nous désirons aussi faire part de nos connaissances à d'autres acteurs du secteur forestier pour veiller à ce que la qualité de vie des Canadiens et la création d'emplois stables et de qualité soient au cœur des décisions.

Nous accueillons aujourd'hui Mme Diana Blenkhorn, présidente et chef de la direction du Bureau du bois de sciage des Maritimes.

[Français]

Au nom de tous les sénateurs, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à venir témoigner à ce comité.

[Traduction]

Je demanderai aux sénateurs de patienter quelques instants le temps que je précise, pour le compte rendu, que Mme Diana Blenkhorn occupe le poste de présidente et directrice générale du Bureau du bois de sciage des Maritimes depuis 29 ans. En date d'avril 2010, elle a passé 34 ans dans l'industrie. Elle est la représentante du Canada et elle a été nommée représentante de l'American Wood Council. Depuis 1986, elle a assumé la responsabilité des travaux de coordination pour les quatre provinces atlantiques et obtenu l'exemption des droits de douane pour les provinces de l'Atlantique — les recours commerciaux — dans le dossier actuel du bois d'œuvre Canada-États-Unis.

J'ajouterai également qu'elle connaît bien l'industrie et qu'elle y est reconnue. Quand nous parlons de responsabilité, d'actions axées sur les résultats et de dynamisme, nous pensons tous à Diana Blenkhorn. Je vous demanderai maintenant, madame Blenkhorn, de faire votre exposé. Les questions des sénateurs suivront. Merci, et bienvenue au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

**Diana Blenkhorn, présidente et chef de la direction, Bureau du bois de sciage des Maritimes :** Sénateur Mockler, messieurs et mesdames les sénateurs, merci de m'avoir invitée. Et merci pour l'excellent travail que vous faites au sein de ce comité. J'ai suivi quelques témoignages qui ont été faits devant vous. Grâce à la technologie d'aujourd'hui et aux transcriptions disponibles dans le Hansard, j'ai pu me tenir au fait des sujets passionnants que vous étudiez. Comme je l'ai mentionné, je suis très heureuse et très honorée d'avoir l'occasion de participer à vos activités et de comparaître devant vous comme témoin.

Depuis 1938, le Bureau du bois de sciage des Maritimes, l'organisme qui me rémunère pour le travail que je fais pour le compte de l'industrie, représente les intérêts du secteur des produits du bois massif dans le Canada atlantique. Nous œuvrons principalement dans les secteurs de l'accès aux marchés et du



are a regulator, a point that often gets missed with some of our promotional activities. However, we are a regulator, and are accredited by numerous Canadian and international bodies, which include the United States, the European Union, China and Japan. We are also a promoter and consider ourselves to be problem solvers.

It has been said that a crisis is a terrible thing to waste. As such, the crisis in the forest sector during the past two years has resulted in distinct efforts to refocus our activities on new market opportunities, both at home and abroad.

I was asked to address specifically our efforts in promoting wood construction in Canada, specifically those activities taking place within Atlantic Canada, and to discuss the impacts of the Canada-U.S. Softwood Lumber Agreement.

Honourable senators, if there is time remaining at the end of my presentation, with your indulgence, I would like to take the opportunity to discuss an issue of forest health that impacts Atlantic Canada, particularly Nova Scotia and New Brunswick. Our forests are contiguous and this issue has the potential to move across the country. I think it is something that should be brought up before this committee and seems to fit well within your mandate, having reviewed it.

I know that in your report, you will recommend specific measures to be put forward by the federal government to lay the foundation of the vision for long-term positioning and competitiveness of the forest industry in Canada. The latter item that I raise will be as pertinent as market access and other areas because we need a healthy forest to be able to position ourselves.

We are working with our partners in Canada, specifically the Canadian Wood Council, New Brunswick Forest Products Association, Forest Products Association of Nova Scotia and many others across the country, in British Columbia and in Quebec, to develop a comprehensive and coordinated wood first program.

I will discuss our efforts in Atlantic Canada but touch on our involvement as partners elsewhere in the country. To be successful, we need a pan-Canadian or pan-North American coordinated effort to understand and create a wood culture.

Our particular efforts began last June. We worked with the provinces of Nova Scotia and New Brunswick to launch the wood first concept. We launched it at the municipal level and built from there. "Wood first" is designed to build a wood culture in Canada.

As a country, and indeed the Atlantic region, we are economically dependent on the forest sector. We have focused our efforts on educating our importers — the foreign customers — with little or no additional effort to educate Canadians. Wood, forest and lumber production is part of our heritage and over time, perhaps, we have taken for granted that it is a logical product of

contrôle de la qualité. Nous sommes donc un organisme de réglementation, une fonction qui passe souvent inaperçue dans certaines de nos activités promotionnelles. Nous sommes bel et bien un organisme de réglementation et nous sommes reconnus par un grand nombre d'organismes canadiens et internationaux, notamment des États-Unis, de l'Union européenne, de la Chine et du Japon. Nous sommes aussi un promoteur et aimons penser que nous apportons des solutions.

On dit qu'il faut toujours savoir profiter d'une crise. Celle qui a sévi dans le secteur forestier au cours des deux dernières années s'est traduite par des efforts concrets pour réorienter nos activités vers de nouveaux marchés nationaux et étrangers.

On m'a demandé de parler précisément des efforts que nous avons déployés pour promouvoir l'utilisation du bois dans la construction au Canada, particulièrement des activités qui ont lieu dans le Canada atlantique, et de discuter des répercussions de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis.

Honorables sénateurs, s'il me reste du temps à la fin de ma présentation et si vous me le permettez, j'aimerais profiter de l'occasion pour discuter du problème de la santé des forêts, qui a des répercussions dans le Canada atlantique, notamment en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Nos forêts sont contiguës, et ce problème pourrait s'étendre à tout le pays. Je crois qu'il devrait être abordé devant le comité, car j'ai revu votre mandat et cette question semble s'y inscrire parfaitement.

Je sais que, dans votre rapport, vous recommanderez au gouvernement fédéral des mesures précises qui serviront de base à la vision pour le positionnement et la compétitivité à long terme de l'industrie forestière du Canada. Le dernier point que j'aborderai sera tout aussi pertinent que l'accès au marché et que d'autres facteurs, parce que nous avons besoin de forêts en santé pour bien nous positionner.

Nous travaillons avec nos partenaires du Canada, notamment avec le Conseil canadien du bois, l'Association des produits forestiers du Nouveau-Brunswick et l'Association des produits forestiers de la Nouvelle-Écosse, et avec de nombreux autres au pays, en Colombie-Britannique et au Québec, afin de mettre sur pied un vaste programme coordonné sur le thème du « bois d'abord ».

Je parlerai de nos efforts dans le Canada atlantique et je ferai un survol de notre travail comme partenaire dans des activités ailleurs au pays. Pour réussir, nous avons besoin d'une initiative coordonnée pour l'ensemble du Canada ou de l'Amérique du Nord afin de comprendre ce qu'est une culture du bois et d'en créer une.

Nous avons entrepris nos efforts ciblés en juin dernier. Nous avons collaboré avec les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick afin de lancer le concept du « bois d'abord ». Nous avons commencé par le lancer à l'échelle municipale. L'objectif de ce concept est de créer une culture du bois au Canada.

L'économie de notre pays, et celle de la région de l'Atlantique bien sûr, dépend du secteur forestier. Nous avons mis l'accent sur la sensibilisation de nos importateurs — les consommateurs étrangers — sans vraiment faire de même pour les Canadiens. Le bois, les forêts et la production de bois d'œuvre font partie de notre patrimoine et, avec le temps, nous avons peut-être tenu pour acquis

choice for both environmental and building attributes. We have neglected to invest in the broad range of educational activities that are needed to inform future generations of Canadians.

As I have said, the material does have many desired attributes, including environmental correctness, which is critical. If we encourage our foreign importers to use it, we must start leading by example. We need a wood culture in this country.

We started with inviting every mayor in the four Atlantic provinces to a session that took place in Moncton last June. There we began the process of presenting the environmental correctness and attributes of wood, and laid out what we needed to do to work collectively to create that wood culture. We met with the unions of municipalities in both New Brunswick and Nova Scotia and, in addition, made presentations to the Federation of Canadian Municipalities.

As a result, many resolutions were passed that began the long process of focusing the efforts on wood as a desirable building material for non-residential construction. From there we worked with the provincial governments, and we have ideas of changing legislation or implementing legislation similar to legislation found elsewhere. In addition, we became aware that the specifiers needed to specify wood to be successful; you cannot have committed municipalities, provinces and governors without committed specifiers. We began a process of educating architects and engineers.

I know a lot about lumber, but technology is not my strong point.

Why wood; why would we specify wood and why should they specify wood? Essentially wood is a carbon sink, it is renewable, recyclable, reusable and organic; it cleans the air and water; provides oxygen, is bio-degradable, is a habitat source; it avoids carbon; it is strong, lightweight, flexible, diverse and attractive. On that point, there have been a number of studies that talk about the healing benefits of hospitals and nursing homes constructed of wood. It is easy to use, available, inexpensive and versatile.

If we do not use wood, what will we use? You have opportunities in concrete and steel, and life cycle assessment demonstrates they create carbon emissions and take excessive energy to produce; neither is renewable.

I will spend a little bit of time talking about carbon because specifying carbon and carbon footprint, in our view, is the primary tool in advancing a wood first culture and creating a public awareness of its many benefits.

que le bois était un choix logique pour les avantages qu'il présente tant pour l'environnement que pour la construction. Nous n'avons pas suffisamment investi dans les activités de sensibilisation pour informer les prochaines générations de Canadiens.

Comme je l'ai dit, le bois a beaucoup d'avantages. Il est notamment écologique, ce qui est essentiel. Pour encourager nos importateurs étrangers à l'utiliser, nous devons commencer à donner l'exemple. Nous devons instaurer une culture du bois dans notre pays.

Nous avons commencé par inviter tous les maires des quatre provinces atlantiques à une réunion qui a eu lieu à Moncton, en juin dernier. Nous avons d'abord présenté les avantages écologiques et les caractéristiques du bois, puis expliqué ce que nous devions faire pour instaurer ensemble une culture du bois. Nous avons rencontré les unions de municipalités du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et nous avons fait des présentations à la Fédération canadienne des municipalités.

Un grand nombre de résolutions ont donc été adoptées, ce qui nous a permis d'entreprendre le long processus de promouvoir le bois en tant que matériau de construction de choix pour la construction non résidentielle. Nous travaillons depuis avec les gouvernements provinciaux et envisageons de modifier la législation ou de mettre en œuvre des lois semblables à celles que l'on trouve ailleurs. Nous nous sommes également rendu compte que les spécificateurs devaient inscrire le bois dans les spécifications pour réussir. On ne peut assurer l'engagement des municipalités, des provinces et des administrateurs si les spécificateurs ne sont pas eux-mêmes engagés. Nous avons entrepris de sensibiliser les architectes et les ingénieurs.

Je connais très bien la question du bois d'œuvre, mais la technologie n'est pas mon point fort.

Pourquoi le bois? Pourquoi inscrivons-nous le bois dans les spécifications et pourquoi les autres le feraient-ils? Le bois est essentiellement un puits de carbone. Il est renouvelable, recyclable, réutilisable et biologique. Il purifie l'air et nettoie l'eau, il fournit de l'oxygène, il est biodégradable, il sert d'habitat. Il n'émet pas de carbone, il est solide, léger, flexible, diversifié et attrayant. À ce sujet, quelques études ont d'ailleurs porté sur les vertus thérapeutiques des hôpitaux et des maisons de soins infirmiers qui sont construits en bois. Le bois est facile à utiliser, disponible, peu coûteux et polyvalent.

Si nous n'utilisons pas le bois, quel matériau utiliserons-nous? Le béton et l'acier sont des solutions, mais des analyses du cycle de vie ont révélé qu'ils émettaient du carbone et que leur fabrication nécessitait beaucoup d'énergie. Par ailleurs, ni l'un ni l'autre n'est renouvelable.

Je vais prendre quelques instants pour parler du carbone, parce que nous croyons que parler précisément du carbone et de l'empreinte carbone est la clé pour promouvoir une culture du bois et pour sensibiliser le public aux nombreux avantages de ce matériau.

An average wood home stores 30 tonnes of carbon, which is equal to driving a car for five years. If a wood home, on an average size, stores that amount of carbon, we can only assess ourselves what volume would be stored through non-residential applications.

During the Canadian Olympic Games in Vancouver, with the support of British Columbia — and I think we really need to look at this — wood was the primary specified building material for a number of reasons. The carbon footprint for all new structure had been predetermined. We collectively determined the best way to showcase wood and what was possible to the world was through the Olympics. Therefore, a number of facilities were established.

You will note there were 8 million kg of carbon sequestered from those buildings and 17 million kg of avoided emissions. The one I would like to draw your attention to and the one we are working hard on in Atlantic Canada is the top left photograph, which is the Richmond Olympic Oval. It has a 200-foot span, and the roof is constructed with two-by-four material. The technology was developed to use beetle-kill timber in British Columbia, which produces two-by-four lumber. This slide shows that the timber had other uses.

The technology can be adapted for use in provinces like Atlantic Canada where our trees grow differently than the trees in British Columbia. We do not have long lengths of timber. We principally produce two-by-four construction-grade material.

Imagine the number of arenas, curling rinks and civic complexes currently built with some of the infrastructure spending. Few were to be built from wood until we started bringing this message and indicating the specifiers.

At the same time, British Columbia passed its wood first legislation. This legislation was directed to facilitate a wood culture by requiring the use of wood as the primary material in all provincially-funded buildings. We are in the process of promoting similar acts in the Atlantic provinces. Few people understand that New Brunswick is second only to British Columbia in its economic dependence on the forest products sector.

We want to create wood policies. Wood policies adopted in other jurisdictions will promote the future and a healthy forest. We looked at measures like build with wood resolutions. Since 2002, the Federation of Canadian Municipalities has passed wood first resolutions, but the provinces and the federal government have not promoted wood first policies in either their building codes or funding mechanisms for facilities.

Une résidence moyenne construite en bois emmagasine 30 tonnes de carbone, soit l'équivalent de conduire une automobile pendant cinq ans. Si une maison de bois de grandeur moyenne emmagasine autant de carbone, on ne peut que se demander quelle quantité de carbone pourraient emmagasiner des bâtiments non résidentiels.

Pendant les Jeux olympiques de Vancouver, avec l'appui de la Colombie-Britannique — et je crois qu'il est important de se pencher là-dessus —, le bois a été le principal matériau de construction spécifié pour différentes raisons. L'empreinte carbone de toutes les nouvelles structures avait été prédéfinie. Nous avons convenu que les Jeux olympiques étaient le meilleur moyen de promouvoir le bois et ses possibilités au monde entier. Plusieurs installations ont donc été bâties.

Notez que ces bâtiments ont absorbé huit millions de kilogrammes de carbone et ont permis d'éviter 17 millions de kilogrammes d'émissions. Le bâtiment sur lequel j'aimerais attirer votre attention est celui de la photo supérieure gauche, qui nous intéresse particulièrement dans le Canada atlantique. Il s'agit du Richmond Olympic Oval. Il a une portée de 200 pieds, et son toit est fait de planches de deux sur quatre. On a développé une technologie pour utiliser du bois d'œuvre provenant d'arbres de la Colombie-Britannique morts à cause du dendroctone. Ce bois d'œuvre a été transformé en planches de deux sur quatre. Cette diapositive montre d'autres usages du bois d'œuvre.

On pourrait adapter cette technologie aux besoins de provinces comme celles du Canada atlantique, où les arbres poussent différemment par rapport à ceux de la Colombie-Britannique. Nos pièces de bois d'œuvre ne sont pas longues. Nous produisons principalement des planches de bois de deux sur quatre pour la construction.

Pensez au nombre d'arénas, de clubs de curling et de centres communautaires actuellement construits à même des budgets d'infrastructure. Avant que nous commencions à diffuser notre message et à informer les spécificateurs, seulement quelques bâtiments devaient être construits en bois.

C'est à ce moment que la Colombie-Britannique a adopté une loi sur le thème du « bois d'abord ». L'objectif de cette loi était de faciliter l'instauration d'une culture du bois en exigeant l'utilisation de ce dernier comme principal matériau de construction de tous les bâtiments financés par la province. Les provinces atlantiques font actuellement la promotion de projets de loi semblables. Peu de gens comprennent que le Nouveau-Brunswick est, après la Colombie-Britannique, la province qui dépend le plus, économiquement, du secteur des produits forestiers.

Nous voulons mettre en place des politiques sur le bois. De telles politiques adoptées ailleurs favoriseront l'avenir et la santé des forêts. Nous avons envisagé différentes mesures, comme des résolutions visant la construction avec du bois. Depuis 2002, la Fédération canadienne des municipalités a adopté des résolutions sur le thème du « bois d'abord », mais les provinces et le gouvernement fédéral n'ont pas fait la promotion de politiques à cet égard dans leurs codes du bâtiment ni dans leurs mécanismes de financement des installations.

It is important to say that by establishing a wood first policy, we should not fear that it would restrict the ability of Canada's steel or concrete industries to be successful. Building codes have specific requirements. There is a place for the industries to work in harmony. For example, a structure like the speed skating oval used steel connector plates, although the visible material was wood. The wood created the soundproofing and eliminated condensation. The attributes of wood were combined in partnership with other competing materials.

Wood policies exist in Quebec and British Columbia and federally in France and New Zealand. There is carbon tax legislation in British Columbia. When the United Kingdom passed legislation to reduce the carbon footprint by 10 per cent, wood became the material of choice.

We suggest that in creating wood first legislation and policies, the objective should be simple. Wood should be the first choice where it can be used in public buildings. The policies should be SMART, that is, specific, measurable, achievable, realistic and timely. Policies should require the lowest carbon footprint for government projects. In requiring the lowest carbon footprint, further debate is stemmed on the environmental correctness of wood as a building material.

We can get caught up in debating the forest resource and whether Canada's forests are growing or declining — and, by the way, forestry resources have been increasing for a long time. However, there is no debate about the attributes of wood when requiring the lowest carbon footprint.

We should incorporate and develop capabilities that exist with the life cycle analysis in both policy and practice, that is, energy consumed in producing wood and in constructing with wood compared with other building materials. We need to create awareness of the role of forests and building practices to mitigate climate change and opportunities for local action.

We should retain architects and engineers who know wood. However, we cannot have these professionals know wood unless we educate them. I said earlier that we have taken on some of that responsibility. We must ensure that specifiers, funders and builders ask for and specify wood.

I talked about local opportunities because that is what I was asked to do. Our program is what I call a double-barrelled shotgun. The program deals with local opportunities and enhancing and increasing export opportunities where Atlantic Canada is well-positioned geographically and has a product mix to do so.

We need to diversify. The current crisis we have recently witnessed demonstrates conclusively that we need to be in a variety of markets. If our only market is the United States, which is going through its sub-prime mortgage crisis, the industry will continue to suffer. Atlantic Canada has seen that happen in the

Il est important de préciser que, en mettant en place une politique privilégiant le bois, nous ne devons pas craindre de nuire à la prospérité des industries canadiennes de l'acier ou du béton. Les codes du bâtiment ont des exigences précises. Les industries peuvent très bien cohabiter. Par exemple, une structure comme l'anneau de patinage de vitesse comporte des connecteurs en acier, même si le matériau visible est le bois. Le bois a servi à insonoriser et à éliminer la condensation. On a jumelé les avantages du bois à ceux d'autres matériaux.

Au pays, le Québec et la Colombie-Britannique ont des politiques sur le bois, et c'est aussi le cas de pays comme la France et la Nouvelle-Zélande. La Colombie-Britannique a aussi une loi qui prévoit une taxe sur le carbone. Quand le Royaume-Uni a adopté une loi visant à réduire de 10 p. 100 son empreinte carbone, le bois est devenu le matériau de construction de choix.

Nous sommes d'avis que l'adoption de lois et de politiques privilégiant le bois doit suivre un objectif simple. Le bois doit être le premier choix dans la construction de bâtiments publics. Les politiques doivent suivre le modèle « SMART », c'est-à-dire qu'elles doivent être stratégiques, mesurables, réalisables, réalistes et limitées dans le temps. Elles doivent exiger que les projets gouvernementaux aient la plus faible empreinte carbone possible. Avec cette exigence, on relance le débat sur les avantages écologiques du bois comme matériau de construction.

On peut aussi débattre sur les ressources forestières et l'accroissement ou la diminution des forêts canadiennes. Soit dit en passant, les ressources forestières augmentent depuis longtemps. Cependant, il n'y a pas de débat quant aux avantages du bois lorsqu'il s'agit de produire la plus faible empreinte carbone possible.

Il nous faut intégrer et utiliser, dans les politiques et dans la pratique, les éléments des analyses du cycle de vie, comme l'énergie consommée pour produire du bois et pour construire avec du bois, en faisant des comparaisons avec d'autres matériaux de construction. Nous devons sensibiliser les gens au rôle des forêts et aux pratiques de construction qui permettent d'atténuer les changements climatiques et qui offrent des perspectives d'action locale.

Nous devrions retenir les services d'architectes et d'ingénieurs qui connaissent le bois. Mais ces spécialistes ne peuvent pas connaître le bois si nous ne les informons pas. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons une certaine responsabilité. Nous devons voir à ce que les spécificateurs, les bailleurs de fonds et les constructeurs demandent d'utiliser le bois et l'indiquent dans les spécifications.

J'ai parlé de perspectives locales parce qu'on me l'a demandé. Je vois notre programme comme un fusil à deux canons. Le programme œuvre à l'échelle locale, en plus de faire fructifier les possibilités d'exportations lorsque le Canada atlantique occupe une bonne position géographique et peut offrir la gamme de produits adéquate.

Nous devons diversifier nos activités. La crise que nous venons tout juste de traverser nous a prouvé que nous devons être présents dans différents marchés. Si notre seul marché est le marché américain, qui est actuellement aux prises avec sa crise des prêts hypothécaires à risque, l'industrie continuera de souffrir. Le Canada

past. In 1993, our primary market was offshore when the overseas market closed to us overnight as a result of phyto-sanitary concerns. We were fortunate the United States market was emerging. In both instances, we concentrated on single market export opportunities.

The philosophy is now to create a wood culture. The solution for Atlantic Canada is market diversification. We are looking at new export markets. Specifically, we are looking at the Caribbean. Geographically, Atlantic Canada is well placed to supply the region, as are other parts of Canada. With the Atlantic Gateway shipping facilities at the Port of Halifax and political changes taking place in many Caribbean countries, we believe Atlantic Canada is well positioned. We have worked with Caribbean countries to develop appropriate building codes that deal with their concerns — hurricanes, wind resistance and seismic. Their building codes are favourable to wood.

We have done some work through the Canada Wood Council and other organizations in China. We are also looking at the Middle East, and we never forget the historic market of Europe. We worked closely with our partners in the United States to expand a Wood WORKS! Program. We worked to promote the use of wood in non-residential structures.

We talk about geographic market diversification. I often speak of Atlantic Canada as being in a triangle. We are surrounded by the United States, the rest of Canada and Europe. We need to look at those realities when determining the markets we will focus on.

However, coming back to my first comments, if we do not use wood in Canada and if we do not have a wood culture, what is the message sent to create new market opportunities elsewhere?

My next slide discusses economic viability. I could create a similar slide for all of Canada. I know many senators have interests elsewhere. The situation is largely the same whether you are in Quebec, Manitoba or Ontario. This slide illustrates the number of sawmills located in Atlantic Canada in 2006. Senators will see that in 75 of those communities, the wood industry was the sole industrial employer. Move forward to 2009, and see a 70 per cent decline in production and an 80 per cent decline in operational facilities impacted either by temporary or permanent closures as a result of the crisis.

However, the industry continues to invest in the activities I outlined today because they can see a future. They understand the economic contributions the industry has made historically. We are a region that operates primarily family-owned facilities. They have already made the investment.

I will move to the second part of what you have asked me to do, that is, to talk about impacts of the Softwood Lumber Agreement. The impacts are not unrelated to the market development program.

atlantique a déjà été témoin d'une situation semblable. En 1993, notre principal marché se trouvait outre-mer quand les portes de ces marchés se sont fermées du jour au lendemain en raison de problèmes phytosanitaires. Nous avons été chanceux de pouvoir compter sur le marché américain en émergence. Dans les deux cas, nos efforts étaient concentrés sur un seul marché d'exportation.

Il s'agit maintenant d'instaurer une culture du bois. La solution pour le Canada atlantique est de diversifier le marché. Nous étudions de nouveaux marchés d'exportation, plus précisément dans les Caraïbes. D'un point de vue géographique, le Canada atlantique est bien placé pour approvisionner cette région, tout comme le sont d'autres régions du Canada. Compte tenu des installations d'expédition de la Porte de l'Atlantique dans le port d'Halifax et des changements politiques que connaissent de nombreux pays des Caraïbes, nous croyons que le Canada atlantique est en bonne position. Nous avons travaillé avec des pays des Caraïbes pour élaborer des codes du bâtiment qui conviennent à leur réalité — notamment en ce qui concerne les tornades, la résistance au vent et aux tremblements de terre. Le bois y est préconisé.

Nous avons aussi fait du travail en Chine par l'entremise du Conseil canadien du bois et d'autres organismes. Nous regardons également du côté du Moyen-Orient, sans jamais oublier le marché historique de l'Europe. Nous avons travaillé étroitement avec nos partenaires des États-Unis afin d'élaborer le programme « Branché sur le BOIS ». Nous avons tâché de promouvoir l'utilisation du bois dans des structures non résidentielles.

Nous parlons de diversifier les marchés géographiques. Je dis souvent que le Canada atlantique est dans un triangle. Nous sommes entourés des États-Unis, du reste du Canada et de l'Europe. Nous devons tenir compte de cette réalité au moment de choisir les marchés où nous concentrerons nos efforts.

Cependant, pour revenir à mes premiers commentaires, si le Canada n'utilise pas le bois et n'a pas une culture du bois, quel message envoie-t-on au moment de trouver de nouveaux marchés?

La prochaine diapositive porte sur la viabilité économique. Je pourrais créer une diapositive semblable pour tout le Canada. Je sais que plusieurs sénateurs ont des intérêts ailleurs. La situation se ressemble beaucoup, que vous soyez au Québec, au Manitoba ou en Ontario. Cette diapositive indique l'emplacement des scieries au Canada atlantique en 2006. Vous verrez que l'industrie du bois était alors l'unique employeur industriel dans 75 de ces communautés. Si on passe à l'année 2009, on constate une diminution de 70 p. 100 de la production et une diminution de 80 p. 100 du nombre d'installations d'exploitation, soit en raison de fermetures temporaires ou permanentes, en raison de la crise.

L'industrie continue quand même d'investir dans les activités dont j'ai parlé aujourd'hui parce qu'elle a confiance en l'avenir. Elle comprend l'importance de la contribution économique qu'elle a faite par le passé. Nous sommes une région qui compte essentiellement des entreprises familiales. Elles ont déjà investi.

Je passerai maintenant au deuxième sujet que vous m'avez demandé d'aborder, c'est-à-dire les répercussions de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux. Ces répercussions ne sont pas étrangères au programme de développement des marchés.

In the world of softwood lumber, whether we talk about the United States or the market development program it is important to understand that the entire Atlantic region is linked. We do not operate as specific provinces. While we respect the governance structure in the region, we operate as a region. This is the only theoretical operational provision that will produce the productive uses of the available resources and there is another reason.

Since 1986, Atlantic Canada has been excluded from all tariffs and trade remedies. This is text from the current Softwood Lumber Agreement signed in October of 2006. I ask you note that you will not find in that agreement any acknowledgment of a specific province. All the references for exclusion refer to the Maritimes; a footnote describing the Maritimes includes the Province of Newfoundland and Labrador.

Part of the argument, and it is only part, we presented to the United States since 1986 is that we operate as a single wood basket. We have pulpwood that moves between New Brunswick and Nova Scotia to supply the various facilities. We have saw log material that moves between the three Maritime provinces. The grade mark or quality assurance from the regulator, which is the Maritime Lumber Bureau, applies to all of the provinces. We have been recognized even in the forestry cover as a distinct region within Canada.

In the United States, trade law does not permit province specific rates under trade issues. It does not permit a province specific rate for countervailing duties or anti-dumping. That is why, as the softwood lumber dispute goes forward and you may have had evidence from my colleagues in Quebec, for example, saying we are de minimis, we have done the investigation, there is no subsidy, but we are forced to pay the country wide rate. It is U.S. law that prescribes that the countrywide rate applies to all provinces.

U.S. law has a loophole that permits the recognition of political subdivisions of a distinct region in a country not defined by provincial boundaries. We presented that argument in 1986, along with the landholders, the private operators and a few public companies. We pointed out the buying of private land, the high operating prices and other things that provided for the recognition, and we have taken that same argument forward.

As I said to Senator Mockler, I have to acknowledge the work and the efforts of the Senate and the committees in the past concerning Atlantic Canada. As the Softwood Lumber Agreement came into Canadian legislation for enforcement purposes, we ran into a situation where we do not recognize political subdivisions of regions, we only recognized provinces. Canadian legislation does not recognize exclusions but rather provides zero rates. The exclusion for Atlantic Canada had been in place since 1986. It was not a zero rate. Our concern was that if during the course of the agreement — and our concern has certainly proven realistic — there were issues and solutions where

Dans le domaine du bois d'œuvre résineux, qu'on parle des États-Unis ou du programme de développement des marchés, il est important de comprendre que toutes les régions de l'Atlantique sont reliées. Nous ne fonctionnons pas comme des provinces distinctes. Même si nous respectons la structure de gouvernance de la région, nous fonctionnons comme une région. C'est la seule façon de faire qui assurera une utilisation productive des ressources disponibles, et il y a une autre raison.

Depuis 1986, le Canada atlantique a été exempté de tous les droits et recours commerciaux. Vous voyez un extrait de l'actuel Accord sur le bois d'œuvre résineux, qui a été signé en octobre 2006. Notez qu'il ne fait aucune référence à une province précise. Tous les cas d'exemption concernent les Maritimes. Dans une note en bas de page, on précise que la province de Terre-Neuve-et-Labrador est comprise dans les Maritimes.

L'argument que nous invoquons auprès des États-Unis depuis 1986 porte en partie, et en partie seulement, sur le fait que nous fonctionnons comme un seul fournisseur. Du bois à pâte circule entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse pour approvisionner différentes installations. De la bille de sciage circule entre les trois provinces des Maritimes. L'estampe ou l'assurance de la qualité du Bureau du bois de sciage des Maritimes, qui est l'organisme de réglementation, s'applique à toutes les provinces. Même sur le plan de la couverture forestière, nous sommes reconnus comme une région distincte au Canada.

Aux États-Unis, la législation commerciale ne permet pas la présence de taux propres aux provinces pour les questions commerciales. Une province ne peut avoir de taux propre pour les droits compensateurs ou les droits anti-dumping. C'est pourquoi, au moment où le conflit sur le bois d'œuvre résineux se poursuit — et mes collègues du Québec vous ont peut-être dit que nous étions un élément négligeable —, nous avons fait enquête. Il n'y a pas de subvention, mais on nous force à payer le taux appliqué à tout le pays. C'est la législation des États-Unis qui prescrit l'application d'un taux national à toutes les provinces.

La législation américaine comporte toutefois une échappatoire qui permet de reconnaître des divisions politiques d'une région donnée d'un pays qui n'est pas définie par des frontières provinciales. Nous avons utilisé cet argument en 1986, accompagnés de propriétaires terriens, d'exploitants privés et de quelques sociétés publiques. Nous avons mentionné l'achat de terrains privés, les coûts d'exploitation élevés et d'autres éléments en faveur de cette reconnaissance, et nous avons fait valoir cet argument.

Comme je l'ai dit au sénateur Mockler, je dois reconnaître le travail et les efforts que le Sénat et que les comités ont déployés par le passé au profit du Canada atlantique. Quand l'Accord sur le bois d'œuvre résineux est entré dans la législation canadienne à des fins d'application, nous nous sommes retrouvés dans une situation où seules les provinces étaient reconnues, et non les divisions politiques de certaines régions. La législation canadienne ne reconnaît pas les exemptions, mais a plutôt recours à des taux nuls. Le Canada atlantique bénéficiait d'une exemption depuis 1986. Il ne jouissait pas d'un taux nul. Notre inquiétude était que — et notre inquiétude s'est concrétisée —, si des problèmes survenaient pendant la durée

the proposed solution was to up the tax by 5 per cent or 10 per cent or 2 per cent and, unfortunately, those who were at 5 per cent would go to 10 per cent, those at 10 per cent would go to 15 per cent, but those at 0 per cent would go to 5 per cent — we would not have had an exclusion.

We worked with all the committees, particularly with the Senate committee, before becoming legislation, and I want to extend our sincere appreciation for the support and recognition we received. It was an innovative method of approaching legislation in Canada and it has worked to acknowledge something that had been granted by the United States for 23 years.

Those who believe that it provided a distinct advantage should look at the reality of what happened. This slide is probably the most informative slide that can be used in the area of softwood lumber. It goes back to the first countervailing duty case solved through a memorandum of understanding between the two countries in 1986. Those are the vertical lines. The blue line is the Maritime shipments over that period, and the red line in the centre marks the only time in the past 23 years that there has been free trade in softwood lumber, where there has been no trade remedy, either an agreement or litigation in place. I do not think that is well understood.

I am happy to tell you, that under the SLA and the current pricing structure — and we will not talk about the currency evaluation — that Canada is about to embark, for the first time since 1996, in the next month on quasi-free trade where there will be no tax applicable because the agreement has a ceiling. That will apply to all provinces but Quebec and Ontario, which have been negatively impacted through the arbitration under the agreement.

That is important because we keep talking about the Softwood Lumber Agreement as if it were new but it really has a 23-year history where there has been no free trade in Canada except for Atlantic Canada through the recognition of those facts.

This is critical to our future because the real point I am making here is this is what happened to our shipments under the SLA with an exclusion. I previously showed the number of operating facilities with an exclusion. Can you imagine what I would be telling you without exclusion?

Our current production levels in the region are below where they were in 1995, and that is with the ability to penetrate the United States market without further penalties under the agreement.

I can break this slide down by province, but our biggest most effective argument is that we are a distinct region rather than individual provinces and we work hard to continue with that message.

d'application de l'Accord, la solution proposée pour résoudre certains problèmes serait d'augmenter le taux de 5, de 10 ou de 2 p. 100. Donc, malheureusement, ceux qui bénéficiaient d'un taux de 5 p. 100 le verraient passer à 10 p. 100, ceux qui étaient à 10 p. 100 passeraient à 15 p. 100, et ceux qui avaient un taux de 0 p. 100 se retrouvaient alors avec un taux de 5 p. 100. Nous n'aurions plus été exemptés.

Nous avons travaillé avec tous les comités avant l'intégration dans la législation, particulièrement avec les comités sénatoriaux, et je souhaite vous remercier sincèrement de votre aide et de la reconnaissance que nous avons obtenue. Cette façon de faire était nouvelle au Canada, et elle a permis de reconnaître quelque chose qui avait été accordé par les États-Unis pendant 23 ans.

Ceux qui croient que ça a eu un effet positif devraient regarder ce qui s'est vraiment passé. Cette diapositive est probablement la plus révélatrice concernant le secteur du bois d'œuvre résineux. On remonte au premier cas de droits compensateurs qui a été résolu au moyen d'un protocole d'entente conclu entre les deux pays en 1986. Ce sont les lignes verticales. La ligne bleue représente les exportations des Maritimes pendant cette période et la ligne rouge au centre représente la seule période, au cours des 23 dernières années, où le bois d'œuvre résineux a été assujéti au libre-échange, sans qu'aucun recours commercial, accord ou litige ait lieu. Je ne pense pas que nous en sommes vraiment conscients.

J'ai le plaisir de vous annoncer que, dans le contexte de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux et de l'actuelle structure de prix — et nous ne parlerons pas de la variation du taux de change —, le Canada se retrouvera le mois prochain, pour la première fois depuis 1996, dans une situation de quasi-libre-échange où aucune taxe ne s'appliquera, puisque l'Accord prévoit un plafond. Cette situation prévaudra dans toutes les provinces, sauf au Québec et en Ontario, qui ont été défavorisées par l'arbitrage dans le cadre de l'Accord.

C'est important parce qu'on parle toujours de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux comme s'il venait tout juste d'être signé. Il existe maintenant depuis 23 ans, période durant laquelle il n'y a pas eu de libre-échange au Canada, sauf dans le Canada atlantique par la reconnaissance de ces faits.

C'est très important pour notre avenir parce que le véritable point sur lequel je veux insister est ce qui est arrivé aux exportations dans le contexte de l'exemption conformément à l'Accord sur le bois d'œuvre résineux. Je vous ai montré le nombre d'installations en exploitation avec l'exemption. Avez-vous une idée de ce que je vous dirais si l'exemption n'existait pas?

Nos niveaux de production actuels dans la région sont moins élevés que ceux de 1995, et ce, même si nous pouvons pénétrer dans le marché américain sans être pénalisés, conformément à l'Accord.

Je pourrais présenter cette diapositive par province, mais notre argument le plus efficace est le fait que nous sommes une région distincte et non pas des provinces individuelles. Et nous travaillons fort pour continuer à diffuser ce message.

My invitation was to be specific about activities affecting the Province of New Brunswick and I am specifically telling you that the Provinces of New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Newfoundland and Labrador are linked when it comes to these issues. So too are they linked in their imminent success. Therefore, if moving forward at the end of the SLA we are not successful in recreating this, despite the information that may be forthcoming, we need to ensure that the region continues to be recognized, not individual provinces.

Nothing is for certain, but given the way that U.S. law deals with trade agreements, if one province received allegations that the other three could stay as a unit and we start using what I call provincial withdrawals, it is important that we continue to operate with the integrity that we committed to under the agreement. It is important that we maintain the market-based pricing policies that we committed to under the agreement and move forward and look to the future at the expiration or extension of this agreement by maintaining that exemption.

The 3.5 billion board feet produced in a year was an anomaly and it came after Hurricane Juan in Nova Scotia, where wood was on the ground, blown down, which had to be processed. However, we generally were producing about 2.4 billion board feet a year as typical Atlantic volume, and production for 2009 did not hit 960 million. Shipments are a different aspect. They also, as we saw from the previous slide, were deteriorated but the production has declined.

This slide illustrates the U.S. shipments by quarter. I break this down because when you are talking about recovery sometimes you will have a strong building season, particularly in the United States, and people will say things are looking up. We say you cannot compare it to the previous quarter in any fiscal period; you need to compare it to the same quarter of the previous fiscal period to ensure you track seasonal highs and lows.

Finally, before I get into my phyto-sanitary remarks, the reason we have looked at the Wood First program, market diversification, continued to monitor the softwood lumber agreement, continued to maintain all the obligations that we have taken to ensure the integrity is continually understood, can be summed in looking to our future. Along that line, I like this particular quote. They tell me it did not translate well into French, so I apologize to the translators. "Change is the law of life, and those that only look to the past or the present will miss the future." The things we have put in place and the things we are working on today in creating a wood culture in Canada and maintaining our obligations and partnerships in the United States look to the future with continued prosperity.

Mr. Chair, am I all right with time to talk a bit about the phyto-sanitary issue?

**The Chair:** Yes.

Vous m'avez invitée à aborder précisément les activités qui touchent la province du Nouveau-Brunswick. Les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador sont interreliées lorsqu'on parle de ces questions. Elles le sont également lorsqu'on parle de leur succès imminent. Par conséquent, si à la fin de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux nous ne réussissons pas à recréer cette situation, malgré l'information qui pourrait circuler, nous devons nous assurer que la région continue d'être reconnue, et non pas les provinces en elles-mêmes.

Rien n'est certain, mais si l'on se fie à la façon dont la législation américaine traite les accords commerciaux, si une province se fait dire que les trois autres peuvent continuer de rester ensemble, si on commence à retirer des provinces si je peux m'exprimer ainsi, il sera important de continuer à mener nos activités avec la même intégrité que dans le cadre de l'Accord. Nous devons absolument maintenir les politiques de prix axées sur le marché que nous avons adoptées dans le cadre de l'Accord, réfléchir à l'avenir et nous imaginer à l'expiration ou au prolongement de l'Accord, et maintenir cette exemption.

Les 3,5 milliards de pieds-planche qui ont été produits en un an ne sont pas habituels. Cette situation s'est produite après l'ouragan Juan qui a touché la Nouvelle-Écosse. Du bois avait été soufflé par terre et devait être traité. En règle générale, l'Atlantique produisait environ 2,4 milliards de pieds-planche par année, mais notre production n'a pas atteint les 960 millions en 2009. Il y a aussi les exportations. Comme on l'a vu dans la diapositive précédente, elles ont aussi connu une baisse, mais la production a décliné.

Cette diapositive représente les exportations faites aux États-Unis, par trimestre. Je sépare l'information comme ça parce que, dans un contexte de reprise des activités, il peut parfois y avoir une très bonne saison de construction, surtout aux États-Unis, et les gens disent que la situation s'améliore. À notre avis, on ne peut jamais comparer une situation à celle du trimestre d'avant. Il faut la comparer à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'assurer de suivre les variations saisonnières.

Enfin, avant de parler des questions phytosanitaires, j'aimerais dire que si nous avons envisagé le programme « Le bois d'abord » et la diversification des marchés, si nous avons continué de surveiller l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, continué de maintenir toutes nos obligations pour veiller à l'intégrité, c'est pour une seule raison, celle de notre avenir. À ce sujet, j'aime bien la citation suivante, qui se traduit mal en français, veuillez m'en excuser. La citation dit essentiellement que le changement régit la vie, et que ceux qui ne font que regarder le passé ou le présent ne verront pas l'avenir. Ce que nous avons fait et continuons de faire aujourd'hui pour instaurer une culture du bois au Canada et pour maintenir nos obligations et nos partenariats aux États-Unis, nous le faisons pour notre prospérité future.

Monsieur le président, est-ce que j'ai le temps d'aborder les questions phytosanitaires?

**Le président :** Oui.



**Ms. Blenkhorn:** I refer to an area that may require further study, and it deals with the health of Canadian forests and the impact insects of a foreign variety have on them.

We have legislation in Canada through the Canadian Food Inspection Agency, CFIA, which deals with quarantine and identification. It is only when an imported pest, a pest we refer to as an invasive and alien species, is intercepted, is it considered an emergency. There is little coordination between CFIA, and the Canadian forest sector, and historically those issues have been brought to the attention of Canadian Forest Service.

In 2000, Nova Scotia identified the brown spruce longhorn beetle, BSLB, which in its native habitat of Europe is a secondary pest and not considered a pest of significance. As it has established itself in Canada, and specifically Atlantic Canada, we do not know how to respond. We do not know whether it will mate with our native bark beetles. We do not know whether there will be forest devastation. There is ongoing research.

Collectively, there are issues that need to be addressed that are affecting our ability to respond. Our only tool in the toolbox seems to be regulation, and those regulations further affect a sector already suffering because they target artificial movement when there is strong evidence that the beetle is moving through natural causes. The federal government funding to deal with the issue and slow the spread is largely related to restrictive requirements in legislation; that it has to be quantified as an emergency rather than an ongoing initiative to deal with forest health. It is spreading in very low prevalence. Essentially, we have mass trappings and huge investments in Nova Scotia, to slow the spread. Each year, we have invested in research to create biological methods of identification. Each year, we are picking up an extra two or three beetles, but each year the solution with a restricted toolbox and restricted dollars for a response, is to regulate the industry even further.

We are committed to slowing the spread. Because of the unknown, there is no desire on the part of anyone to have BSLB, the non-indigenous species, be detected in New Brunswick, from where it could spread to Nova Scotia and Quebec. We need a better effort in coordinating responses not related to emergencies. We need to have dollars made available to look after the research. We need to have dollars made available to create a toolbox that promotes the use of affected forests, not leaving them to harbour insects. We need more interest in investment in innovative and effective solutions and less emphasis on restricting the industry.

I could spend all of my time talking about some specifics on this file. I would be negligent if I did not bring it to the attention of this committee. I think it fits within the vision and changes that we might make in the system over time. We have the species in Nova Scotia, but I think we can create and implement a manageable pest

**Mme Blenkhorn :** Je veux aborder un sujet qui pourrait mériter d'être étudié davantage, et j'ai nommé la santé des forêts canadiennes et les répercussions que les insectes d'origine étrangère ont sur elles.

Il existe au Canada une loi concernant la mise en quarantaine et l'identification, qui est appliquée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA. Ce n'est qu'à la découverte d'un ravageur importé, d'une espèce dite envahissante ou étrangère, que la situation est considérée comme urgente. Il y a peu de coordination entre l'ACIA et le secteur forestier canadien, et ces situations sont habituellement signalées au Service canadien des forêts.

En 2000, la Nouvelle-Écosse a décelé la présence du longicorne brun de l'épinette, considéré en Europe, son milieu indigène, comme un ravageur secondaire de peu de conséquences. Maintenant qu'il se trouve au Canada, et plus particulièrement au Canada atlantique, nous ne savons pas trop comment réagir. Nous ne savons pas s'il va se reproduire avec nos scolytes locaux. Nous ne savons pas si la forêt va être ravagée. La recherche se poursuit.

Notre capacité à réagir dépend de certaines questions qui doivent être réglées collectivement. Le seul outil à notre disposition semble être la réglementation, mais cela vient perturber un secteur qui peine déjà parce qu'il cible les déplacements artificiels, même s'il existe des preuves convaincantes que le longicorne se déplace de façon naturelle. Le financement provenant du gouvernement fédéral pour gérer la situation et ralentir la progression du ravageur dépend en grande partie des exigences restrictives prévues par la loi qui font en sorte que, plutôt que de mettre sur pied une initiative suivie visant à préserver la santé des forêts, l'urgence d'une situation doit être démontrée pour y réagir. La propagation est très limitée. En Nouvelle-Écosse, pour l'essentiel, la propagation est ralentie par le piégeage et les investissements de masse. Nous investissons chaque année dans la recherche afin d'élaborer des techniques d'identification biologiques. Chaque année, même si nous ne découvrons que deux ou trois longicornes de plus, la solution proposée, qui s'appuie sur un choix d'outils et un financement limités, est de réglementer l'industrie encore davantage.

Nous tenons à ralentir la progression du ravageur. À cause de l'incertitude qui plane, personne n'a envie de découvrir le longicorne brun de l'épinette, l'espèce allogène, sur le territoire du Nouveau-Brunswick, d'où il pourrait se propager vers la Nouvelle-Écosse et le Québec. Il faut mettre plus d'efforts dans la coordination des interventions qui ne sont pas liées aux situations urgentes. Il faut que des sommes soient débloquées pour mettre à profit la recherche. Il faut que des sommes soient débloquées pour l'élaboration d'une boîte à outils qui favorise l'exploitation des forêts touchées, au lieu de les laisser devenir des nids à insectes. Il faut susciter de l'intérêt pour l'investissement dans des solutions novatrices et efficaces, et mettre moins l'accent sur l'imposition de contraintes à l'industrie.

Je pourrais passer la journée à parler de certains détails de ce dossier. Ce serait négligent de ma part de ne pas en faire part au Comité. Je crois que ça s'accorde avec la vision et avec les changements que nous tentons progressivement d'apporter au système. Ces espèces se sont implantées en Nouvelle-Écosse, mais je

model that could be used elsewhere in Canada when we are next faced with the same problem. As an importing country, we will face it again. We already have Asian gypsy moth and emerald ash borer. Fortunately, we do not have other insects other than BSLB that are non-indigenous in the coniferous forests.

Coordinating with the Canadian Food Inspection Agency is something to think about. I am not being critical of the services. We have worked hard to develop new and innovative approaches with officials. To a large degree, they are restricted by the provisions of Canadian legislation to the point where it is not necessarily an effective way forward.

I thank you again for the opportunity to appear before you. I hope I shared some thought provoking messages, and I will be delighted to answer any questions I can.

**The Chair:** Thank you, Ms. Blenkhorn, for an exposé that has enriched the committee. It was an extraordinary presentation.

**Senator Mercer:** Thank you for being here. It seems I get to see you every quarter in one capacity or another around Atlantic Canada or here in Ottawa.

I appreciate your look at forest health. Perhaps we might want to separate that issue and talk about it separately. You have raised an important issue. I will avoid talking about that for a moment.

One of the benefits of this committee that there are six Maritimers on this committee and the rest want to be Maritimers. Some of us understand the geography better than others.

You mentioned a wood first policy with municipalities. Could you tell us of any successes, and could you tell us about any examples that would be worth seeing? Those of us from Atlantic Canada could visit them. I am not suggesting the committee take another trip.

**Ms. Blenkhorn:** There have been successes, and most of them are in construction or design. We started this process a year ago. Both rural unions of municipalities in New Brunswick and in Nova Scotia are in the process, if they have not adopted them, of wood first resolutions for all processes.

As a result of our education of design professionals, architects and engineers, a huge facility has been announced in Colchester, Nova Scotia. That facility will be built of wood and will include one swimming pool, two ice surfaces, a library and a community centre. Another facility at Lunenburg will be built of wood. I am in the process of receiving similar announcements from New Brunswick.

crois que nous pouvons élaborer et mettre en œuvre un système pratique de contrôle des ravageurs qui pourrait être utilisé ailleurs au Canada la prochaine fois que le problème surviendra. Comme nous sommes un pays importateur, le problème va se présenter de nouveau. On trouve déjà la spongieuse asiatique et l'agrile du frêne. Heureusement, aucun autre insecte allogène que le longicorne brun de l'épinette ne s'est installé dans nos forêts de conifères.

Il faut réfléchir à la question de la coordination avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Je ne critique pas les services offerts. Nous avons consacré beaucoup d'énergie à l'élaboration d'approches novatrices avec leurs représentants. À bien des égards, ils sont tellement limités par les dispositions de la législation canadienne que ce n'est pas nécessairement un moyen efficace de faire avancer les choses.

Je vous remercie encore une fois de cette occasion de témoigner devant vous. J'espère avoir proposé des pistes de réflexion stimulantes, et je me ferai un plaisir de répondre à toute question, si je le peux.

**Le président :** Madame Blenkhorn, merci de cet extraordinaire exposé, fort enrichissant pour le comité.

**Le sénateur Mercer :** Je vous remercie d'être des nôtres. On dirait bien que j'ai l'occasion de vous rencontrer chaque trimestre, à un titre ou à un autre, dans le Canada atlantique ou ici à Ottawa.

Je suis sensible à votre opinion sur la santé des forêts. Nous pourrions peut-être tenir ce problème pour distinct et en discuter à un autre moment. Vous avez soulevé une question importante. Je vais éviter d'en parler pour l'instant.

L'un des avantages de siéger à ce comité, c'est qu'il compte six sénateurs originaires des Maritimes, et que le reste voudrait bien l'être. Certains d'entre nous connaissent mieux le terrain que d'autres.

Vous avez parlé d'une politique sur le thème du « bois d'abord » pour les municipalités. Pouvez-vous nous dire si elle a connu du succès et nous donner des exemples qui valent le détour? Ceux d'entre nous qui habitent le Canada atlantique pourraient aller les voir. Je ne propose pas ici au comité de faire un nouveau voyage.

**Mme Blenkhorn :** Il y a eu des résultats positifs et la plupart de ces projets sont en construction ou à l'étape de la conception. Nous avons amorcé le processus il y a un an. Les unions des municipalités rurales du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse sont toutes deux en voie d'adopter, si elles ne l'ont pas déjà fait, des résolutions visant à privilégier le bois dans tous les processus.

À la suite des efforts que nous avons déployés pour informer les professionnels du design, les architectes et les ingénieurs, on a annoncé la construction d'une immense installation à Colchester, en Nouvelle-Écosse. Cette installation sera construite en bois et comprendra une piscine, deux patinoires, une bibliothèque et un centre communautaire. Une autre installation en bois doit être construite à Lunenburg. J'attends d'autres annonces du genre du Nouveau-Brunswick.

I would be delighted to invite all the senators and any interested parties to an event we are hosting on June 10 and 11. We have invited all of the provincially elected representatives in the four provinces to put forward their projects and advance the culture so others like yourselves and the interested public can see these facilities.

**Senator Mercer:** I will certainly try to follow the Colchester and Lunenburg projects. As you know, there is a fair amount of construction in the greater Halifax area in preparation for the 2011 Canada Games. We referred to the speed skating oval in Richmond, which some of us have seen.

Has there been any attempt to make those games green by using wood as a major feature?

**Ms. Blenkhorn:** As you know, the Canada Games facility was built near Lacewood Drive in Halifax. As far as I know, it does not have a lick of wood in it. Having that disappointment face us, we think that, again, a crisis is a terrible thing to waste. Faced with that adversity, we are moving to have all the other facilities have a wood feature. Some of our project ideas in this business plan would include having a visible presence join the Canada Winter Games.

**Senator Mercer:** You mentioned the Atlantic Gateway and the Port of Halifax. I will put on my other hat as a member of the Transport Committee. Have you seen any evidence that governments have announced the Atlantic Gateway? We have had the Pacific Gateway, the Continental Gateway and the Atlantic Gateway. Some of us have a difficulty seeing any progress or any movement at all on the Atlantic Gateway.

You are involved in the export of a primary resource. Have you seen any change since governments have been talking about the Atlantic Gateway?

**Ms. Blenkhorn:** It is fair to say it is difficult to put it through the test to identify change because we are not exporting and the volumes are down.

I have identified change in our ability to market the availability and the commitment from some of the shipping lines. The success of this program will allow us to test.

**Senator Plett:** Thank you for coming out and giving us a marvellous presentation. I have learned so much in this committee in the last half year. I have enjoyed it a lot.

I am from the school which believes we should educate rather than legislate. I have some difficulties with legislating amounts of wood into buildings, yet I certainly see the merits of it. We have seen some wonderful buildings constructed of wood, as Senator Mercer has pointed out.

C'est d'ailleurs avec plaisir que j'invite tous les sénateurs, ainsi que toute autre personne intéressée, à participer à une activité que nous organisons les 10 et 11 juin. Nous avons invité tous les élus provinciaux des quatre provinces à venir présenter leurs projets et promouvoir ces valeurs pour que d'autres, comme vous-mêmes et les membres du public qui sont intéressés, puissent découvrir ces installations.

**Le sénateur Mercer :** Je vais certainement essayer de suivre le développement des projets de Colchester et de Lunenburg. Comme vous le savez, un certain nombre de projets de construction ont été mis en chantier dans la grande région d'Halifax, en prévision des Jeux du Canada de 2011. Nous avons parlé de l'anneau de patinage de vitesse à Richmond, que certains d'entre nous ont pu voir.

A-t-on cherché à rendre les Jeux plus écologiques en faisant du bois un élément majeur?

**Mme Blenkhorn :** Comme vous le savez, le Centre des Jeux du Canada a été construit à proximité de Lacewood Drive, à Halifax. Pour autant que je sache, il ne contient pas une once de bois. Au vu de cette déception, nous sommes encore une fois d'avis qu'il faut savoir profiter d'une crise. Face à cette situation fâcheuse, nous nous efforçons de faire intégrer du bois à toutes les autres installations. Certaines de nos idées, dans ce plan d'activités, supposent une présence visible aux Jeux d'hiver du Canada.

**Le sénateur Mercer :** Vous avez parlé de la Porte de l'Atlantique et du port d'Halifax. Je vais mettre mon autre chapeau, celui de membre du Comité des Transports. Avez-vous eu vent d'une annonce d'un gouvernement concernant la Porte de l'Atlantique? Nous avons eu la Porte du Pacifique, la Porte continentale et la Porte de l'Atlantique. Certains d'entre nous ont de la difficulté à voir quelque progrès ou quelque développement que ce soit du côté de la Porte de l'Atlantique.

Votre industrie exporte une ressource primaire. Avez-vous constaté des changements depuis que les gouvernements parlent de la Porte de l'Atlantique?

**Mme Blenkhorn :** En toute honnêteté, il est difficile d'évaluer si des changements ont eu lieu, parce que nous n'exportons pas et que les volumes sont à la baisse.

J'ai constaté des changements dans notre capacité à commercialiser les services de certaines sociétés maritimes sur la base de leur disponibilité et de leurs engagements. La réussite de ce programme nous permettra de faire des vérifications.

**Le sénateur Plett :** Merci d'être venue et de nous avoir fait ce merveilleux exposé. J'ai tellement appris au cours des six derniers mois en siégeant à ce comité. J'y ai pris beaucoup de plaisir.

Je suis de ceux qui croient que nous devons informer plutôt que légiférer. Je ne suis pas à l'aise avec l'idée d'imposer par voie législative l'utilisation d'une quantité de bois donnée dans les bâtiments, bien que je sois pleinement conscient des avantages que ça comporte. Comme le rappelait le sénateur Mercer, nous avons vu de merveilleux bâtiments faits en bois.

Other witnesses have said there is a lack of education in universities, teaching architects and engineers. You alluded to that.

Does the Maritime Lumber Bureau have any input into the National Building Code? Are you on some kind of committee, do you lobby, or do you help create some of the regulations?

**Ms. Blenkhorn:** I have input into the National Building Code because I sit as Canada's President of the National Lumber Grades Authority, which is Canada's national grading role. I am also on the board of directors of the Canadian Wood Council and it, with the National Lumber Grades Authority, has input into changes. It is really our codes and standards body to ensure the use of wood.

To answer your question, wood is well represented and has the opportunity to influence the National Building Code where appropriate. The provinces all adopt the National Building Code with the opportunity for some movement.

**Senator Plett:** Having said that, I believe the National Building Code does not allow any wood non-residential commercial buildings to be more than four storeys, with a few exceptions, such as one in Quebec City, which we visited.

**Ms. Blenkhorn:** There is one in British Columbia, also.

**Senator Plett:** Yes, we did not see that one but we saw the one in Quebec City and it is great building.

Were the NBC to open up to allow buildings of seven, eight or 10 storeys, would that help some of the wood problems?

**Ms. Blenkhorn:** Yes, it would. As you rightly said, the National Building Code specifies four-storey sprinklered facilities. Provinces such as British Columbia and Quebec have overruled the National Building Code; they have adopted it but they have additional provisions that permit up to six storey sprinklered buildings.

Each province retains the right to have its own provincial structures. However, if you want to create a wood culture, you need to facilitate the use of wood. There is evidence that wood is a logical building material for six storey buildings under certain conditions that include sprinkler systems. Two provinces are using wood in non-residential buildings. Wood stores carbon, which we have presented as one of its many qualities. Wood also addresses a number of those other environmental correctness issue. Given that, it would seem to me that the building code should facilitate the culture by permitting wood use where appropriate.

D'autres témoins ont parlé d'une lacune dans les universités, dans la formation des architectes et des ingénieurs. Vous y avez fait allusion vous aussi.

Est-ce que le Bureau du bois de sciage des Maritimes contribue au Code national du bâtiment? Faites-vous partie d'un comité, faites-vous du lobbyisme ou participez-vous à l'élaboration de certains règlements?

**Mme Blenkhorn :** Je contribue au Code national du bâtiment, étant donné que je siège à titre de présidente à la Commission nationale de classification des sciages, l'organisme canadien de classification. Je siège aussi au conseil d'administration du Conseil canadien du bois qui, à l'instar de la Commission nationale de classification des sciages, a son mot à dire quant aux changements envisagés. C'est l'organisme responsable des codes et des normes concernant l'utilisation du bois.

Pour répondre à votre question, l'industrie du bois est bien représentée et est en mesure, au besoin, d'influer sur le contenu du Code national du bâtiment. Les provinces ont toutes adopté le Code national du bâtiment, mais se réservent une marge de manœuvre.

**Le sénateur Plett :** Cela dit, je crois que le Code national du bâtiment ne permet pas de construire en bois des bâtiments commerciaux non résidentiels de plus de quatre étages, à quelques exceptions près, dont un bâtiment construit à Québec, que nous avons visité.

**Mme Blenkhorn :** Il y en a un autre en Colombie-Britannique.

**Le sénateur Plett :** Oui. Nous ne l'avons pas vu, mais nous avons vu celui de Québec, un très beau bâtiment.

Si le CNB était modifié pour permettre la construction de bâtiments de sept, huit ou dix étages, est-ce que ça pourrait soulager certains maux de l'industrie?

**Mme Blenkhorn :** Oui, certainement. Comme vous l'avez si bien dit, le Code national du bâtiment fixe à quatre étages la limite pour les installations protégées par des extincteurs automatiques. Certaines provinces, comme la Colombie-Britannique et le Québec, ont passé outre au Code national du bâtiment; elles l'ont adopté, mais elles ont ajouté des dispositions qui permettent la construction de bâtiments de six étages protégés par des extincteurs automatiques.

Chaque province a le droit d'établir ses propres structures. Par contre, pour créer une culture du bois, il faut d'abord faciliter le recours au bois. La preuve est faite que le bois est un choix logique pour la construction de bâtiments de six étages à certaines conditions, notamment la présence d'extincteurs automatiques. Deux provinces permettent l'utilisation du bois dans les bâtiments non résidentiels. L'une des nombreuses qualités du bois que nous avons mises de l'avant est qu'il emmagasine le carbone. Le bois permet aussi de s'attaquer à certains autres problèmes environnementaux. Compte tenu de cela, il me semble que le Code du bâtiment devrait favoriser l'épanouissement de cette culture en permettant le recours au bois, lorsqu'approprié.

**Senator Plett:** Yesterday in the chamber, we discussed quotas on boards of directors as opposed to just taking the top brains and putting them on the boards. This is a similar issue of education and allowing the building code to adapt.

If we have government buildings and the government demands that a certain carbon footprint be created — that we would be talking more about environment and the government would insist on that — would that do the same thing?

We have had concrete and steel people in who say let the market dictate; do not demand that a certain amount be wood because you are not demanding that a certain amount be steel.

If we did that, would it help address some of the concerns?

**Ms. Blenkhorn:** I understand your role and the role of all elected representatives is to provide balanced representation for the industrial sector in Canada. If legislation and regulation required the lowest carbon footprint, then it would automatically direct it to wood.

I do not think I have suggested that you federally require wood first. Federally, I suggested that you require policies that make the lowest carbon footprint. That will ultimately move to address our concerns.

I have to say I could not agree with you more that we need to educate. I prefer education to legislation. However, we do need evidence in Canada that the elected representatives have embraced a wood culture. The best way to demonstrate that is through regulation or legislation, modifications that address the environmental correctness rather than the specific product.

**Senator Robichaud:** You say you are making efforts to educate the specifiers.

What methods are used, or what is the process? Are people open to that or is there resistance? It implies a bit of change, does it not?

**Ms. Blenkhorn:** It does. I am happy to tell you we just presented two wood design seminars — one in Halifax and one in Moncton — on March 30 and 31. One speaker discussed preservative treatments to stains and paints on wood. The second speaker discussed architectural design, and four storey versus six storey buildings. The third speaker was engineer Gerry Epp who designed the wood wave roof at the Richmond Olympic Oval. That structure permits two-by-four construction.

We hosted that complementary event. We felt it was the best approach. Also, we used the idea of providing continuing education design credits for participants because architects and engineers, through their organizations, need continuing education design credits. I am happy to tell you that, in Halifax, we had 110 participants and it was one of the highest attended events of any in Canada. We had 52 participants in Moncton. Based on the

**Le sénateur Plett :** Hier, à la Chambre du Sénat, nous avons discuté des quotas pour les conseils d'administration, par opposition à l'idée d'y faire siéger les plus grands spécialistes tout simplement. Le problème ici est semblable, il faut informer et permettre au Code du bâtiment de suivre.

Dans le cas des édifices gouvernementaux, si le gouvernement exigeait qu'une limite à l'empreinte carbone soit fixée, si nous parlions davantage de l'environnement et que le gouvernement insistait sur ce point, est-ce que ça aurait le même effet?

Nous avons accueilli des représentants des industries du béton et de l'acier qui préconisent de laisser le marché décider et de ne pas exiger de quantité minimale de bois, étant donné qu'on n'exige pas de quantité minimale d'acier.

Si nous prenions de telles mesures, est-ce que ça répondrait à certaines de vos préoccupations?

**Mme Blenkhorn :** Je comprends que votre mission et celle de tous les élus est de représenter également l'ensemble de l'industrie canadienne. Si des lois et des règlements exigeaient la plus faible empreinte carbone possible, le bois serait automatiquement avantagé.

Je ne crois pas avoir suggéré que le gouvernement fédéral exige que le bois soit privilégié. Sur ce plan, j'ai plutôt proposé la mise en place de politiques qui exigent la plus faible empreinte carbone possible. En bout de compte, ça répondra à nos préoccupations.

Je dois dire que je suis absolument d'accord avec vous pour dire que nous devons informer. Je préfère la sensibilisation au recours à des lois. Mais il faut tout de même que les élus canadiens démontrent qu'ils ont choisi de valoriser le bois. La meilleure façon de le faire est de réglementer et de légiférer, par des modifications qui portent sur les avantages environnementaux plutôt que sur un produit en particulier.

**Le sénateur Robichaud :** Vous dites prendre des mesures pour informer les spécificateurs.

Quelles sont vos méthodes, de quelle façon procédez-vous? Est-ce que les gens sont ouverts à l'idée ou est-ce qu'ils se montrent rébarbatifs? Ça suppose un certain changement, n'est-ce pas?

**Mme Blenkhorn :** Oui, en effet. Je suis heureuse de vous annoncer que nous venons tout juste d'offrir deux séminaires sur la conception en bois — l'un à Halifax et l'autre à Moncton — les 30 et 31 mars dernier. Un des invités a parlé des traitements de préservation dans les teintures et les peintures appliquées au bois. Le deuxième a abordé le design architectural, et a comparé les bâtiments à quatre et à six étages. Le troisième invité était Gerry Epp, l'ingénieur qui a construit le toit de bois courbé de l'anneau olympique de Richmond. Cette façon de construire permet l'utilisation de planches de deux sur quatre.

C'est nous qui avons organisé cette activité complémentaire. C'était la meilleure approche selon nous. Du reste, nous avons décidé de fournir aux participants des crédits de formation continue en design, étant donné que les ordres professionnels des architectes et des ingénieurs les incitent à obtenir de tels crédits. J'ai le plaisir de vous dire que nous avons eu 110 participants à Halifax, ce qui en a fait l'une des activités les plus populaires de toutes celles

feedback, it was one of the best sessions, they had attended and they are open to more. We will do more. Again, the program is new. It is not yet 30 days since the last events in Moncton and Halifax, but the response in Atlantic Canada was equal to or surpassed that of elsewhere in the country.

**Senator Robichaud:** Is carbon storage part of the education process for specifiers? Are they starting to put any value on carbon storage?

**Ms. Blenkhorn:** It is part of our consistent messaging. I do not propose to be an expert on all environmental attributes. I am educated about and can speak to them. We need to create consistent messaging backed up by fact. That messaging needs to expand to all of North America. It should not be restricted to a region, province or country.

If carbon storage applies to non-residential large construction in Canada, it certainly applies to the United States. The U.K. reduced carbon by 10 per cent by building with wood and has embraced the philosophy in a country not as dependent on wood as Canada is. We need that consistent messaging.

The answer to your question is yes. Every time we do education programs, the message is brought forward by a variety of people. It has become one of my mantras every time I address any group.

**Senator Robichaud:** Is there effort to educate specifiers in the United States?

**Ms. Blenkhorn:** I believe the committee will hear from Bob Glowinski next Thursday. I sit as a Canadian representative on his group. He will address some collaborative efforts to take that message to the United States.

**Senator Ogilvie:** Regarding your comments on the brown spruce longhorn beetle, I think initially that the efforts were poorly handled. You suggested the efforts essentially placed all responsibility on the harvester through rules I personally think were not well thought out.

**Ms. Blenkhorn:** We agree.

**Senator Ogilvie:** I manage some forest myself. I am well aware of our native spruce beetle, which takes an annual toll throughout much of Nova Scotia. Dealing with these little rascals is more than a bureaucratic challenge.

I have a question regarding lumber. Are the board feet you identified as our production based on certified, stamped lumber or does it include rough-cut lumber?

**Ms. Blenkhorn:** It includes everything.

organisées au Canada. À Moncton, 52 personnes y ont participé. Si on en croit les commentaires reçus, c'était l'une des meilleures formations auxquelles ils ont assisté, et ils sont prêts à recommencer. Nous allons en offrir d'autres. Je le répète, c'est un nouveau programme. Il ne s'est pas passé 30 jours depuis ces activités à Halifax et à Moncton, mais la réaction dans le Canada atlantique a été aussi bonne, sinon meilleure qu'ailleurs au pays.

**Le sénateur Robichaud :** Est-ce que le concept de la séquestration du carbone est enseigné aux spécificateurs? Est-ce qu'ils commencent à y attribuer une valeur?

**Mme Blenkhorn :** Ça fait partie du message que nous répétons. Je ne prétends pas être une spécialiste de toutes les caractéristiques de l'environnement. Mais je m'y connais, assez pour en parler. Il faut élaborer un message cohérent et basé sur des faits. Ce message doit être diffusé partout en Amérique du Nord. Il ne devrait pas se restreindre à une région, à une province ou à un pays en particulier.

Si la séquestration du carbone est valable pour les grands bâtiments non résidentiels au Canada, elle l'est aussi pour les bâtiments américains. Le Royaume-Uni a réduit son empreinte carbone de 10 p. 100 en intégrant le bois à ses constructions, et il a adopté cette philosophie même si son économie ne dépend pas autant du bois que celle du Canada. Nous avons besoin de ce message cohérent.

Je réponds donc à votre question par l'affirmative. Le message est articulé par différentes personnes chaque fois que nous offrons des formations. C'est quelque chose que je répète toujours lorsque je m'adresse à un groupe.

**Le sénateur Robichaud :** Des mesures ont-elles été prises pour sensibiliser les spécificateurs aux États-Unis?

**Mme Blenkhorn :** Je crois que Bob Glowinski doit venir témoigner devant le comité jeudi prochain. Je représente le Canada auprès de son organisation. Il va parler de certaines mesures concertées visant à transposer ce message aux États-Unis.

**Le sénateur Ogilvie :** Pour en revenir à ce que vous avez dit au sujet du longicorne brun de l'épinette, je crois que la réaction initiale a mal été gérée. Vous avez laissé entendre que, pour l'essentiel, les mesures prises ont fait retomber toute la responsabilité sur l'exploitant en s'appuyant sur des règles qui, selon moi, n'ont pas été bien conçues.

**Mme Blenkhorn :** Nous sommes d'accord sur ce point.

**Le sénateur Ogilvie :** Je gère moi aussi une certaine étendue de forêt. Je connais bien le ravageur indigène qu'est le dendroctone de l'épinette, qui cause des dégâts sur une grande partie du territoire néo-écossais. La difficulté de gérer ces petites pestes n'est pas que bureaucratique.

J'ai une question concernant le bois d'œuvre. Est-ce que le nombre de pieds-planche que vous donnez pour représenter notre production comprend seulement le bois d'œuvre certifié et estampillé, ou aussi le bois brut?

**Mme Blenkhorn :** Il comprend tout ça.

**Senator Ogilvie:** It includes rough-cut. That does not show up on your producers slide.

On your big slides, I detected some barely visible dots in addition to the larger circles for mills. Was that an artefact or was that an attempt to identify smaller mills?

**Ms. Blenkhorn:** No, I treat every mill the same. There is no variation between how the bureau represents a large mill versus a small mill.

**Senator Ogilvie:** I am quite familiar with rural Nova Scotia. I am aware of rural mills that do not show up on your material. I wonder if the little spot in roughly the Bennett Bay area of the Scotts Bay region and near Noel represents smaller mills.

**Ms. Blenkhorn:** I should not mislead you. Those mills are probably not full-time members of the Maritime Lumber Bureau. They are probably seasonal operators that would secure services to access where there is regulation in the market. My illustrations includes only full-time members of the bureau for whom a sawmill is their only business.

**Senator Ogilvie:** I should have worded the question better. The mills with which I am familiar are seasonal mills that you indicate are not included on your slide.

**Ms. Blenkhorn:** Seasonal mills are not included.

**Senator Ogilvie:** My real issue is carbon. Once again, I want to say that virtually everything I build is with wood. I love wood and my comment is not coming from an anti-wood point of view.

First, I think it is critical that when we deal with the issue of carbon, we must understand what we are dealing with. Carbon is stored in lumber. In fact, it is increasingly understood that lumber stores carbon that will ultimately return to carbon dioxide down the road. We need to acknowledge that.

Second, trees are a wonderful part of the ecosystem. They use carbon dioxide as part of their respiratory system, but they also shed a tremendous amount of carbon annually through leaves, bark, et cetera. When lumber is milled, its crudest form — slab wood — goes immediately as an energy source and is returned as carbon dioxide either directly or in the form of pellets, et cetera.

I want to come back to the importance of the issue as I see it. As we ultimately come to understand better the issue of carbon in the environment and deal with it realistically instead of emotionally, the use of wood has a positive role. However, we need to use the correct terminology and acknowledge the overall impact; otherwise, we will be caught down the road in having society believing things that subsequently turn out not to be correct in regard to the ultimate issue.

**Le sénateur Ogilvie :** Le bois brut est donc pris en compte. Ça n'apparaît pas dans votre diapositive sur les producteurs.

Sur vos grandes cartes, j'ai remarqué des points à peine visibles en plus de ceux plus gros qui représentent les scieries. Est-ce que ce sont des défauts dans l'image ou avez-vous essayé d'indiquer la présence de plus petites scieries de cette façon?

**Mme Blenkhorn :** Non, je tiens toutes les scieries pour égales. Le Bureau représente les petites et les grandes scieries de la même façon.

**Le sénateur Ogilvie :** Je connais très bien la Nouvelle-Écosse rurale. Et je connais des scieries rurales qui n'apparaissent pas dans votre document. Je me demande si le petit point non loin de Bennett Bay, dans la région de Scotts Bay, près de Noel, représente des scieries de moindre envergure.

**Mme Blenkhorn :** Je ne veux pas vous induire en erreur. Ces scieries ne sont probablement pas des membres permanents du Bureau du bois de sciage des Maritimes. Il s'agit probablement d'exploitants saisonniers qui font appel à nous pour accéder aux marchés réglementés. Mes images ne montrent que les membres permanents du Bureau dont la seule activité est l'exploitation d'une scierie.

**Le sénateur Ogilvie :** J'aurais dû mieux formuler ma question. Les scieries que je connais sont des exploitants saisonniers qui, comme vous l'avez mentionné, ne sont pas représentés dans votre diapositive.

**Mme Blenkhorn :** Les scieries saisonnières n'y sont pas représentées.

**Le sénateur Ogilvie :** Je me questionne surtout sur le carbone. Je le redis, presque tout ce que je construis est en bois. J'adore le bois et mes commentaires ne sont pas motivés par un sentiment antibois.

D'abord, je crois qu'il est essentiel de comprendre ce dont on parle lorsqu'on s'attaque au problème du carbone. Le carbone est emmagasiné dans le bois d'œuvre. D'ailleurs, les preuves s'accumulent quant au fait que le carbone emmagasiné dans le bois d'œuvre finit tout de même un jour par former du dioxyde de carbone. Il faut reconnaître ce fait.

D'autre part, les arbres sont un merveilleux élément de l'écosystème. Leur système respiratoire absorbe du dioxyde de carbone, mais ils en perdent une énorme quantité chaque année sous forme de feuilles, d'écorce, et cetera. Lorsque le bois est scié, la partie la plus grossière — celle qu'on appelle bois de dosse — est immédiatement réutilisée comme source d'énergie, soit telle quelle, soit sous forme de granules ou autrement, ce qui le transforme en dioxyde de carbone.

J'aimerais revenir à la portée du problème, telle que je la conçois. Mieux nous comprendrons le problème posé par le carbone dans l'environnement et plus nous l'aborderons de façon réaliste et non émotive, plus nous verrons que le bois peut jouer un rôle positif. Il faut toutefois que nous utilisions les termes appropriés et que nous reconnaissons l'ensemble des effets. Sinon, les gens finiront par croire des choses qui se révéleront peu représentatives du fond du problème.

Wood is part of an overall strategic plan and a very valuable storage form of carbon. However, other aspects of the harvest and production of lumber are part of the larger issue of carbon in the environment.

**Ms. Blenkhorn:** I do not disagree with you. I said a few minutes ago that I am not an expert. My slides never indicated zero carbon emissions. They talk about carbon sequestration and emissions avoided with wood opposed to other building materials.

Your point is well taken. When I talk about consistent messaging, I refer to consistent factual messaging that can be easily understood in order to advance the issues. I do not know if your committee heard from FPIInnovations. That organization conducted some of the lifecycle and carbon assessments. I strongly recommend the committee hear from them if you are interested in that particular scope as they are the experts, not I.

**Senator Ogilvie:** I appreciate what you have said. The way we use language sometimes can be interpreted differently by others. Your points are well taken, and it is a very valuable resource.

**Ms. Blenkhorn:** Thank you.

**Senator Mahovlich:** What country embraces wood more than any other?

**Ms. Blenkhorn:** Probably Norway or Finland. The recent Olympics held in Norway showcased wood completely. Finland considers itself to completely sustainable with its various certification programs. I like to think that if you ask Norway or Finland, they would say that they will come to Canada.

**Senator Mahovlich:** I am a great believer that history is a great teacher. An insect infiltrated Ontario about 50 years ago. I remember seeing all the dead elm trees from Dutch elm disease. Did we learn anything from that? If I try to find an elm tree in the city of Toronto, I can only find one or two.

**Ms. Blenkhorn:** I think we have learned, but we are not treating, we are removing, which is your point. Perhaps tree removal is a treatment, but you cannot mow down a whole forest. You can take down elm trees in residential areas. I live with the same thing. Dutch elm disease in Nova Scotia has moved into the communities. Truro does not have elm trees, and Emerson no longer has elm trees. We have been dealing with tree removal. We have learned some things. I suggest that there is much more to learn and many changes that need to be made.

Canada is the only country in the world that regulates its exports for phyto-sanitary reasons. We have regulation and legislation on imports. We do not monitor the imports that come into the country that could harbour insects to the same degree

Le bois fait partie d'un plan stratégique global et constitue un précieux outil pour la séquestration du carbone. Mais d'autres aspects de la récolte du bois et de la production de bois d'œuvre s'inscrivent dans la problématique générale du carbone dans l'environnement.

**Mme Blenkhorn :** Je ne suis pas en désaccord avec vous. Je disais il y a quelques minutes que je n'étais pas une spécialiste. Mes diapositives n'indiquent aucunement que les émissions de carbone sont nulles. Elles comparent la séquestration du carbone et les émissions évitées par le bois et par d'autres matériaux de construction.

Ce que vous dites est très pertinent. Lorsque je parle d'avoir un message cohérent, je parle d'un message cohérent qui repose sur des faits et qui est facile à comprendre, afin de faire avancer le dossier. Je ne sais pas si les membres du comité ont entendu parler de FPIInnovations. Cette organisation a réalisé des analyses de cycle de vie et du carbone. Si cet aspect particulier vous intéresse, je suggère fortement au comité de solliciter leur avis, car ce sont des spécialistes, ce qui n'est pas mon cas.

**Le sénateur Ogilvie :** Je suis sensible à votre commentaire. Ce que nous exprimons peut parfois être compris de différentes façons. Je prends bonne note de ce que vous avez dit, ce sont des renseignements d'un grand intérêt.

**Mme Blenkhorn :** Je vous remercie.

**Le sénateur Mahovlich :** Quel est le pays qui accorde le plus de valeur au bois?

**Mme Blenkhorn :** Probablement la Norvège ou la Finlande. Aux Jeux olympiques récemment organisés par la Norvège, le bois a été mis en évidence de mille façons. La Finlande considère comme entièrement durable son système composé de divers programmes de certification. J'aime à penser que si on demandait à la Norvège ou à la Finlande, ils diraient qu'ils viendraient au Canada.

**Le sénateur Mahovlich :** Je crois fermement qu'il y a beaucoup de leçons à tirer de l'histoire. Un insecte a pénétré en Ontario il y a une cinquantaine d'années. Je me souviens d'avoir vu tous les ormes morts de la maladie hollandaise de l'orme. Avons-nous tiré une leçon de cet épisode? Si je cherche un orme dans la ville de Toronto, je n'en trouverai que deux ou trois.

**Mme Blenkhorn :** Je crois que nous avons appris quelque chose, mais comme vous venez de le dire, nous ne traitons pas, nous abattons. Peut-être que l'abattage constitue un traitement, mais il est impossible de raser toute une forêt. Les ormes qui poussent dans les secteurs résidentiels peuvent être abattus. La même chose s'est produite là où j'habite. La maladie hollandaise de l'orme s'est insinuée dans les localités de la Nouvelle-Écosse. Il n'y a pas d'ormes à Truro, et il n'y en a plus à Emerson. Nous nous sommes intéressés à l'abattage. Nous en avons tiré quelques leçons. J'avancerais qu'il reste encore beaucoup à apprendre et que bien des changements doivent être apportés.

Le Canada est le seul pays au monde à réglementer ses exportations pour des raisons phytosanitaires. Nous avons des règlements et des lois visant les importations. Nous exerçons un contrôle sur les importations qui pourraient renfermer des



that we regulate our own exporters. It is rendering them uncompetitive because the importing country prescribes the requirements. They regulate. They monitor. We do both.

**Senator Eaton:** Your last remark was very interesting. We do not regulate so much in as regulate out. Perhaps we can recommend that change.

You talked about creating a pan-Canadian effort or a pan-North American effort. We have seen, and I am sure you have read in Hansard, that our country consists of many silos. What goes on in Quebec or in British Columbia does not always translate across the country. Some provinces are better than others at promoting wood. How do you see promoting a more pan-Canadian effort so that best practices are adopted and we help each other across this country?

**Ms. Blenkhorn:** First, even the Auditor General's report in Canada picked up our deficiencies with monitoring what was coming into the country and our efforts in that area. It is not just taking my word for it. I want to ensure that it did not come across as a slanderous comment; it was factual.

**Senator Eaton:** Could we insist? How much wood do we import, and could we insist that countries exporting to us monitor?

**Ms. Blenkhorn:** We need to do a better job in monitoring, and it is not an area that is appropriately funded, in my view, by CFIA. They have a great program on what goes out, but not necessarily monitoring. Some work is done. That is why I have raised it with you. Yes, I think we can.

How much wood do we import? We do not import a lot of commodity grade lumber other than hardwood, but every product that comes into Canada from every country in the world is generally sitting on a wood pallet or wood packaging, whether it is cores from China or steel or refrigerators.

**Senator Eaton:** When we export to other countries, they have certain regulations.

**Ms. Blenkhorn:** Import regulations.

**Senator Eaton:** Could we impose the same import regulations?

**Ms. Blenkhorn:** We could, and that would be helpful, because Canada's export regulations are usually excessive compared to the importing country's regulations. It is more difficult to meet what our own country requires for phyto-sanitary materials in order to allow us to export a product than what is required by the importing country.

**Senator Eaton:** We could start there.

**Ms. Blenkhorn:** Yes.

insectes moins strict que notre réglementation visant nos propres exportateurs. Cette situation a pour effet d'annuler leur compétitivité, parce que le pays importateur détermine les exigences. Il réglemente. Il contrôle. Nous faisons les deux.

**Le sénateur Eaton :** Votre dernier commentaire est très intéressant. Nous ne réglementons pas autant les produits qui arrivent que ceux qui partent. Nous pourrions peut-être recommander un changement de ce côté.

Vous avez parlé d'une initiative pour l'ensemble du Canada ou de l'Amérique du Nord. Nous savons, je suis sûr que vous l'avez constaté en consultant le hansard, que notre pays est constitué de nombreux vases clos. Les efforts menés au Québec ou en Colombie-Britannique n'ont pas toujours d'écho ailleurs au pays. Certaines provinces font mieux que d'autres en matière de promotion du bois. Comment envisagez-vous de faire avancer une initiative qui se voudrait pancanadienne pour que des pratiques exemplaires soient adoptées et pour que nous nous épaulions les uns les autres, d'un bout à l'autre du pays?

**Mme Blenkhorn :** Je mentionnerai d'abord que même le rapport de la vérificatrice générale du Canada s'est attardé à nos carences en matière de contrôle des produits qui entrent au pays et aux mesures prises à cet égard. Ce n'est pas seulement moi qui le dis. Je tiens simplement à m'assurer que vous n'avez pas perçu ma réflexion comme étant dénigrante, car elle était plutôt factuelle.

**Le sénateur Eaton :** Pourrions-nous insister? Combien de bois importons-nous, et pourrions-nous insister auprès des pays exportateurs pour qu'ils prennent des mesures de contrôle?

**Mme Blenkhorn :** Il faut que nos mesures de contrôle soient plus efficaces, et selon moi l'ACIA ne finance pas adéquatement ce champ d'activité. Leur programme concernant les exportations est excellent, mais ce n'est pas nécessairement le cas de leurs activités de contrôle. Certaines mesures sont prises. C'est pour ça que j'ai soulevé la question ici. Oui, je crois que nous le pourrions.

Vous demandez combien de bois nous importons? Mis à part le bois de feuillus, nous n'importons pas beaucoup de bois d'œuvre de catégorie utilitaire, mais tout produit qui entre au Canada en provenance de quelque pays que ce soit est généralement placé sur une palette en bois ou emballé dans un contenant en bois, qu'il s'agisse de pièces venant de la Chine, ou d'acier, ou de réfrigérateurs.

**Le sénateur Eaton :** Lorsque nous exportons vers d'autres pays, ils ont une réglementation.

**Mme Blenkhorn :** Une réglementation sur les importations, oui.

**Le sénateur Eaton :** Pourrions-nous imposer la même réglementation?

**Mme Blenkhorn :** Nous le pourrions, et ça nous aiderait, parce que la réglementation des exportations du Canada est généralement exagérée si on la compare à la réglementation du pays importateur. Il est plus difficile de se conformer aux exigences phytosanitaires de notre propre pays pour les exportations que de respecter les exigences du pays importateur.

**Le sénateur Eaton :** On pourrait commencer par ça.

**Mme Blenkhorn :** Absolument.

**Senator Eaton:** Could you answer about your pan-Canadian effort here?

**Ms. Blenkhorn:** We have an organization called the Canadian Wood Council. That organization has gone through some difficulties and growing pains and refocusing. We have developed Wood WORKS! programs in Canada under the umbrella of the Canadian Wood Council. They have a province-specific component, and they exist in a big way in British Columbia and Ontario, and to a lesser degree in Alberta and Quebec, although Quebec is growing, and it does not exist in Atlantic Canada yet. That is where we are going.

It is my firm belief that Wood WORKS! needs an umbrella organization like the Canadian Wood Council. It can have provincial operational facilities, because what works in Nova Scotia is probably very different than what works in British Columbia.

**Senator Eaton:** Yes, but they should be speaking to each other.

**Ms. Blenkhorn:** That is exactly right. It needs an enhanced, coordinating approach. I personally do not believe it should be restricted to within Canada. If we are going to send Canadian dollars to fund those activities in the United States, we need to coordinate it across North America.

**Senator Eaton:** Why are we sending Canadian dollars to the United States?

**Ms. Blenkhorn:** That is our biggest market.

**Senator Eaton:** Would you like us to recommend a wood first federal program? Do you see an advantage in that?

**Ms. Blenkhorn:** Yes, I would like us to recommend a program, whether it is called “wood first” or “enhancing the Wood WORKS! Program”, because the federal government does invest in Wood WORKS! through the Canadian Forest Service. I think it is all through the Canadian Forest Service and other regional development programs.

All of those dollars can be more productively utilized by a better coordinated approach, and that is a personal opinion. I do not think it is bad. I do not think it is non-existent. It is one of the things we can do better and get more productivity through better coordination.

[Translation]

**Senator Rivard:** Ms. Blenkhorn, thank you for your excellent presentation. To begin with, I would like to tell you that all of my colleagues around the table are for the use of wood, whether it be for residential projects, commercial projects, governmental projects, et cetera.

**Le sénateur Eaton :** Pourriez-vous répondre à la question concernant votre initiative pour l'ensemble du pays?

**Mme Blenkhorn :** Nous avons une organisation appelée le Conseil canadien du bois. Cette organisation a connu une période difficile, une crise de croissance, une réorientation. Nous avons mis sur pied des programmes Branché sur le BOIS au Canada, qui relèvent du Conseil canadien du bois. Ils ont un volet propre à chaque province, et ils se sont le mieux implantés en Colombie-Britannique et en Ontario, et dans une moindre mesure en Alberta et au Québec, bien que le programme québécois soit en expansion, et ils n'ont pas encore pris leur envol dans le Canada atlantique. C'est la direction que nous avons prise.

Je crois fermement que Branché sur le BOIS doit être chapeauté par une organisation comme le Conseil canadien du bois. Il peut avoir des bases opérationnelles provinciales, parce que ce qui fonctionne en Nouvelle-Écosse est probablement très différent de ce qui fonctionne en Colombie-Britannique.

**Le sénateur Eaton :** D'accord, mais elles devraient communiquer entre elles.

**Mme Blenkhorn :** Absolument. Le programme a besoin d'être amélioré et orienté sur la coordination. Mon opinion personnelle est qu'il ne devrait pas être restreint au Canada. Si nous devons dépenser des dollars canadiens pour financer les activités qui se déroulent aux États-Unis, il faut coordonner la mise en œuvre dans toute l'Amérique du Nord.

**Le sénateur Eaton :** Pourquoi envoyons-nous des dollars canadiens aux États-Unis?

**Mme Blenkhorn :** C'est notre plus grand marché.

**Le sénateur Eaton :** Souhaitez-vous que nous recommandions la mise en place d'un programme fédéral sur le thème du « bois d'abord »? Y voyez-vous un avantage?

**Mme Blenkhorn :** Oui, j'aimerais que nous recommandions un programme de la sorte, peu importe s'il est question d'en créer un ou d'améliorer le programme Branché sur le BOIS, parce que le gouvernement fédéral investit déjà dans Branché sur le BOIS par l'intermédiaire du Service canadien des forêts. Il me semble que tout l'investissement se fait par l'intermédiaire du Service canadien des forêts et d'autres programmes de développement régionaux.

Mon opinion personnelle est que cet argent peut être mieux utilisé si l'on adopte une approche plus coordonnée. Je ne pense pas que l'approche actuelle est mauvaise, ou qu'elle est inexistante. Il s'agit seulement d'un cas où nous pouvons faire mieux et être plus productifs grâce à une meilleure coordination.

[Français]

**Le sénateur Rivard :** Madame, merci pour votre excellente présentation. D'entrée de jeu, je voudrais vous dire que tous les collègues autour de la table sont favorables à l'utilisation du bois, que ce soit dans les projets résidentiels, commerciaux, gouvernementaux, et cetera.

A few weeks ago in the House of Commons, a bill requiring the government to use wood in its own buildings was adopted by a majority. The bill is not yet in effect; it is currently being studied by the Senate.

Do you believe that it is the government's role to force the use of wood, particularly a certain percentage of it, whether it be in its own buildings or in private buildings? Is it not rather the role of producers, engineers, and associations such as yours to show that using wood instead of another material has environmental attributes, economic benefits, et cetera?

[English]

**Ms. Blenkhorn:** That is a difficult question. It comes back to whether you should educate or legislate. You used the word "force." I would use the word "facilitate" the use of wood where it is appropriate for a building need as opposed to an alternative building material.

We have a country where the forest industry is the largest economic contributor and does more than mines, energy and all of those sectors combined. We do not force people to drive cars, but we pass legislation that facilitates the use of them, and we assist those industries when they are in distress.

I agree that we should educate versus legislate, but sometimes you have to create the sponge to educate. There must be willingness and a need to want the information. When there is a move that demonstrates the support or the facilitation of the industry, such as the legislation you speak of, it creates an atmosphere where education is wanted and, over time, the usefulness of the legislation will be replaced by a specification.

[Translation]

**Senator Rivard:** Earlier, you spoke of exporting the products from your region to the United States and Europe. The base selling price of this product, whether it is sold to the United States or Europe — let us disregard currency for the moment —, is it at the same value that the market will allow for? For example, in Europe wood is more expensive; can you allow yourself to sell it at a higher price or is the plant gate price the same everywhere, be it in Europe or Asia? I understand that Asia is a bit far for you, so let us talk about Europe.

[English]

**Ms. Blenkhorn:** There are two parts to your question. First, the cost of production varies. We have very high costs of production because of the volume of private land in Atlantic Canada and the cost of wood. As a consequence, we become price takers, not price makers. It is a commodity product. Other countries in the world are dependent on wood production, as I mentioned earlier in answer to Senator Mahovlich and still others that are growing in the EU. Whether you are talking about Europe or the United States, the issues around the marketplace and the demand in those specific countries will determine the price, not the cost of production.

Il y a quelques semaines à la Chambre des communes, un projet de loi pour obliger le gouvernement à utiliser du bois dans ses propres édifices a été adopté à la majorité. Le projet de loi n'est pas encore en vigueur, il en est au stade de son étude au Sénat.

Croyez-vous que c'est le rôle du gouvernement d'obliger que le bois, surtout à un certain pourcentage, soit obligatoire, que ce soit dans ses propres immeubles ou dans des immeubles privés? Est-ce que ce n'est pas plutôt le rôle des associations comme vous, des producteurs, des ingénieurs pour démontrer qu'il a des qualités environnementales, économiques, et cetera, à utiliser le bois plutôt qu'un autre matériau?

[Traduction]

**Mme Blenkhorn :** C'est une question délicate. Ça revient à choisir entre sensibiliser ou légiférer. Vous avez employé le mot « obliger ». Je dirais plutôt « faciliter » l'utilisation du bois lorsqu'il répond de façon appropriée à un besoin en construction, au détriment d'un autre matériau de construction.

Dans notre pays, l'industrie forestière est le secteur qui contribue le plus à l'économie, son apport surpasse celui des mines, de l'énergie et de tous ces secteurs mis ensemble. Nous ne forçons pas les gens à conduire des automobiles, mais nous adoptons des lois qui facilitent leur utilisation, et nous venons en aide à cette industrie lorsqu'elle est en détresse.

Je suis aussi d'avis qu'il faut sensibiliser plutôt que légiférer mais, parfois, il faut préparer le terrain avant de sensibiliser. Il faut qu'il y ait un désir et un besoin d'apprendre. Lorsqu'une mesure illustre le soutien ou la promotion de l'industrie, comme dans le cas de la loi dont vous parlez, un climat favorable à la sensibilisation est créé et, au fil du temps, l'utilité de la loi est remplacée par une spécification.

[Français]

**Le sénateur Rivard :** Vous avez parlé tantôt d'exportation des produits de votre région vers les États-Unis et vers l'Europe. Le prix de base auquel ce produit est vendu, que ce soit aux États-Unis ou en Europe — nous allons faire abstraction des monnaies — est-il au même coût que le marché le permet? Par exemple, en Europe, le bois est plus cher; pouvez-vous vous permettre de le vendre plus cher ou si le prix à la sortie de l'usine est le même partout, que ce soit l'Europe ou l'Asie? Je comprends que l'Asie est un peu loin pour vous alors parlons de l'Europe.

[Traduction]

**Mme Blenkhorn :** Votre question est en deux parties. D'abord, le coût de production est variable. Nos coûts de production sont très élevés en raison du volume des terres privées dans le Canada atlantique et du prix du bois. Par conséquent, nous subissons les prix, nous n'en décidons pas. Il est question d'un produit de base. D'autres pays ailleurs dans le monde dépendent de la production du bois, comme je le mentionnais précédemment dans ma réponse au sénateur Mahovlich, sans compter d'autres encore qui connaissent une croissance au sein de l'Union européenne. Que ce soit en Europe ou aux États-Unis, les enjeux du marché et la demande dans ces pays en particulier déterminent le prix, et non le coût de production.

[Translation]

**Senator Rivard:** Mr. Chairman, I have one more question to ask. On a few occasions in the past year, we met with the president of the Ordre des architectes du Québec, who said he was very much for the use of wood in non-residential buildings and regretted the fact that his architect and engineer colleagues did not specify the use of wood in their plans and specifications.

One wonders if this is a result of laziness or negligence. We are under the impression that it is rather a lack of knowledge concerning the benefits of wood. What should be done to see to it that architects and engineers increasingly support the use of wood or, at least, that they consider it on an equal basis?

When we look at these plans and specifications, we can see that steel and concrete are indeed specified, but wood is very rarely so. In your opinion, what can be done in order to get architects and engineers to specify wood more often?

[English]

**Ms. Blenkhorn:** Thank you for asking that question.

It begins long before they become architects and engineers. The curricula in our school system should focus on the value of the forest and some of the other things we talked about. Instead of mandatory legislation on using wood, we might consider some mandatory curriculum material that requires an engineering program to have some wood use material in it. There are a few universities in Canada that use wood as a teaching tool.

**Senator Duffy:** Ms. Blenkhorn, it is great to see you again. I will follow up on Senator Rivard's question in just a moment, but I think it is important to put on the record how well the Maritime Lumber Bureau did as a small organization based in Amherst. What you did for Atlantic Canada in negotiations with the United States was absolutely phenomenal when you consider people from a small area going into that community. I remember meeting Tony, your colleague, in Washington with this idea of convincing the "big, bad" Americans that the Atlantic region was different and deserved different treatment, and you pulled it off.

Related to that, as the years have gone by, has the Coalition for Fair Lumber Imports left you alone? I refer to the U.S. lumber industry that has been so relentless in attacking the Canadian industry. Does your deal stand, or are you feeling pressure from the U.S. despite the obvious justice of your case?

**Ms. Blenkhorn:** Senator Duffy, I thank you for that statement and question. The U.S. coalition is very secure in its convictions to ensure what they call "fair, market-based trading practices." There are a number of obligations to Atlantic Canada that have applied. Some, we have willingly suggested. For example, we can never export more than we produce. That completely closes the door of any possible circumvention and we maintain that

[Français]

**Le sénateur Rivard :** Monsieur le président, j'aurais une dernière question à poser. À quelques reprises au cours de la dernière année, nous avons reçu le président de l'Ordre des architectes du Québec qui se disait très favorable à l'utilisation du bois dans des constructions non résidentielles, mais qui déplorait le fait que ses collègues architectes et ingénieurs ne spécifiaient pas le bois dans les plans et devis.

On se demande s'ils le font par paresse ou par négligence. On a l'impression que c'est plutôt par manque de connaissances sur les bienfaits du bois. Que faut-il faire pour que les architectes ou les ingénieurs soient plus favorables à l'utilisation du bois, ou, du moins, qu'ils considèrent le bois sur un pied d'égalité?

Lorsqu'on prend connaissance des plans et devis, ce sont l'acier et le béton qui sont spécifiés, mais il est très rare qu'on spécifie le bois. Selon vous, qu'est-ce qui peut être fait pour que les architectes et ingénieurs spécifient davantage de bois?

[Traduction]

**Mme Blenkhorn :** Je vous remercie de poser cette question.

Le processus commence bien avant qu'ils ne deviennent des architectes et des ingénieurs. Les programmes d'enseignement de notre système scolaire devraient être axés sur la valeur des forêts et certains aspects que nous avons abordés. Plutôt que d'imposer une loi sur l'utilisation du bois, nous devrions songer à imposer du contenu de cours pour obliger les programmes d'ingénierie à aborder l'utilisation du bois. Il existe quelques universités canadiennes qui utilisent le bois comme outil d'enseignement.

**Le sénateur Duffy :** Madame Blenkhorn, je suis content de vous revoir. Je vais faire suite à la question du sénateur Rivard dans un instant, mais je tiens à souligner, pour le compte rendu, l'ampleur des accomplissements du Bureau du bois de sciage des Maritimes, une petite organisation basée à Amherst. Ce que vous avez fait pour le Canada atlantique dans le cadre des négociations avec les États-Unis est absolument remarquable pour une petite région qui se lançait dans ce milieu. Je me souviens d'avoir rencontré Tony, votre collègue, qui se trouvait à Washington dans le but de convaincre les « gros méchants » Américains que la région de l'Atlantique était différente et qu'elle méritait d'être traitée différemment, ce que vous avez réussi à faire.

À ce sujet, au fil des années, la Coalition for Fair Lumber Imports vous a-t-elle laissés tranquilles? Je fais référence à l'industrie américaine du bois d'œuvre qui s'est attaquée sans relâche à l'industrie canadienne. Votre entente tient-elle, ou subissez-vous des pressions des États-Unis malgré la légitimité évidente de votre cause?

**Mme Blenkhorn :** Sénateur Duffy, je vous remercie pour ces propos et cette question. La coalition américaine a la conviction profonde d'assurer ce qu'ils appellent des « pratiques commerciales équitables et axées sur le marché ». Beaucoup d'obligations envers le Canada atlantique sont entrées en vigueur, dont certaines que nous avons nous-mêmes suggérées. Par exemple, nos exportations ne peuvent jamais dépasser notre

obligation. Others are maintaining our market-based forest practices and, given the high volume of private land, we have done that.

When there are energetic announcements in provinces that may lead a reader to believe there is a potential for subsidy, they respond and they expect an answer. We provide that information. We believe that an open and transparent approach is the best method of maintaining the relationship we have established. We got to where we are by putting the information on the table and sticking to the facts.

The quick answer is they never completely leave us alone. They always respond well to the facts and we continue to respect the premise of basing trade in softwood lumber on a market-based system.

**Senator Duffy:** That is good to hear, and it is good to hear you are on the job because clearly it requires continued vigilance.

We have heard a lot about education versus legislation. Other witnesses we have heard here, both from the concrete and steel industries, have talked about the efforts they make in universities and in continuing scientific seminars to ensure that engineers, architects and so on are aware of the new developments in the technology related to their products. I do not know if you have had a chance to read all of their testimony.

We heard from the Canadian Wood Council, and frankly, they seemed a bit lame to me. I understand the industry is under financial pressure, but it seems to me that a massive public education campaign is in order. Such a campaign would inform the public of how important the forest industry is to Canada, how flexible it is and how innovative you can be with it is needed. It could point out that builders could use wood instead of depending on other products. Is the Canadian Wood Council in the midst of perhaps taking some of this to heart?

I look at Sunday morning American TV. Various industry groups are buying ads on the current affairs shows in order to educate and influence legislators. We see none of that here. I understand the financial pressures, but it seems to me that education of the general population must come into play. You cannot just rely on the government to pass a rule and nirvana will be here.

**Ms. Blenkhorn:** Once again, I completely agree with you. It is not within my purview to make excuses for what the Canadian Wood Council has or has not done. I will point out that there is a roadmap in place, which identifies the deficiencies. Part of it is lack of leadership because there has been a void; we have not had a president there for a couple of years for a number of reasons, some of which has been identified.

production, ce qui ferme la porte à tout contournement, et nous maintenons cette obligation. D'autres visent le maintien de nos pratiques forestières axées sur le marché et, étant donné le volume élevé de terres privées, c'est ce que nous avons fait.

Lorsque des mesures énergiques annoncées dans des provinces laissent croire qu'il y a un potentiel pour des subventions, ils réagissent et s'attendent à une réponse. Nous fournissons ces renseignements. Nous croyons qu'une approche ouverte et transparente est la meilleure façon de conserver la relation que nous avons établie. C'est en mettant cartes sur table et en nous en tenant aux faits que nous en sommes parvenus là.

Pour répondre brièvement, ils nous ont toujours un peu à l'œil. Ils réagissent bien aux données factuelles, et nous continuons à respecter le principe de fonder notre commerce du bois d'œuvre résineux sur un système axé sur le marché.

**Le sénateur Duffy :** Voilà qui est rassurant, tout comme le fait de savoir que vous vous chargez de ce dossier qui, visiblement, demande une vigilance constante.

Nous avons beaucoup entendu parler du débat entre sensibilisation et législation. D'autres témoins entendus ici, autant de l'industrie du béton que de l'acier, ont parlé des efforts déployés dans les universités et dans les séminaires scientifiques de formation continue pour veiller à ce qu'ingénieurs, architectes et autres connaissent les nouvelles avancées technologiques liées à leurs produits. Je ne sais pas si vous avez eu la chance de lire tous leurs témoignages.

Nous avons reçu des membres du Conseil canadien du bois et, honnêtement, ils ne m'ont pas vraiment semblé dans le coup. Je comprends que l'industrie subit des pressions financières mais, selon moi, une vaste campagne de sensibilisation du public s'impose. Une telle campagne pourrait renseigner la population sur l'importance de l'industrie forestière au Canada, sur sa flexibilité et sur sa capacité d'innovation. Elle permettrait de montrer que les constructeurs peuvent utiliser le bois plutôt que de dépendre d'autres produits. Le Conseil canadien du bois est-il même en train d'envisager quelques-unes de ces solutions?

Prenons l'exemple de la télévision américaine le dimanche matin. Divers groupes industriels achètent du temps d'antenne publicitaire pendant les émissions d'actualités pour sensibiliser et influencer les législateurs. On ne voit pas ça ici. Je sais qu'il y a des pressions financières, mais il me semble que la sensibilisation du grand public devrait être au menu. On ne peut se contenter de s'en remettre au gouvernement pour qu'il adopte un règlement et s'attendre à ce que tous les problèmes disparaissent.

**Mme Blenkhorn :** Je suis, encore une fois, entièrement d'accord avec vous. Ce n'est pas à moi d'expliquer pourquoi le Conseil canadien du bois a fait ou n'a pas fait ceci ou cela. Sachez qu'il y a un plan d'action en place, dans lequel les lacunes ont été ciblées. Parmi celles-ci, il y a le manque de direction en raison d'un vide. Pour diverses raisons, dont certaines ont été nommées, ce conseil n'a pas eu de président au cours des dernières années.

The roadmap identifies what I have put forward, and I think you will see a totally different face on the Canadian Wood Council as we go forward. It will not be just the elected representatives and the members of the government that form our democratic society, the industry will demand it.

**Senator Mercer:** I want to switch to your topic of forest health. You talked about ongoing research. Could you perhaps tell us where that research is ongoing, how much money has been allocated for that research and where the money came from?

**Ms. Blenkhorn:** I do not have an exact dollar value. I believe it was in the area of \$1.3 million. It was a shared responsibility between the Province of Nova Scotia and, specifically, the Canadian Food Inspection Agency, which operates under Agriculture and Agri-Food Canada, and the Canadian Forest Service.

It is a three-year program that expires this year. We have made collective efforts to identify additional research needs. We are only part way through the process, whether it is biological controls or a number of things.

I do not have any indication of whether it will be extended and, if so, whether it will be extended as a program envelope. Again, one of the problems in extending it and finding the program envelope exists with the legislation itself which talks about the ability of the Canadian Food Inspection Agency to fund things that are listed as “emergencies.” It is hard to qualify under the parameters of moving from eradication in an emergency to a “slow the spread” management plan.

I have a meeting later this afternoon with the vice-president of CFIA. I am the chair of the stakeholders in the Atlantic region and I try to bring these groups together. We are making progress. Every time we identify a way forward, we are confronted with things that are restrictive. The mandate of the Canadian Food Inspection Agency is to regulate. There is no evidence that a human assisted movement is furthering the brown spruce longhorn beetles, BSLBs. We have found one, two or three beetles in traps, but you cannot shut down an entire industry when that is your only tool. We need to develop other tools.

**Senator Mercer:** You did not tell me where the research is conducted.

**Ms. Blenkhorn:** The development of baits and pheromones is happening at the forest products lab in Fredericton, and some on the ground in Nova Scotia.

**Senator Mercer:** Senator Rivard referred to a bill before the House of Commons, Bill C-429. A member of the Bloc Québécois proposes that the government through PWGSC give preference to the concept of promoting wood and take into account the cost and greenhouse gas emissions.

Le plan d'action contient les mêmes éléments que ceux que j'ai mis de l'avant, et vous découvrirez sans doute un visage complètement différent du Conseil canadien du bois dans les années à venir. Ce ne sera plus seulement un souhait des représentants élus et des membres du gouvernement qui forment notre société démocratique, mais une exigence de l'industrie.

**Le sénateur Mercer :** J'aimerais passer au sujet de la santé des forêts. Vous avez parlé de recherches en cours. Pourriez-vous nous indiquer où ces recherches ont lieu, combien d'argent on y investit et d'où provient cet argent?

**Mme Blenkhorn :** Je n'ai pas de montant exact. Je crois qu'il s'agit d'environ 1,3 million de dollars. La responsabilité est partagée par la province de la Nouvelle-Écosse ainsi que, en particulier, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et le Service canadien des forêts.

Il s'agit d'un programme de trois ans qui prend fin cette année. Collectivement, nous avons fait des efforts pour cibler d'autres besoins en matière de recherche. Il nous reste des étapes à franchir dans le processus, tant en ce qui a trait à la lutte biologique qu'à de nombreux autres aspects.

J'ignore si la durée du programme sera prolongée et, le cas échéant, si le prolongement se fera par une enveloppe de programme. De nouveau, une des choses qui compliquent le prolongement du programme et l'obtention d'une enveloppe provient de la loi elle-même, qui est rédigée en termes de capacité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à financer des éléments qualifiés d'« urgences ». Selon ces paramètres, il est difficile de se qualifier en passant d'une approche d'éradication en cas d'urgence à un plan de gestion pour ralentir la propagation.

Cet après-midi, j'ai une réunion avec le vice-président de l'ACIA. En tant que présidente des parties prenantes dans la région de l'Atlantique, j'essaie de réunir ces groupes. Nous faisons des progrès. Chaque fois que nous trouvons un moyen d'aller de l'avant, nous sommes confrontés à des restrictions. Le mandat de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en est un de réglementation. Rien ne prouve qu'une activité humaine facilite la propagation des longicornes bruns de l'épinette. Nous avons trouvé un, deux ou trois longicornes dans des pièges, mais on ne peut stopper une industrie au complet lorsque c'est votre seul outil. Nous devons concevoir d'autres outils.

**Le sénateur Mercer :** Vous ne m'avez pas dit où les recherches avaient lieu.

**Mme Blenkhorn :** Le développement d'appâts et de phéromones est effectué au laboratoire de produits forestiers de Fredericton, ainsi que sur le terrain, en Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Mercer :** Le sénateur Rivard a fait référence à un projet de loi à la Chambre des communes, le projet de loi C-429. Un membre du Bloc québécois propose que le gouvernement, par l'intermédiaire de TPSGC, favorise le concept de la promotion du bois et tienne compte des coûts et des émissions de gaz à effet de serre.

Does your organization have an opinion on that bill? If it does pass the House of Commons and comes to the Senate, should we be thinking positively about it.

**Ms. Blenkhorn:** I would not like to give the opinion of my organization until I have the benefit of counsel with my board. I believe there was a bill that went through a reading yesterday that provided funding to the Province of Quebec, specifically. I think \$2.8 million was allocated to deal with carbon and promote that aspect. When I look at that, we need some dollars to do similar programs in Atlantic Canada.

**Senator Eaton:** In promoting, regulating or educating a wood first concept, have we begun to produce the value-added wood products we need in building six storey buildings?

**Ms. Blenkhorn:** We have. One of the changes in vision with the Maritimes is that the bureau's scope of influence should not be restricted to primary products but be extended to secondary manufacturing and its promotion. I used the phenomenal wood wave technology, which takes commodity production and adds value to it through the engineering design without just adding cost to production.

There is no opportunity that will go unturned as we look to the future.

**Senator Eaton:** We have heard about products like cross-laminated lumber and glulam. We heard from one Quebec operator who takes the ends of very small trees and makes a value-added wood product. Is that happening in the Maritimes? Are there people producing those things, or are we importing them? If I wanted to build a six storey building in Fredericton tomorrow, could I do it?

**Ms. Blenkhorn:** You would not do it out of LVL because it is not being produced anywhere in Canada. If you wanted to build a six storey building in Fredericton, you could do it with locally produced materials supplemented and enhanced by partnerships with the steel and concrete industry.

**Senator Eaton:** We do not have the sophisticated wood products right now, do we?

**Ms. Blenkhorn:** Not LVL or some of those other things. We do not do have laminated timbers in Atlantic Canada yet.

**Senator Eaton:** Can you give me a time frame when that might occur?

**Ms. Blenkhorn:** There have been a number of better utilization projects which have taken place in Atlantic Canada, but they are not necessarily complete. They add value. However, they may be in the form of wood pellets. Biomasses are producing more efficient energy by using residuals. They are not necessarily at functional changes and sophisticated products like LVL, but they are being looked at.

Quelle est l'opinion de votre organisation au sujet de ce projet de loi? S'il est adopté à la Chambre des communes et qu'il nous est soumis au Sénat, devrions-nous le voir d'un bon œil?

**Mme Blenkhorn :** Je préfère éviter de me prononcer au nom de mon organisation sans avoir d'abord consulté mon conseil. Je crois qu'un projet de loi lu hier propose un financement pour le Québec en particulier. Je pense qu'on y propose un montant de 2,8 millions de dollars pour le traitement du carbone et la promotion de telles démarches. Quand je vois ça, je me dis que nous avons besoin de fonds pour élaborer des programmes similaires dans le Canada atlantique.

**Le sénateur Eaton :** Dans le cadre des efforts de promotion, de réglementation ou de sensibilisation concernant un concept du « bois d'abord », avons-nous commencé à fabriquer les produits du bois à valeur ajoutée nécessaires à la construction de bâtiments à six étages?

**Mme Blenkhorn :** Oui. Un des changements de direction dans les Maritimes est que l'influence du Bureau ne doit plus se limiter aux produits primaires, mais plutôt s'étendre au secteur de la fabrication et à sa promotion. J'ai parlé de la fabuleuse technologie du bois courbé, qui permet d'ajouter de la valeur à la fabrication de produits de base grâce à la conception technique, plutôt que de simplement hausser les coûts de production.

Nous nous tournons vers l'avenir en prenant soin d'explorer toutes les possibilités.

**Le sénateur Eaton :** Nous avons entendu parler de produits comme les panneaux structurels contrecollés et le lamellé-collé. Nous avons reçu un entrepreneur du Québec qui se sert de l'extrémité de très petits arbres pour en faire des produits du bois à valeur ajoutée. Fait-on la même chose dans les Maritimes? Y a-t-il des gens qui fabriquent ces produits, ou doit-on les importer? Si je voulais construire un bâtiment à six étages à Fredericton demain, serait-ce possible de le faire?

**Mme Blenkhorn :** Vous ne le construiriez pas en LVL, parce que personne n'en fabrique au Canada. Si vous vouliez construire un bâtiment de six étages à Fredericton, vous pourriez le faire à l'aide de matériaux locaux et par des partenariats avec les industries de l'acier et du béton.

**Le sénateur Eaton :** Nous n'avons pas de produits du bois de haute technologie pour l'instant, n'est-ce pas?

**Mme Blenkhorn :** Pas le LVL ou ce genre de produits, non. Nous n'avons pas de bois d'œuvre lamellé dans le Canada atlantique pour l'instant.

**Le sénateur Eaton :** Êtes-vous en mesure de m'indiquer quand cela se produira?

**Mme Blenkhorn :** De nombreux projets d'optimisation ont été lancés dans le Canada atlantique, mais ils ne sont pas forcément achevés. Ils ajoutent de la valeur. Par contre, ils prendront peut-être la forme de granules de bois. Les biomasses produisent de l'énergie plus efficace, parce qu'elles récupèrent des résidus. Elles ne constituent pas nécessairement des transformations fonctionnelles ou des produits de pointe, comme le LVL, mais elles sont étudiées.

Right now, we are focusing on the technology. I would love to see Atlantic Canada be an assembly area to supply any place in Canada the components for the wood wave roof because, in my view, that is a huge opportunity for us.

**Senator Eaton:** Do the forests in the Maritimes have specific wood? Is specific wood grown that is not grown in Quebec, Manitoba or British Columbia? Are they bigger and fatter trees?

**Ms. Blenkhorn:** They are not bigger and fatter.

**Senator Eaton:** There is no hardwood there, then?

**Ms. Blenkhorn:** There is some hardwood and there are hardwood stands. The forests are very diverse and they are very strong growing stock. They are very dense. It is based on our climate.

If you were to look at the species composition across the forest cover in Atlantic Canada, it is partially coniferous, such as spruce, pine and fir, which are produced elsewhere. It also has hardwood stands, cedar stands and white pine stands.

It is considered in Canada the Acadian forest range. There are various differences. However, marketing our products and carving out a niche based on the species that we grow is not an opportunity.

**Senator Eaton:** Is there a push to grow more hardwood trees? Would that be considered non-competitive with the warmer U.S. climate and the trees grown in Brazil?

**Ms. Blenkhorn:** That is not my area of expertise. I am more in softwood. There is a push to grow higher-quality hardwood so that its uses expand from firewood to manufactured and other uses.

**Senator Robichaud:** I am concerned about the health of the forest. A few weeks ago, I cut down some trees. They were standing but they were dead, due to the bark beetle. We call it “violon” or mélèze” and some people call it the red spruce beetle. I do not know if you know the species. It is spreading. There are quite a few dead trees in the area. Is there a chance that the local beetle could crossbreed with the imported beetle and cause even more damage?

**Ms. Blenkhorn:** They tell me that there is. This is why a make a plea for research that is not just based on emergency. We do not know whether it can crossbreed or whether we will end up with a super strain. One of the points we have made as stakeholders is that we know we have some tree health issues to deal with native species, like the spruce bark beetle. Whatever opportunities we may deploy that deal with forest health for indigenous species, if, at the same time, it treats forest health for native species, have we not emerged victorious and is it not a better forest health in Canada?

En ce moment, on se concentre sur la technologie. Je serais ravie de voir le Canada atlantique devenir un lieu d'assemblage capable d'approvisionner n'importe quel endroit au Canada en composants pour les toits en bois courbé. À mon avis, ce serait une occasion incroyable pour nous.

**Le sénateur Eaton :** Les forêts des Maritimes ont-elles des arbres qui leur sont propres? Y trouve-t-on des arbres qui ne poussent pas au Québec, au Manitoba ou en Colombie-Britannique? Les arbres sont-ils plus hauts et plus larges?

**Mme Blenkhorn :** Ils ne sont pas plus hauts ni plus larges.

**Le sénateur Eaton :** On n'y trouve pas de bois de feuillus, donc?

**Mme Blenkhorn :** Il y a du bois de feuillus et des peuplements de feuillus. Les forêts sont très diversifiées et comptent beaucoup d'arbres exploitables. Elles sont denses. C'est à cause de notre climat.

Si on étudie les espèces qui composent la couverture forestière du Canada atlantique, on constate qu'une partie de ces espèces sont des conifères, comme l'épinette, le pin et le sapin, qui poussent aussi ailleurs. On trouve aussi des peuplements de feuillus, de cèdre et de pin blanc.

Au Canada, on l'appelle la région forestière acadienne. Il y a plusieurs différences. Cependant, commercialiser nos produits et cibler un créneau en fonction des espèces que nous exploitons n'est pas une option.

**Le sénateur Eaton :** Déploie-t-on des efforts pour accroître le nombre de feuillus? Cette démarche serait-elle jugée non concurrentielle par rapport au climat plus chaud des États-Unis et aux arbres qui poussent au Brésil?

**Mme Blenkhorn :** Ça ne fait pas partie de mon domaine de compétence. Je suis davantage dans les résineux. Il y a une demande pour du bois de feuillus de meilleure qualité qui pourrait être utilisé pour la fabrication de produits ou à d'autres fins, et non seulement comme bois de chauffage.

**Le sénateur Robichaud :** Je suis préoccupé par la santé des forêts. Il y a quelques semaines, j'ai abattu des arbres. Ils tenaient debout, mais ils étaient morts à cause des scolytes. Nous appelons ça des violons ou des mélèzes, et d'autres parlent du dendroctone rouge de l'épinette. Je ne sais pas si vous connaissez cette espèce. Elle se propage. Il y a tout de même beaucoup d'arbres morts dans la région. Y a-t-il un risque de croisement entre le scolyte indigène et le scolyte étranger, ce qui multiplierait les ravages?

**Mme Blenkhorn :** On me dit que oui. C'est pourquoi je vante les mérites des efforts de recherche autres que pour répondre à des urgences. Nous ne savons pas s'il peut y avoir un croisement ou si nous nous retrouverons devant une souche virulente. Un de nos arguments en tant que parties intéressées est que nous savons que nous avons des problèmes liés à la santé des arbres à cause d'espèces indigènes, comme le dendroctone de l'épinette. Si les mesures que nous adoptons pour soigner les arbres attaqués par des espèces indigènes permettent simultanément de soigner les arbres attaqués par des espèces autochtones, ne sommes-nous pas gagnants? Le résultat n'est-il pas un meilleur état de santé pour les forêts au Canada?



**Senator Plett:** I want to echo what Senator Rivard said. Around this table, we all agree we have an issue that needs to be dealt with. I think the only difference is in how we get there.

You suggested that government helps other industries. You are absolutely right. We are the Agricultural and Forestry Committee and we have helped the agricultural part of that for years. Therefore, I am certainly supportive.

During your presentation, while speaking about one of your slides, possibly the one on hospitals, you said something about the healing properties of wood. Can you talk about that a little bit?

**Ms. Blenkhorn:** A better person to speak to that would be Marianne Berube, who heads up the Wood WORKS! program in Northern Ontario.

Research projects and some anecdotal evidence suggest that patients hospitalized in an area built out of wood because of its aesthetic beauty and comforting properties heal better and are more comfortable than in a sanitary type of environment of concrete brick walls. As a consequence, a number of hospitals in Ontario have employed an additional amount of wood for just that reason. I can have that information sent to you. I do not have it on hand, but I do have it in my office.

**Senator Plett:** Thank you. It would be good if you would send that information to us. You mentioned the aesthetics of wood. I am wondering whether some nice murals painted on a steel wall would have the same effect.

**Ms. Blenkhorn:** I do not think that would be considered quite as comforting.

**Senator Plett:** Fair enough. You also talked about sawmills. I am not sure what year that was.

**Ms. Blenkhorn:** It was 2006.

**Senator Plett:** So many have disappeared. You also mentioned in your presentation that production had gone down. Is there a direct correlation between sawmills that have closed and production decreases? When we were in New Brunswick, we were in one of the Irving sawmills, and I saw the amount of wood they put through that sawmill in the short period of time that we were there. I am assuming that, as they have in the farming industry and other industries, the forest industry has become more efficient. We watched them cut the trees and strip them with the big machines. Clearly, sawmills would close down simply because we are much more efficient. Is there a direct correlation between loss of production and sawmill closures?

**Ms. Blenkhorn:** There is, but the correlation is not restricted to the closure of sawmills. Sawmills are not necessarily closing because bigger sawmills are more efficient. Smaller sawmills have typically supplied the agricultural trade; that has been their niche market, and they have served the local market more than the export market. Even the larger mills have curtailed their volume. That is where the correlation comes.

**Le sénateur Plett :** J'aimerais faire suite aux propos du sénateur Rivard. Autour de cette table, nous convenons tous qu'il y a un problème à régler. La seule différence de point de vue, selon moi, concerne la façon d'y parvenir.

Vous avez laissé entendre que le gouvernement venait en aide à d'autres industries. Vous avez tout à fait raison. Nous formons le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, et nous appuyons la composante « agriculture » depuis plusieurs années. Vous avez donc tout mon soutien.

Pendant votre exposé, lorsque vous présentiez une de vos diapositives, celle sur les hôpitaux je crois, vous avez mentionné les propriétés thérapeutiques du bois. Pouvez-vous nous en dire un peu plus?

**Mme Blenkhorn :** Marianne Bérubé, responsable du programme Branché sur le BOIS dans le Nord de l'Ontario, pourrait vous en dire davantage.

Des projets de recherche et certaines données non scientifiques montrent que, en raison de la valeur esthétique et des propriétés réconfortantes du bois, les patients hospitalisés dans un endroit fait de ce matériau guérissent mieux et se sentent plus à leur aise que dans des milieux aseptisés faits de murs de béton. Par conséquent, quelques hôpitaux en Ontario ont utilisé davantage de bois précisément pour cette raison. Je peux vous faire parvenir ces renseignements. Je ne les ai pas avec moi ici, mais à mon bureau.

**Le sénateur Plett :** Merci. Ce serait bien de nous faire parvenir ces renseignements. Vous avez mentionné la valeur esthétique du bois. De jolis tableaux peints sur un mur d'acier n'auraient-ils pas le même effet?

**Mme Blenkhorn :** Je ne crois pas qu'on trouverait ça aussi réconfortant.

**Le sénateur Plett :** Soit. Vous avez aussi parlé de scieries. Je ne suis pas certain en quelle année c'était.

**Mme Blenkhorn :** C'était en 2006.

**Le sénateur Plett :** Elles sont si nombreuses à avoir disparu. Dans votre exposé, vous avez également dit que la production avait ralenti. Y a-t-il une corrélation directe entre la fermeture de scieries et le ralentissement de la production? Lorsque nous étions au Nouveau-Brunswick, nous avons visité une des scieries d'Irving, et j'ai vu la quantité de bois traitée par la scierie pendant le peu de temps que nous avons été là. J'imagine que, tout comme l'industrie agricole ou d'autres industries, l'industrie forestière est devenue plus efficace. Nous les avons regardés couper et écorcer des arbres à l'aide de grosses machines. Visiblement, l'accroissement de l'efficacité à elle seule pourrait expliquer la réduction du nombre de scieries. Existe-t-il une corrélation directe entre la diminution de la production et la fermeture de scieries?

**Mme Blenkhorn :** Oui, mais la corrélation ne se limite pas à la fermeture de scieries. Les scieries ne ferment pas nécessairement parce que les grosses scieries sont plus efficaces. En règle générale, ce sont les petites scieries qui alimentent le commerce agricole. C'est leur créneau, et elles ont desservi le marché local davantage que le marché de l'exportation. Même les grandes scieries ont réduit leur volume. C'est là qu'il y a corrélation.

If you are operating a high-producing Irving facility that gets more wood out of the available tree, chances are you are running one shift and two shifts in times of strong markets. You are still putting through the volume with your employees and technology. Curtailment does not mean slowing it down; it means curtailing the output by reducing shifts, which has a direct correlation to lost jobs.

**Senator Plett:** You mentioned how much of a decrease there was in the same period of time.

**Ms. Blenkhorn:** It was 70 per cent.

**Senator Plett:** Thank you.

**Ms. Blenkhorn:** There has been a corresponding loss of direct jobs. We believe it is in the area of 1,800 direct jobs, and indirectly that translates to about 6,000 plus. As a result, contractors do not get into the forests. Truckers are not moving material if the logs are not coming out. That is in addition to direct sawmill workers. It has had a major impact on employment.

**Senator Plett:** On a purely personal note, and I have no reason to believe that you know this figure exactly, how badly has Manitoba been affected?

**Ms. Blenkhorn:** I do not have the exact figure, but I know that your production declines are comparable to Atlantic Canada, because there are several areas I have worked with Manitoba over the period of time where there are similarities in operating procedures.

**Senator Ogilvie:** This has been an interesting discussion. As you well know from having watched the procedures, we are dealing with a study of the current state and future of Canada's forest sector. Many things affect that, and I will touch on one of them just to make it clear. You answered it correctly in response to Senator Eaton's question, but to be clear on the record, the issue of monitoring for invasive species is certainly not confined to the idea of monitoring raw lumber. Rather, as you correctly pointed out, it is largely in the packaging materials that come in to the country. This is part of a wider issue of invasive species entering the country.

**Ms. Blenkhorn:** That is right.

**Senator Ogilvie:** I would like to come to the issue of the forest industry itself. To be blunt, it is my clear impression that for much of our history, we have essentially been land-based hunter-gatherers. We can easily identify a forest. We go in with our saws, cut the trees down, haul them out, saw them into lumber and ship them around.

The world forest industry in many countries where they have had to go to this much earlier is looking at what is generally referred to in the industry as elite species. In Atlantic Canada, there have been efforts to identify the tallest spruce in the forest and to harvest the cones and to comb through that.

Si vous exploitez une installation d'Irving à haut volume de production qui permet de produire plus de bois avec un même arbre, vous fonctionnez probablement à un quart de travail et, lorsque le marché est fort, à deux quarts. Vous arrivez quand même à produire le volume nécessaire grâce à vos employés et votre technologie. La réduction d'un régime n'est pas synonyme de ralentissement. Ça signifie réduire la production en diminuant le nombre de quarts, ce qui a une corrélation directe avec la perte d'emplois.

**Le sénateur Plett :** Vous avez mentionné l'ampleur de la diminution qui a eu lieu au cours d'une même période.

**Mme Blenkhorn :** C'était de l'ordre de 70 p. 100.

**Le sénateur Plett :** Merci.

**Mme Blenkhorn :** La perte d'emplois directs a été équivalente. Selon nos données, il serait question d'environ 1 800 emplois directs, et d'au moins 6 000 emplois indirects. Par conséquent, les entrepreneurs ne vont pas dans les forêts. Les camionneurs n'ont pas de matériaux à transporter si on ne leur apporte pas d'arbres. À cela s'ajoutent les emplois directs des travailleurs des scieries. Les répercussions sur l'emploi ont été immenses.

**Le sénateur Plett :** D'un point de vue tout à fait personnel, et rien ne me permet de croire que vous connaissez le chiffre exact, mais à quel point le Manitoba a-t-il été touché?

**Mme Blenkhorn :** Je n'ai pas le chiffre exact, mais je sais que vos ralentissements de production se comparent à ceux du Canada atlantique, parce que plusieurs des secteurs du Manitoba avec lesquels j'ai travaillé au cours de cette période utilisaient des processus d'exploitation similaires.

**Le sénateur Ogilvie :** Cette discussion a été captivante. Comme vous le savez tous très bien après avoir suivi les procédures, nous étudions l'état actuel et les perspectives d'avenir du secteur forestier au Canada. Beaucoup de facteurs entrent en compte, mais j'aimerais en souligner un pour que ce soit clair. Vous avez répondu adéquatement à la question du sénateur Eaton, mais je veux que ce soit clair. La question de la surveillance des espèces envahissantes ne se limite certainement pas à la surveillance du bois d'œuvre non traité. C'est plutôt, comme vous l'avez relevé avec justesse, intrinsèquement lié au matériel d'emballage qui entre au pays. Ça fait partie de l'enjeu plus vaste des espèces envahissantes qui entrent au pays.

**Mme Blenkhorn :** C'est exact.

**Le sénateur Ogilvie :** J'aimerais qu'on aborde la question de l'industrie forestière en soi. Pour être franc, j'ai toujours eu la forte impression que, au cours de notre histoire, nous avons surtout été des chasseurs-cueilleurs sédentaires. Nous pouvons facilement repérer une forêt. On s'y rend avec nos scies, on abat les arbres, on les sort de la forêt, on en fait du bois d'œuvre dans les scieries, et on les expédie un peu partout.

De nombreux pays de l'industrie forestière mondiale, qui ont eu à traverser de telles épreuves bien avant nous, se penchent sur ce que l'industrie désigne généralement comme les espèces d'élite. Dans le Canada atlantique, on s'est efforcé de trouver les plus grandes épinettes dans la forêt pour en recueillir les cônes et faire le tri dans tout ça.

Scandinavia, for a relatively small land mass, is highly competitive with us in world markets. They have been looking at elite species based on scientific development. The irony is that much of the scientific research on which they base their new elite species is Canadian based research out of the Saskatchewan NRC biotech lab. The Canadian researchers were unable to interest Canadian forest producers in that technology.

I have great difficulty in understanding why some of the biggest, most successful industries in this country have not invested more in looking down the road to the elite species. These can include not only those with fibres that are aligned better for specific markets, but a species that may be resistant to certain natural predators and so on, as well as the investigation into the use of wood in new formulations that meet either elite furniture production through to the ideas that Senator Eaton mentioned.

As we move forward in making recommendations, is it not reasonable that these very large forest operations should be significant partners in Canada with regard to investments in the research that is needed to move forward? I am not referring to the small mill operators but to the very large forest operations that dominate much of our sector.

**Ms. Blenkhorn:** I appreciate your comments. First, I am not an expert, although I know a bit about elite species. A few things come to mind.

Should the forest industry invest? It does invest. The forest industry is probably one of the most regulated industries in Canada. Our regulations can be found in the departments of Environment, Fisheries and Agriculture and Agri-Food. Our forest sector and the ability to operate within certain parameters are probably more ridiculed than any sector in Canada — biodiversity versus monoculture, elite species versus natural regeneration, all of those things. In each step of the way, the forest industry, in my opinion, has made the necessary investments to advance its ability to be both productive and accepted by the public.

Senator Ogilvie, I know you are from Nova Scotia, and you will know that in the late 1950s and early 1960s, Nova Scotia, New Brunswick and Quebec started planting Norway spruce, which was an elite species from Europe. They did so because its fibres were very long and it was considered to be a preferred species for pulp and paper production. As that species has matured and is not finding its way into pulp and paper, the forest industry needs to invest in getting appropriate design values so it can be used in the construction industry in Canada.

Each species has different design properties and those properties are specified in the various grading rules. Efforts directed at obtaining acceptance for those design properties in the various building codes at home and abroad — and moving things along so that the industry in the province which has the species can benefit — are most often funded by industry.

La Scandinavie, dont la superficie est relativement petite, se montre très concurrentielle par rapport à nous sur les marchés mondiaux. On y étudie les espèces d'élite en s'appuyant sur les progrès scientifiques. Ironiquement, la plupart des recherches scientifiques utilisées pour leurs nouvelles espèces d'élite proviennent du laboratoire de biotechnologie du CNRC en Saskatchewan. Les chercheurs canadiens ne sont pas parvenus à susciter l'intérêt des sociétés de production forestière du Canada pour cette technologie.

Je m'explique mal pourquoi certaines des entreprises les plus grandes et les plus performantes de ce pays n'ont pas investi davantage dans la voie des espèces d'élite. Il n'est pas seulement question de celles dont les fibres conviennent mieux à certains marchés, mais aussi des espèces susceptibles de résister à certains prédateurs naturels, et ainsi de suite, en plus de l'étude de l'utilisation de nouvelles compositions de bois qui répondent aux normes de production de meubles haut de gamme, grâce à des idées comme celles mentionnées par le sénateur Eaton.

En ce qui a trait à nos recommandations, n'est-il pas raisonnable que ces très vastes exploitations forestières deviennent d'importants partenaires au Canada en vue des investissements dans la recherche nécessaire pour aller de l'avant? Je ne parle pas des petites scieries, mais des très grandes exploitations forestières qui dominent la majorité de notre secteur.

**Mme Blenkhorn :** J'apprécie vos commentaires. D'abord, je ne suis pas une spécialiste, mais j'en connais un peu sur les espèces d'élite. Un certain nombre de choses me viennent à l'esprit.

L'industrie forestière doit-elle investir? Elle le fait. L'industrie forestière est sans doute l'une des industries les plus réglementées au Canada. Notre réglementation relève des ministères de l'Environnement, des Pêches et des Océans ainsi que de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Notre secteur forestier et la capacité à fonctionner selon certains paramètres sont probablement les secteurs les plus ridiculisés au Canada. Biodiversité ou monoculture, espèces d'élite ou régénération naturelle, et ainsi de suite. Selon moi, l'industrie forestière a fait tous les investissements nécessaires en cours de route pour être à la fois productive et reconnue par le public.

Sénateur Ogilvie, je sais que vous venez de la Nouvelle-Écosse et que vous savez que, à la fin des années 1950 et au début des années 1960, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec ont commencé à planter des épinettes de Norvège, une espèce d'élite de l'Europe. Ils l'ont fait parce que les fibres de cet arbre sont très longues, ce qui en faisait une espèce privilégiée pour la production de pâtes et papiers. Mais, puisque cette espèce est arrivée à maturité sans pénétrer le marché des pâtes et papiers, l'industrie forestière doit investir dans l'obtention des valeurs de calcul adéquates pour arriver à utiliser l'espèce dans l'industrie de la construction au Canada.

Chaque espèce offre ses propres propriétés structurelles, qui sont précisées dans les diverses règles de classification. Les démarches faites pour obtenir l'acceptation des propriétés structurelles dans les différents codes du bâtiment chez nous et ailleurs — et faire en sorte que l'industrie dans la province qui dispose des espèces puisse en bénéficier — sont le plus souvent financées par l'industrie.

**The Chair:** Thank you. In closing, I would like to speak, if honourable senators would permit me. Ms. Blenkhorn, you have made a few statements about steel, concrete and wood working in harmony; the objective is to find new hybrid products. With your experience, do you want to add to that? When we talk about harmony, how can this committee be a partner with the steel, concrete and wood industries to enhance further cooperation?

**Ms. Blenkhorn:** Rather than becoming protectionist and maintaining existing market share, we need to look at opportunities to grow our ability to penetrate by working in partnership. I do not have all the answers, Senator Mockler. It is something I would like to have more time for and give more thought to in order to develop a roadmap.

I know that if we respect each other's position and if we encourage industries to understand complementary building philosophies, we can benefit, rather than having two different promotional programs. In that way, there are new opportunities that should benefit us all. Concrete basements usually support wooden structures.

**The Chair:** You referred to research and development. Is there enough research and development in Canada or should we enhance research and development in the hardwood side of the industry?

**Ms. Blenkhorn:** No pun intended, but I think we probably need to take a "hard look" at what we are doing for hardwood. It is an underutilized species. Most of the high volume and high grade material has been imported from the United States. At least in Atlantic Canada where we have hardwood strands, typically, our own hardwood has gone into the production of firewood, to a large degree. It is an underutilized species that needs to be looked at for new opportunities.

**The Chair:** When honourable senators were in New Brunswick, they did plant trees. There is no doubt your presentation this morning has been very enriching and has enlightened the mandate of our committee. There is no doubt that, with your experience, you have seen what we can call the Rs of forestry: Revitalization, renewing our commitment and reinventing and helping in the emerging markets of tomorrow.

On behalf of the committee, thank you very much for being a witness today.

(The committee adjourned.)

**Le président :** Merci. En terminant, j'aimerais, avec votre permission, mesdames et messieurs les sénateurs, prendre la parole. Madame Blenkhorn, vous avez fait quelques déclarations sur la collaboration des industries de l'acier, du béton et du bois, avec l'objectif de trouver de nouveaux produits hybrides. En vous appuyant sur votre expérience, souhaitez-vous ajouter quelque chose? Lorsque l'on parle de collaboration, comment ce comité peut-il travailler avec les industries de l'acier, du béton et du bois en vue d'améliorer les choses?

**Mme Blenkhorn :** Plutôt que de devenir protectionnistes et de maintenir les parts actuelles de marché, nous devons étudier les possibilités d'accroître notre capacité de pénétration grâce aux partenariats. Je n'ai pas toutes les réponses, sénateur Mockler. J'aimerais avoir plus de temps pour y réfléchir afin d'élaborer un plan d'action.

Je sais que si nous respectons nos positions respectives et que nous incitons les industries à comprendre les philosophies de construction complémentaires, nous pouvons tous y gagner, plutôt que d'avoir deux programmes promotionnels différents. Ainsi, de nouvelles possibilités, avantageuses pour nous tous, devraient se concrétiser. Généralement, les structures en bois reposent sur une fondation en béton.

**Le président :** Vous avez fait référence à la recherche et au développement. Fait-on suffisamment de recherche et de développement au Canada, ou doit-on améliorer ces aspects dans le domaine des bois de feuillus de l'industrie?

**Mme Blenkhorn :** Sans vouloir faire de jeu de mots, je pense que, en ce qui a trait au bois de feuillus, nous aurions intérêt à faire flèche de tout bois. C'est une espèce sous-exploitée. La plupart des matériaux en grande quantité et de haute qualité sont importés des États-Unis. Dans le Canada atlantique, où nous avons du bois de feuillus en lamelles, notre bois de feuillus est, en règle générale, généralement destiné à la production de bois de chauffage. C'est une espèce sous-exploitée pour laquelle il faut trouver de nouvelles utilités.

**Le président :** Lorsque les honorables sénateurs se trouvaient au Nouveau-Brunswick, ils ont planté des arbres. Incontestablement, votre exposé ce matin a été très enrichissant, en plus d'explicitier le mandat de notre comité. Incontestablement, grâce à votre expérience, vous avez vu ce que nous appelons les « R » de la foresterie : la revitalisation, le renouvellement de notre engagement ainsi que la réinvention des marchés émergents de demain et leur soutien.

Au nom du comité, je vous remercie beaucoup d'avoir témoigné aujourd'hui.

(La séance est levée.)





*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

**Tuesday, April 20, 2010**

*Foreign Affairs and International Trade Canada:*

Don Stephenson, Assistant Deputy Minister, Trade Policy and Negotiations;

Colin Bird, Director, Softwood Lumber Division.

*Natural Resources Canada:*

Jim Farrell, Assistant Deputy Minister, Canadian Forest Service;

Bob Jones, Director, Industry and Trade, Policy, Economics and Industry Branch, Canadian Forest Service.

**Thursday, April 22, 2010**

*As individuals:*

Luc Bouthillier, Professor, Department of Wood and Forest Science, Faculty of Forestry and Geomatics, Laval University;

Daowei Zhang, Professor, Forest Economics and Policy, School of Forestry and Wildlife Sciences, Auburn University, Alabama, U.S.A.

**Thursday, April 29, 2010**

*Maritime Lumber Bureau:*

Diana Blenkhorn, President and Chief Executive Officer.

TÉMOINS

**Le mardi 20 avril 2010**

*Affaires étrangères et Commerce international Canada :*

Don Stephenson, sous-ministre adjoint, Politique et négociations commerciales;

Colin Bird, directeur, Division du bois d'œuvre.

*Ressources naturelles Canada :*

Jim Farrell, sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts;

Bob Jones, directeur, Division de l'industrie et du commerce, Direction de la politique, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts.

**Le jeudi 22 avril 2010**

*À titre personnel :*

Luc Bouthillier, professeur, Département des sciences du bois et de la forêt, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval;

Daowei Zhang, professeur, Économie et politique forestières, École de foresterie et de sciences de la faune, Université Auburn, Alabama, É.-U.

**Le jeudi 29 avril 2010**

*Bureau du bois de sciage des Maritimes :*

Diana Blenkhorn, présidente et chef de la direction.